



Projet d'Établissement 2018-2023



Table des matières

PRÉAMBULE	4
<i>I. RAPPEL DE LA LOI</i>	4
<i>II. ENJEUX ET MISSIONS DU CONSERVATOIRE.....</i>	4
<i>III. BILAN DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2012-2017.....</i>	5
A. Rayonnement local, départemental et régional	5
B. Missions à créer ou redéfinir	5
C. Personnels et formation professionnelle.....	6
D. Locaux	6
CONTEXTE	8
<i>I. LA RÉGION GRAND EST.....</i>	8
<i>II. LE SILLON LORRAIN.....</i>	9
<i>III. LE DÉPARTEMENT DES VOSGES</i>	10
<i>IV. LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL</i>	12
A. Équipements et activités culturelles sur le territoire de la CAE.....	12
B. Établissements scolaires sur le territoire de la CAE	15
C. Enseignement supérieur sur le territoire de la CAE	16
LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL D'ÉPINAL AUJOURD'HUI, ÉTAT DES LIEUX ET CONSTATS.....	18
<i>I. RAPPEL HISTORIQUE.....</i>	18
<i>II. L'OFFRE ARTISTIQUE ET LES PUBLICS DU CRD</i>	19
A. L'enseignement artistique (Musique et Art Dramatique).....	19
B. Zoom sur la Musique.....	26
C. Zoom sur l'Art Dramatique	32
D. Diffusion culturelle et création artistique.....	36
E. Le conservatoire et ses partenaires	37
F. Éducation Artistique et Culturelle	38
<i>III. LES ÉQUIPES ET LEUR FONCTIONNEMENT.....</i>	40
A. Personnel administratif et technique	40
B. Personnel enseignant.....	43
C. Fonctionnement.....	48
<i>IV. LES RESSOURCES DU CONSERVATOIRE</i>	49
A. Budget.....	49
B. Tarifs.....	55

C. Parc Instrumental.....	57
D. Parc Matériel.....	58
E. Le Centre de Documentation et d'Information	59
V. LA COMMUNICATION.....	60
A. Documents papier.....	60
B. Documents numériques.....	62
VI. LES LOCAUX.....	64
A. 22, Rue Thiers	64
B. Annexe : 14, Quai Jules Ferry	66
C. Salles décentralisées	66
D. Amplitude d'ouverture des locaux.....	66
LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION	68
I. LA DIMENSION PÉDAGOGIQUE.....	68
A. Musique	69
B. Art Dramatique	76
II. LE RAYONNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL DU CRD SUR LE TERRITOIRE	80
III. UNE ORGANISATION BIEN PENSÉE ET UN LIEU D'ÉPANOUISSEMENT	84
IV. UN PLAN DE FORMATION POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION.....	88
CONCLUSION	90
LEXIQUE	91

PRÉAMBULE

I. RAPPEL DE LA LOI

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales reconnaît les régions et départements comme partenaires organisationnels et financiers des communes en matière d'enseignement artistique spécialisé.

Chaque type de collectivité doit à son niveau et selon les compétences qui lui sont confiées, contribuer à l'amélioration de l'offre et des conditions d'accès à l'enseignement artistique pour tous les citoyens. Le projet d'établissement du conservatoire, rendu obligatoire pour les établissements classés (cf. décret du 12 octobre 2006 et arrêté du 15 décembre 2006) est un élément essentiel dans la mise en application de cette réforme. Rédigé pour une durée de 5 ans, il tient compte des réalités pédagogiques culturelles et artistiques actuelles, des spécificités de son territoire, des attentes de l'état, des collectivités, des usagers et des acteurs de l'enseignement et de l'éducation artistique.

Il s'inscrit dans les orientations données par les textes cadres du Ministère de la Culture :

- La charte des enseignements artistiques (2001)
- Les schémas d'orientation pédagogique théâtre (2005) et musique (2008)

II. ENJEUX ET MISSIONS DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire Gautier-d'Épinal, service public d'enseignement artistique spécialisé de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, classé par l'État en Conservatoire à Rayonnement Départemental, contribue à l'égalité d'accès à la culture sur son territoire par une action éducative menée au cœur de l'agglomération et du département. Outre l'enseignement spécialisé qu'il dispense, permettant la transmission des savoirs et savoir-faire fondamentaux nécessaires à la pratique de la musique et du théâtre, il œuvre en faveur du développement de la sensibilité et du sens esthétique de chacun.

Au travers de la découverte d'œuvres de référence, de genres musicaux et littéraires diversifiés, de concepts artistiques nouveaux, il doit chercher à stimuler les capacités de ses élèves à participer à des projets culturels, afin qu'ils prennent en compte leur environnement et construisent leur autonomie artistique et sociale dans le respect de l'autre.

Le conservatoire développe de nombreux partenariats avec l'Éducation Nationale, les associations, les structures de diffusion et de création ainsi qu'avec tous types de lieux d'accueil et d'encadrement de pratique amateur.

Dans une agglomération où la culture occupe une place importante, il collabore naturellement et de façon régulière avec les établissements culturels du territoire.

Il participe également à la réflexion et à la mise en place du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques des Vosges, département où il constitue un pôle de référence, représentant les orientations qui fondent la politique de l'Etat dans ce domaine.

Depuis septembre 2013 il fait partie du réseau des conservatoires du Grand Est (versant Alsace-Lorraine) qui organise des entrées et sorties communes en 3ème Cycle Spécialisé ou Cycle à Orientation Professionnelle.

Par un enseignement de qualité, conciliant exigence et accessibilité, il se doit de poser les bases nécessaires à la construction du projet artistique de chacun, qu'il se dirige vers une pratique amateur

ou un parcours professionnel. Il cherche également à réduire les inégalités sociales et géographiques d'accès à la culture et collaborer à l'Education Artistique et Culturelle.

La nouvelle Communauté d'Agglomération étendue à 78 communes depuis janvier 2017 travaille actuellement à l'élaboration d'un plan culture au sein duquel le conservatoire assumera pleinement sa place de pôle référent en matière d'enseignement artistique, de diffusion, de création et d'éducation artistique.

Le présent document, dans ce contexte, est un outil de pilotage privilégié pour établir des priorités, faire des choix clairs et définir des modes de fonctionnement efficaces pour la mise en œuvre d'un projet d'établissement ambitieux et réaliste au service de la population de la CAE et du Département. L'accessibilité, l'ouverture et l'adaptation à tous les publics, la garantie d'un enseignement de qualité et exigeant permettant de viser l'excellence pour tous sont les grandes lignes qui guident ce projet. Le label Conservatoire à Rayonnement Départemental décerné par le Ministère de la Culture représente une véritable reconnaissance du travail réalisé au quotidien par notre établissement. Il est d'une grande importance et prend tout son sens sur un département rural et modeste comme le nôtre où la présence de l'État aux côtés des collectivités territoriales est primordiale.

(A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Ministère de la Culture entame une réflexion sur deux réformes : celle des classements des conservatoires et celle des schémas d'orientation pédagogique)

III. BILAN DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2012-2017

Avant de se pencher sur un nouvel état des lieux du conservatoire, il est intéressant et nécessaire de faire un bref retour sur les préconisations du précédent projet d'établissement et constater ce qui a pu être mis en œuvre et réalisé.

A. Rayonnement local, départemental et régional

- Mise en place de résidences, master class, mutualisation d'enseignants avec les écoles de musiques du territoire et du département.

RÉALISÉ

- Examens communs de fin de 1^{er} cycle d'instrument avec l'École Intercommunale de Musique de Thaon-les-Vosges.

RÉALISÉ (1^{er} et 2^{ème} cycles)

- Extension des collaborations avec le CRR de Metz en matière d'examens de 3^{ème} Cycle Spécialisé.

RÉALISÉ : participation à la création et intégration du réseau des conservatoires du Grand Est en octobre 2013

B. Missions à créer ou redéfinir

- Mise en place d'un cursus Art Dramatique.

RÉALISÉ depuis septembre 2013 + création de Classes à Horaires Aménagés Théâtre en collège

- Rapprochement entre les classes du département Voix et l'Art Dramatique.

NON RÉALISÉ sauf avec le chant choral

- Partenariats avec Scènes-Vosges et le Théâtre du Peuple de Bussang.

RÉALISÉ et étendu aux ATP Vosges

- Redéfinition du cursus chant choral.
RÉALISÉ : évolution de la CHAM vocale de l'école de La Loge Blanche et transformation en École Chantante
- Dans le cadre du Pôle Départemental des Pratiques Collectives : rééquilibrage des postes et heures d'enseignement CRD/CD 88.
RÉALISÉ par la force des choses, le CD 88 ayant décidé de mettre fin à sa participation financière au PDPMC, les postes ont été modifiés et affectés au CRD seul

C. Personnels et formation professionnelle

- Augmentation vers un temps complet du poste de responsable administratif et financier.
RÉALISÉ
- Création d'un poste de conseiller aux études/enseignant.
RÉALISÉ
- Nécessité d'un 3^{ème} agent d'accueil.
RÉALISÉ + un 4^{ème} agent depuis l'entrée en service de l'annexe du conservatoire
- Augmentation du 2^{ème} poste de guitare vers un temps complet (20h/semaine).
RÉALISÉ partiellement, jusqu'à un temps non complet (18h/semaine)
- Acquisition de la nouvelle version du logiciel de gestion IMuse et formation des personnels administratifs et enseignants.
RÉALISÉ
- Formations en rapport avec une globalisation de l'enseignement musical.
RÉALISÉ et toujours en cours
- Réorganisation des modes d'évaluation.
En cours, nous avons pris du retard sur ce point, il est maintenant nécessaire d'y consacrer un travail important
- Accueil de nouveaux publics.
RÉALISÉ partiellement (Orchestre à l'école, Explorateurs), poursuivre la réflexion en cours sur l'accueil des personnes en situation de handicap

D. Locaux

- Salle de cours spécifique pour l'Art Dramatique.
RÉALISÉ à l'annexe du CRD (+ loges et une salle pour le travail des élèves en autonomie ou pour les cours de Français pour les CHAT)
- Salles de cours supplémentaires à l'annexe du CRD.
RÉALISÉ : 3 salles de cours
- Mise à disposition ponctuelle d'une salle de la Scène de Musiques Actuelles (La Souris Verte) pour des spectacles du CRD.
RÉALISÉ (une à deux fois par an)



CONTEXTE

I. LA RÉGION GRAND EST

De Strasbourg à l'Est, à Nogent-sur-Seine à l'Ouest, la Région Grand Est s'étend sur 57 500 km². Elle compte 10 départements : Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Meuse, Haute-Marne, Ardennes, Marne, Aube. Elle regroupe 5 552 388 habitants soit 8,4 % de la population française.

Profondément européenne, la Région Grand Est est la seule à compter quatre frontières, avec l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse.

1^{ère} région française en nombre de communes, elle se distingue par son caractère rural avec 5 152 communes dont 90 % comptent moins de 2 000 habitants.

En matière d'enseignement artistique spécialisé, elle compte :

- 4 Conservatoires à Rayonnement Régional :
 - Le conservatoire de la ville de Reims (Marne), de 1400 à 1500 élèves
 - Le conservatoire du Grand Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1650 élèves
 - Le conservatoire Gabriel Pierné de Metz Métropole (Moselle), 1500 élèves
 - Le conservatoire de Strasbourg (Bas-Rhin), 1700 élèves

- 5 Conservatoires à Rayonnement Départemental :
 - Le conservatoire de Charleville-Mézières (Ardennes), 700 élèves, musique & danse
 - Le conservatoire Marcel Landowski de Troyes (Aube), 1036 élèves, musique, théâtre & danse
 - Le conservatoire de Colmar (Haut-Rhin), 1054 élèves, musique & théâtre
 - Le conservatoire de Mulhouse (Haut-Rhin), 1300 élèves, musique, théâtre & danse
 - Le conservatoire Gautier-d'Épinal (Vosges), 946 élèves, musique & théâtre

- 16 Conservatoires à Rayonnement Communal ou Intercommunal:
Bar-sur-Aube (Aube), Romilly-sur-Seine (Aube), Sainte-Savine (Aube), Châlons-en-Champagne (Marne), Chaumont (Haute-Marne), Saint-Dizier (Haute-Marne), Bar-le-Duc (Meuse), Commercy (Meuse), Amnéville (Moselle), Forbach (Moselle), Metz (Moselle), Sarrebourg (Moselle), Sarreguemines (Moselle), Thionville (Moselle), Obernai (Bas-Rhin), Saint-Louis (Haut-Rhin)

En octobre 2013, cinq conservatoires lorrains et alsaciens se sont constitués en réseau pour l'organisation de leurs examens d'entrée et de sortie en 3^{ème} cycle spécialisé (ou COP), ils sont toujours au nombre de cinq aujourd'hui avec une défection côté lorrain et une adhésion côté alsacien. Ce réseau « Grand Est » est actuellement constitué des conservatoires de : Colmar, Epinal, Mulhouse, Nancy et Strasbourg.

Suite à la parution de l'arrêté du 5 janvier 2018 précisant les conditions d'agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique, les directeurs de ces 5 établissements se proposent de valoriser le travail accompli depuis 6 ans par ce réseau en déposant une demande commune d'agrément.



II. LE SILLON LORRAIN

En descendant le cours de la Moselle qui définit l'axe de ce pôle métropolitain, quatre conservatoires se succèdent :

- Le conservatoire Gautier-d'Épinal (CRD de la Communauté d'Agglomération d'Épinal)
- Le conservatoire du Grand Nancy (CRR de la métropole du Grand Nancy)
- Le conservatoire Gabriel Pierné (CRR de Metz Métropole)
- Le conservatoire de Thionville (CRC de la Ville de Thionville)

En mars 2015, le Sillon lorrain lance une étude intitulée :

« Assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'accompagnement opérationnel de la démarche de rapprochement entre les conservatoires du Sillon lorrain ».

Si ces établissements avaient jusque-là développé un certain nombre de collaborations (projets de classes instrumentales, classe de maîtres, examens communs), elles restaient très ponctuelles et souvent liées à des initiatives individuelles.

Très rapidement, la possibilité d'une mutualisation partielle ou totale des établissements par la création d'un EPCC a été écartée. En revanche, un certain nombre d'axes de collaboration ont été préconisés, parmi lesquels :

- Un DEM régional, mise en réseau des conservatoires du Grand Est (*fonctionne depuis octobre 2013*)
- La constitution d'un département de musique ancienne à l'échelle du Sillon lorrain (*les classes de clavecin se rencontrent annuellement depuis 2013*)
- La constitution d'un pôle théâtre (*fonctionne pour le 3^{ème} cycle spécialisé entre Metz et Nancy depuis 2016*)
- Des pratiques collectives concertées (*exemple : un temps fort commun annuel en orchestre symphonique*)
- Une harmonisation tarifaire, notamment pour les élèves en 3^{ème} cycle spécialisé (*en toute logique avec le réseau Grand Est existant*) qui pourrait favoriser la mobilité des élèves d'un site à l'autre en fonction d'une offre complémentaire d'unités d'enseignement
- Une concertation au niveau des recrutements qui favoriserait des postes partagés et des mises à disposition
- Des formations de personnels communes qui permettraient de créer du lien et de favoriser les projets partagés
- Une mise en réseau des partitions d'ensembles et d'orchestres

III. LE DÉPARTEMENT DES VOSGES

D'une superficie de 5 874 km², il est le 65^{ème} département de France par sa population.

Les Vosges poursuivent une légère baisse démographique depuis 2007 et comptent 369 741 habitants, soit 6,7 % de la population de la Région Grand Est.

La population du département se distingue par un vieillissement plus marqué qu'à l'échelle régionale et nationale (29,8% des habitants du département ont plus de 60 ans). Elle se concentre principalement dans le sillon de la Moselle et la partie Est du département, correspondant au massif des Vosges.

Épinal est la ville chef-lieu, c'est aussi la commune la plus peuplée avec près de 31 558 habitants.

Près de la moitié des communes vosgiennes a une population inférieure à 200 habitants, alors qu'une quarantaine de communes en comptent plus de 2 000. Territoire rural à densité de population assez faible par rapport à la moyenne nationale, le département des Vosges compte 63 habitants au km² répartis sur 506 communes regroupées dans 11 EPCI : 2 communautés d'agglomération dont celle d'Épinal et 9 communautés de communes. *

86% des Vosgiens habitent une commune de moins de 10 000 habitants.

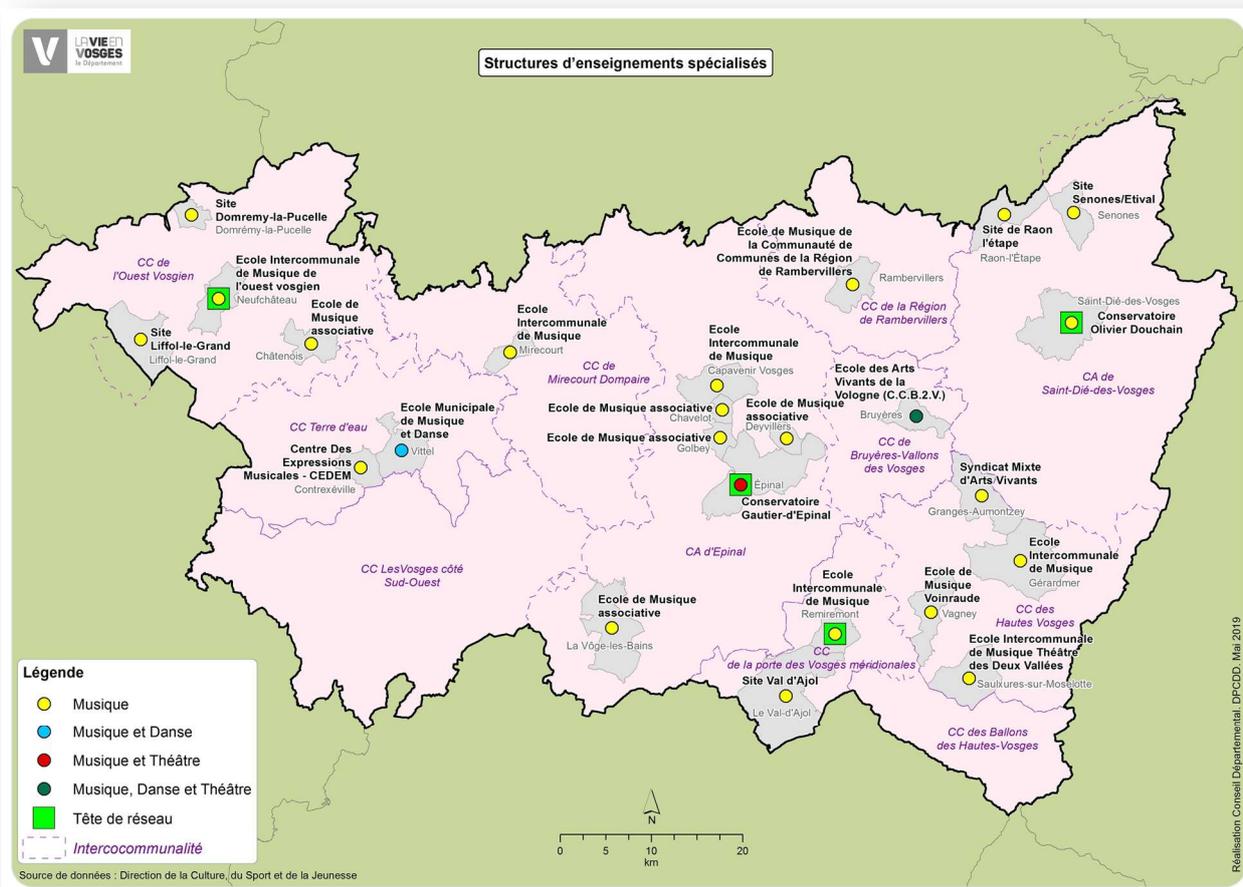
Le département des Vosges présente des soldes migratoire et naturel déficitaires.

En 2012, 277 **structures d'enseignement ou de pratique** de la musique, de la danse et du théâtre étaient recensées, elles accueillait près de 18 600 Vosgiens (chiffres du schéma départemental des enseignements artistiques 2014-2018) :

- pour la musique : 159 structures dont 19 écoles de musique et le CRD d'Épinal
- pour le théâtre : 88 structures (le CRD n'était pas comptabilisé ici puisque les premiers cours de théâtre n'ont été proposés qu'à partir de septembre 2013).

Parmi ces 277 structures, on trouvait un établissement labellisé par le Ministère de la Culture, des écoles municipales ou intercommunales, des structures socio-culturelles et écoles associatives, mais aussi des ensembles de pratiques collectives en amateur (harmonies, batteries fanfares, chorales, compagnies, troupes).

Cette carte, mise à jour en 2019, dans le cadre du nouveau schéma départemental, ne recense cette fois que les établissements d'enseignement artistique vosgiens :



* Les Vosges en chiffres, CD 88 sept. 2019 (données 2016)
 ** Atlas régional de la culture 2017

IV. LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté d'Agglomération d'Épinal compte 78 communes rassemblant 116 338 habitants sur une superficie de 1 118 km², c'est le plus important EPCI du département.

Epinal, ville centre, se situe par la route à 50 min. de Nancy, 1h30 de Metz, 2h10 de Strasbourg et 4h de Paris. Depuis 2007, l'arrivée du TGV dans les Vosges a contribué à une meilleure attractivité d'Epinal, en réduisant le temps de trajet pour Paris qui se situe entre 2h20 et 3h.

A. Équipements et activités culturelles sur le territoire de la CAE

(Listes non exhaustives)

Salles de spectacle :

- La Rotonde, Thaon-les-Vosges : 864 places
- Auditorium de la Louvière, Epinal : 579 places
- La Souris Verte, Epinal : 500 & 150 places
- Centre culturel, Golbey : 570 places
- Salle polyvalente, Xertigny : 400 places
- Centre culturel, Nomexy : 350 places
- Salle des Fêtes Marie Benoist, Bains-les-Bains : 317 places
- Théâtre municipal, Epinal : 315 places
- Salle Polyvalente, Uzemain : 300 places
- Salle Serpolier /maison Grandemange, Chantraine : 250 places
- Salle polyvalente, Hadol : 250 places
- Espace Culture et Loisirs, Uriménil : 250 places
- Salle Multi-activités, La Chapelle-aux-Bois : 250 places
- Salle de spectacle du Plateau de la Justice, Epinal : 220 places
- Salle des Fêtes, Darnieulles : 160 places
- Salle de l'Espée, Charmes : 150 places
- Salle polyvalente, Fontenoy-le-Château : 150 places
- Foyer hadolais, Hadol : 100 places
- Salle des Fêtes, Gruéy-les-Surance : 100 places
- Salle des Fêtes, Hadigny-les-Verrières : 100 places
- Auditorium de l'École Intercommunale de CapAvenir : 80 places
- Lavoir-théâtre Georges Brassens, Epinal : 65 places

Structures culturelles :

- Musée de l'image (Épinal) : équipement municipal
- Imagerie d'Épinal (Épinal) : entreprise privée classée « entreprise du patrimoine vivant » qui perpétue et valorise la tradition imagière
- Musée du chapitre (Épinal) : équipement municipal dédié au patrimoine historique de la Ville.
- Musée départemental d'art ancien et contemporain (Epinal): équipement départemental.
- Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Epinal (BMI): ouverte depuis 2009, elle est placée sous l'autorité de la communauté d'agglomération d'Épinal, ainsi que le relais BMI de Golbey, les médiathèques de Thaon-les-Vosges, Deyvillers et Bains-les-Bains.

- Cinés Palace (Épinal) : Cinéma multiplex classé Art et Essai, il est géré par une Société d'Économie Mixte dont la Ville d'Épinal est actionnaire majoritaire. Son partenariat avec l'association « la boîte à film » l'amène à intégrer dans sa programmation annuelle 50% de films art et essai.
- CinéVôge (Bains-les-Bains)
- Scènes Vosges (Épinal/CAE) : structure culturelle dédiée aux Arts de la Scène dont le projet s'inscrit en 5 directions : théâtre, danse, chanson française, jeune public, et cirque. Cette entité portée aujourd'hui par la CAE s'est prioritairement construite autour de la diffusion de spectacles, de la création et de la mise en place d'actions culturelles dans le domaine du spectacle vivant.
- La Souris Verte (Épinal/CAE) : Scène de Musiques Actuelles, régie autonome personnalisée qui vient d'obtenir le label SMAC en juillet 2018
- Maison du livre et de la culture (Charmes)
- Musée d'art militaire (Vincey)
- La Forteresse du château (Chatel-Nomexy)
- Planétarium (Épinal)

Salles d'exposition :

- Galerie de la Maison du Bailly (Épinal) : gérée par la Ville d'Épinal, elle est destinée à des expositions dans le domaine des Arts Plastiques, de l'artisanat et de l'art de vivre.
- Centre culturel (Épinal) : géré par l'Association de Gestion des Associations Culturelles d'Épinal avec une mise à disposition des locaux et du personnel par la Ville d'Épinal. Destiné aux associations, il coordonne le calendrier des manifestations et organise le forum annuel des associations culturelles.
- La Plomberie (Épinal) : anciens ateliers municipaux aménagés en 2010 en espaces d'exposition. Elle accueille 3 associations : *La Lune en Parachute*, *Le Mur*, *Le 46*, qui œuvrent pour la promotion de l'art contemporain.

Évènementiel :

Spectacles payants

- Scènes Vosges (CAE): structure culturelle dédiée aux Arts de la Scène
- Les Larmes du Rire (Épinal) : festival de théâtre burlesque
- Les concerts classiques
- Le floréal musical
- Les cafés jazz
- Rencontres de Socourt (Socourt) : festival de musiques et danses traditionnelles
- Les Amis du Théâtre Populaire
- Le studio d'enregistrement MicroClimat, qui propose depuis septembre 2017 des « concerts Ô studio » enregistrés en public (association « Les concerts qu'on sert »)

Accès libre et gratuit

- Les Imaginales (Épinal) : salon international du livre et de l'illustration dédié aux littératures de l'imaginaire.
- Fête des images (Épinal) : son et lumière, concours de mapping, expositions, etc
- Rues & Cies (Épinal) : spectacle vivant, festival de rue de théâtre burlesque, gestuel, danse, farce foraine, marionnettes, théâtres d'objets, cirque, jonglage, clown, voltige et acrobaties, musique...
- Épinal Bouge l'Été (Épinal) : concerts et spectacles pour enfants en juillet et août

B. Établissements scolaires sur le territoire de la CAE

On peut dénombrer sur la CAE **27** écoles maternelles, **39** écoles élémentaires, **40** écoles primaires, **10** collèges, **4** lycées dont un privé, **4** lycées professionnels dont un privé et **1** E.R.E.A.

La ville d'Épinal dispose de :

7 écoles maternelles

11 écoles élémentaires

5 écoles primaires dont une privée

1 école Montessori

4 collèges dont un privé

1 E.R.E.A.

4 lycées dont un privé

2 lycées professionnels dont un privé

Source : L'Annuaire éducation. gov : <https://www.education.gouv.fr/pid24301/annuaire-accueil-recherche.html>



C. Enseignement supérieur sur le territoire de la CAE

Avec 2800 étudiants, Épinal est la troisième ville universitaire en Lorraine.

Au fil des ans, l'offre universitaire s'est étoffée et rassemble désormais plus de 75 formations d'enseignement supérieur, que ce soit au niveau de l'Université de Lorraine, des écoles spécialisées ou encore des sections post-bac dans les lycées.

Universités de Lorraine :

- ESPE : École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
- Faculté du Sport
- IUT Hubert Curien : Institut Universitaire de Technologie
- ENSTIB : Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois
- CESS : Centre d'Études Supérieures Scientifiques – Faculté des Sciences et Technologies
- Faculté de Droit

Autres institutions :

- Lycée Saint-Joseph Formation
- CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers
- Négoventis – CCI Vosges
- ESAL : École Supérieure d'Art de Lorraine
- IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
- IFAS : Institut de Formation des Aides-Soignants
- CFA : Centre de Formation d'Apprentis – Pôle de Métiers
- Centre Formapôle

Brevet de Technicien Supérieur :

Lycées :

Pierre Mendès-France
Louis Lopicque
Saint-Joseph/Notre-Dame

Classes préparatoires :

Lycées:

Claude Gellée
Pierre Mendès France



LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL D'ÉPINAL AUJOURD'HUI, ÉTAT DES LIEUX ET CONSTATS

I. RAPPEL HISTORIQUE

Devant la nécessité de former les musiciens des pupitres de l'orchestre d'harmonie d'Épinal, Henri Najean, adjoint au Maire Charles Guthmüller, rédige en 1951, un rapport en faveur de la création d'une école de musique.

L'année suivante, l'École Municipale de Musique d'Épinal voit le jour avec à sa tête, le pianiste Pierre Maire.

L'établissement s'installe alors rue de la Louvière (actuellement Maison de l'étudiant).

En premier lieu, les professeurs recrutés ont pour mission d'enseigner auprès des élèves pratiquant un instrument à vent au sein de l'harmonie municipale, ainsi qu'aux élèves de CM2 du Petit Lycée.

Peu de temps après, le violon et le piano feront leur entrée sur la liste des instruments enseignés.

En 1983, la Ville d'Épinal décide de réorganiser le fonctionnement de l'école pour répondre aux normes fixées par le Ministère de la Culture et solliciter son agrément. L'école municipale deviendra École Nationale de Musique par décret du Ministère de la Culture en 1987. Il est depuis cette date, le seul établissement d'enseignement artistique des Vosges classé par l'État.

1989 voit le déménagement de l'établissement vers de nouveaux locaux plus adaptés au 22 rue Thiers. Ils seront inaugurés le 14 octobre par Philippe Seguin, Député-maire d'Épinal et ancien Ministre, en présence de Philippe Léotard, Ministre de la Culture.

Suite au décret du 12 octobre 2006, l'école adopte la nouvelle appellation de Conservatoire à Rayonnement Départemental.

Le 21 novembre 2008, Michel Heinrich, Député-maire d'Épinal, le nomme officiellement *Conservatoire Gautier-d'Épinal*, du nom de l'illustre trouvère ayant séjourné dans la région au XIII^e siècle, en présence de François Dépinal, dernier descendant de cette ancienne et célèbre famille.

L'établissement est transféré à la Communauté d'Agglomération d'Épinal le 1^{er} juillet 2013.

En septembre 2014 le bâtiment situé Quai Jules Ferry devient l'annexe du conservatoire.

Directeurs successifs :

- de 1952 à 1956 : Pierre Maire
- de 1956 à 1984 : Jean Creusot
- de 1984 à 1998 : Jean-Jacques Griesser
- de 1998 à 2000 : intérim (assuré par Jean-Paul Clavel puis Isabelle Thomas)
- de 2000 à sept. 2007 : Philippe Barthod
- de sept. 2007 à mai 2008 : intérim (assuré par Claude Trinidad et Isabelle Thomas)
- depuis mai 2008 : Isabelle Thomas

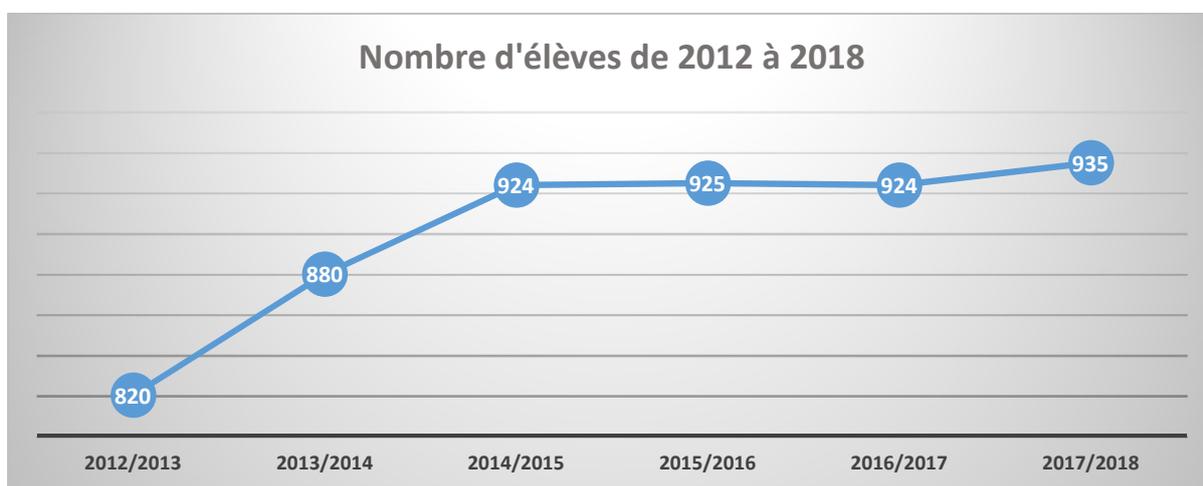
II. L'OFFRE ARTISTIQUE ET LES PUBLICS DU CRD

NB : Toutes les données chiffrées concernant les élèves correspondent à l'année scolaire 2017/2018

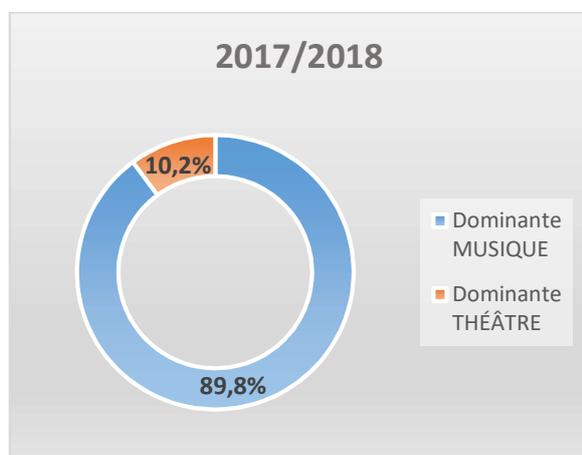
A. L'enseignement artistique (Musique et Art Dramatique)

Évolution des effectifs :

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
NOMBRE D'ELEVES	820	880	924	925	924	935
%		+7,32%	+5,00%	+0,11%	- 0,11%	+1,19%

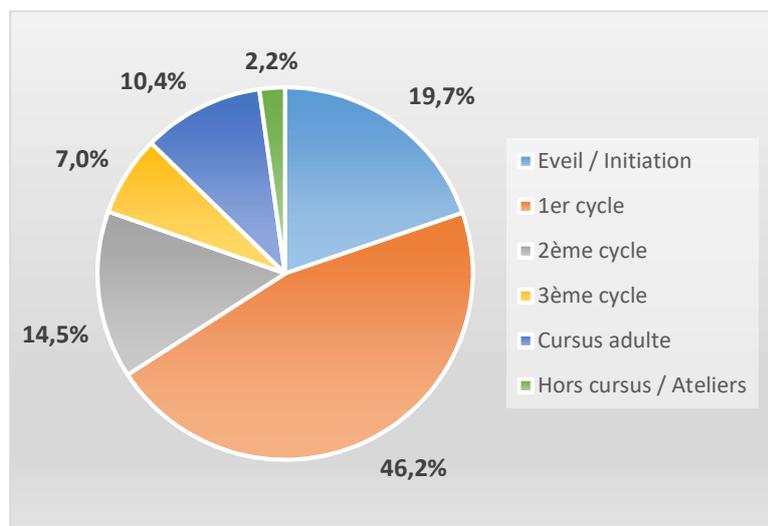


Répartition par spécialité :



	2017/2018	%
TOTAL	935	100%
Dominante MUSIQUE	840	89,8 %
Dominante THÉÂTRE	95	10,2 %

Répartition des élèves par niveau :



NIVEAU	Nombre d'élèves	%
Éveil / Initiation	187	19,7 %
1 ^{er} cycle	438	46,2 %
2 ^{ème} cycle	138	14,5 %
3 ^{ème} cycle	66	7,0 %
Adultes	99	10,4 %
Hors cursus / Ateliers	21	2,2 %



CONSTAT

Un effectif total stable depuis plusieurs années et proche de la capacité maximum. A noter une forte augmentation entre 2012 et 2014, que l'on peut expliquer par : la création du département Art Dramatique, la création des CHAT et l'évolution des CHAM vocales vers une École Chantante.

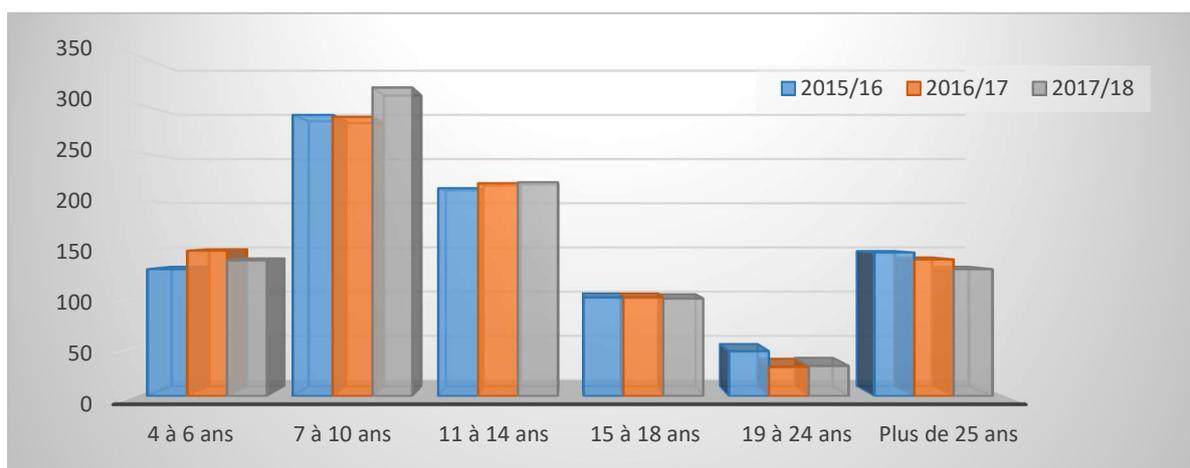
Musique : Enseignement de l'éveil au 3^{ème} Cycle. Cycle à Orientation Professionnelle en réseau.

Théâtre : Enseignement de l'initiation au 3^{ème} Cycle. Pas de COP, mais lien avec le CRR de Nancy pour une poursuite d'études théâtrales.

Près de 720 heures de cours dispensées chaque semaine.

Atout : l'existence de classes à horaires aménagés musique (primaire + collège) et théâtre (collège), 320 élèves qui bénéficient d'un enseignement renforcé dans des conditions optimales.

Répartition des élèves par tranche d'âge :

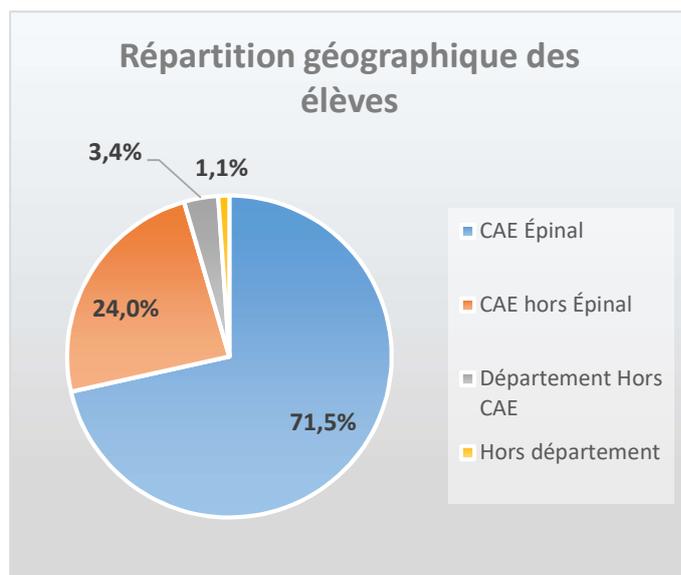


CONSTAT

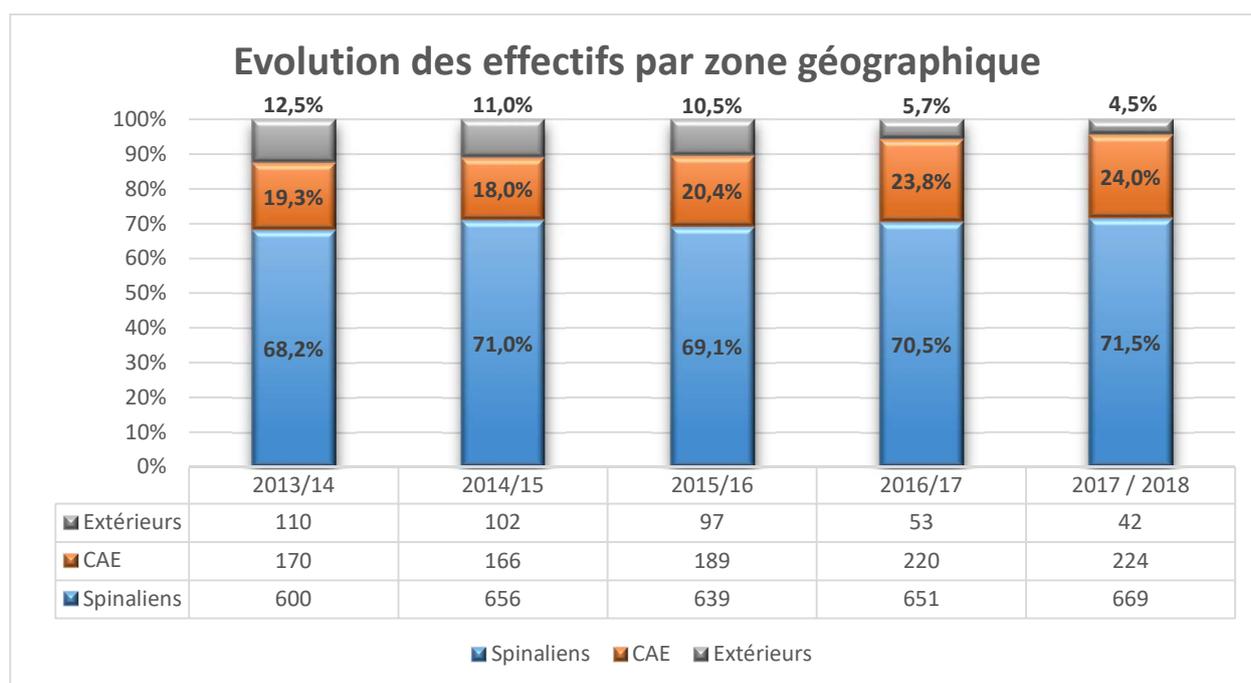
Le conservatoire accueille des élèves d'âges très variés : de 4 à 84 ans.

Les tendances constatées en 2012 se confirment : une proportion importante d'élèves en éveil et 1^{er} cycle, une baisse d'effectif qui s'amorce à l'entrée du collège et qui se poursuit au Lycée. Une faible proportion d'étudiants (tranche 19-24 ans), puis un nombre significatif d'élèves adultes.

Origine géographique des élèves :



ZONE GÉOGRAPHIQUE	Nbre d'élèves	%
CAE Épinal	669	71,5 %
CAE hors Épinal	224	24,0 %
Département Hors CAE	32	3,4 %
Hors département	10	1,1 %

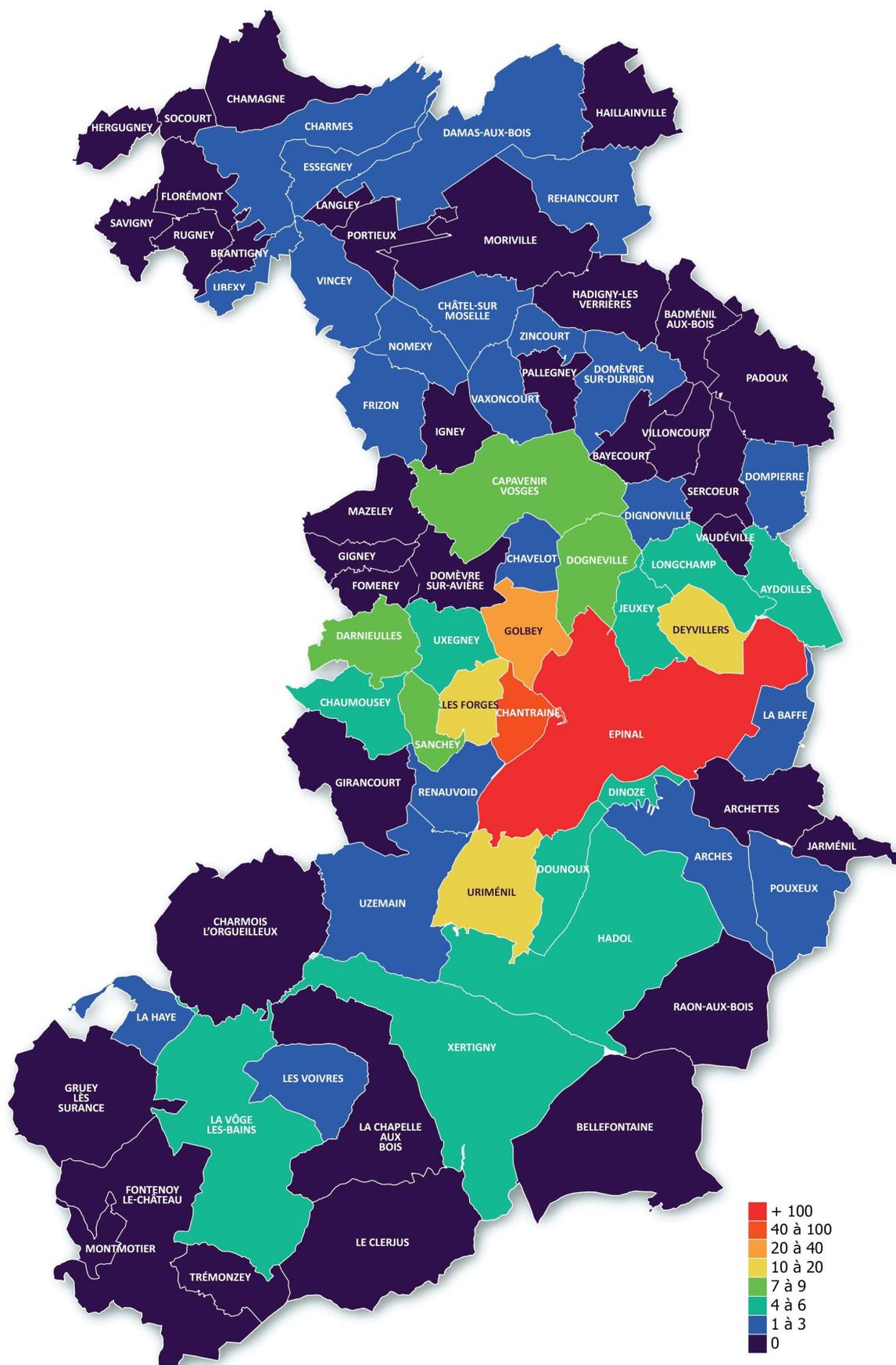


CONSTAT

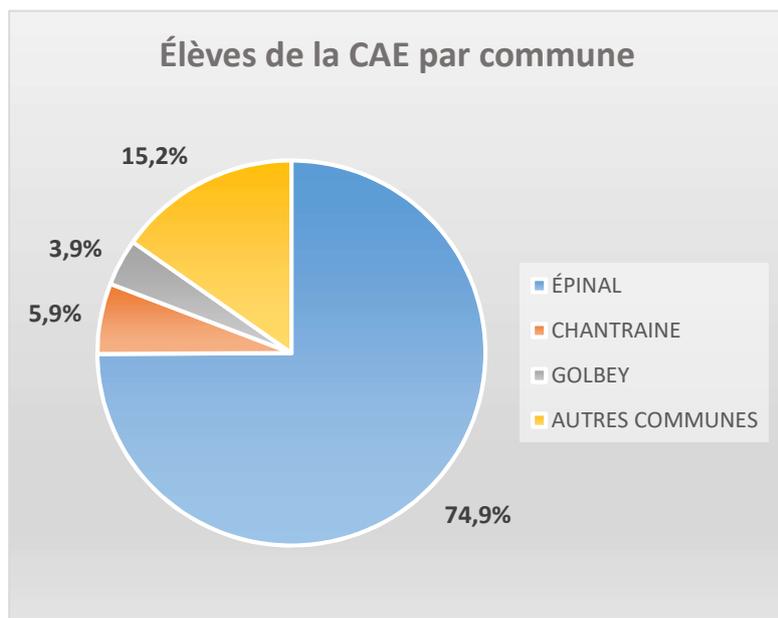
Une très importante proportion de Spinaliens qui se stabilise.

On note une augmentation progressive d'élèves issus de la CAE depuis la rentrée 2015. Les habitants pouvant bénéficier de tarifs spécifiques CAE très avantageux depuis juillet 2013 (date du transfert du CRD de la Ville à l'Agglomération), se tournent davantage vers le conservatoire.

Origine géographique des élèves issus de la CAE:



Répartition par commune des élèves issus de la CAE :



COMMUNES	Nbre d'élèves	%
ÉPINAL	669	74,9%
CHANTRAINE	53	5,9%
GOLBEY	35	3,9%
LES FORGES	12	15,2%
DEYVILLERS	10	
URIMENIL	10	
CAPAVENIR	9	
DARNIEULLES	8	
DOGNEVILLE	7	
SANCHEY	7	
DINOZE	6	
JEUXEY	6	
AUTRES COMMUNES	61	

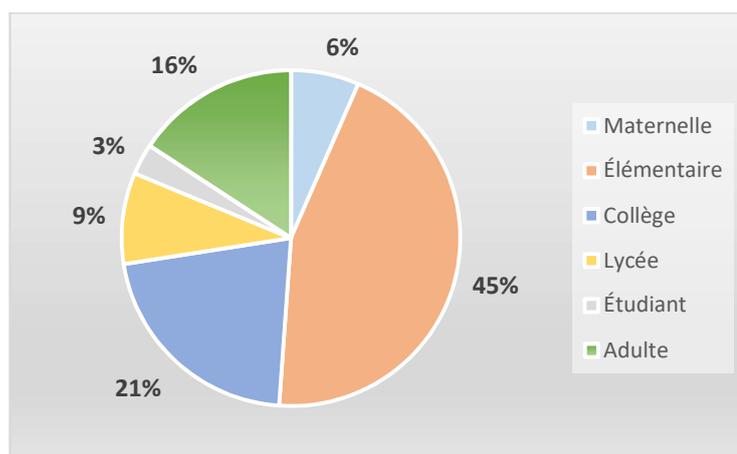


CONSTAT

Les élèves non Spinaliens viennent principalement des communes proches d'Épinal. Les raisons qui amènent les habitants plus éloignés à venir au conservatoire sont liées à différentes réalités :

- Lieu de travail des parents
- Type d'instrument pratiqué, non enseigné dans d'autres écoles plus proches du domicile
- Choix de l'Art Dramatique
- Inscription en 3^{ème} cycle spécialisé (le CRD d'Épinal étant le seul établissement vosgien à proposer ce cursus préprofessionnel).

Répartition des élèves par type d'établissement scolaire:



CONSTAT

Ce graphique est à rapprocher de celui de la p. 20 « Répartition par niveau » :

- Un 1^{er} cycle composé d'élèves de l'école élémentaire et du collège
- Un 2^{ème} cycle composé d'élèves du collège et du lycée
- Un 3^{ème} cycle composé d'élèves du lycée et de quelques étudiants

Répartition des élèves par établissement scolaire pour les 3 communes les plus représentées :

Épinal	Maternelle	149e RI	1
		Ambrail	20
		E. Durkheim	4
		Guilgot	6
		Les Epinettes	1
		Montessori	2
		P-E Victor	2
		Rossignol	3
		St Goëry	9
		St Laurent	2
		V. Hugo	3
	Elémentaire	Ambrail	16
		Loge Blanche	94
		St Laurent	5
		149e RI	6
		Centre	13
		Saut le Cerf	6
		E. Durkheim	7
		G. Rimey	2
		J. Macé	29
		L. Pergaud	6
		M. Ravel	96
		Montessori	3
St Goëry	28		
V. Hugo	7		

Épinal	Collège	G. Clémenceau	11
		J. Ferry	91
		Notre Dame	32
		St Exupéry	58
	Lycée	C. Gellée	52
		L. Lopicque	7
		P. Mendes-France	5
		St Joseph	13
	Enseignement Sup.	E.N.S.T.I.B.	5
		E.S.A.L.	8
		Lycée C. Gellée prépa	1
		I.U.T.	1
		Faculté de Droit	1
		Fac. Droit module théâtre	Var.
		Faculté de Sport	1

Chantraine	Maternelle	16
	Elémentaire	13
Golbey	Maternelle	3
	Elémentaire	4
	Collège	3



CONSTAT

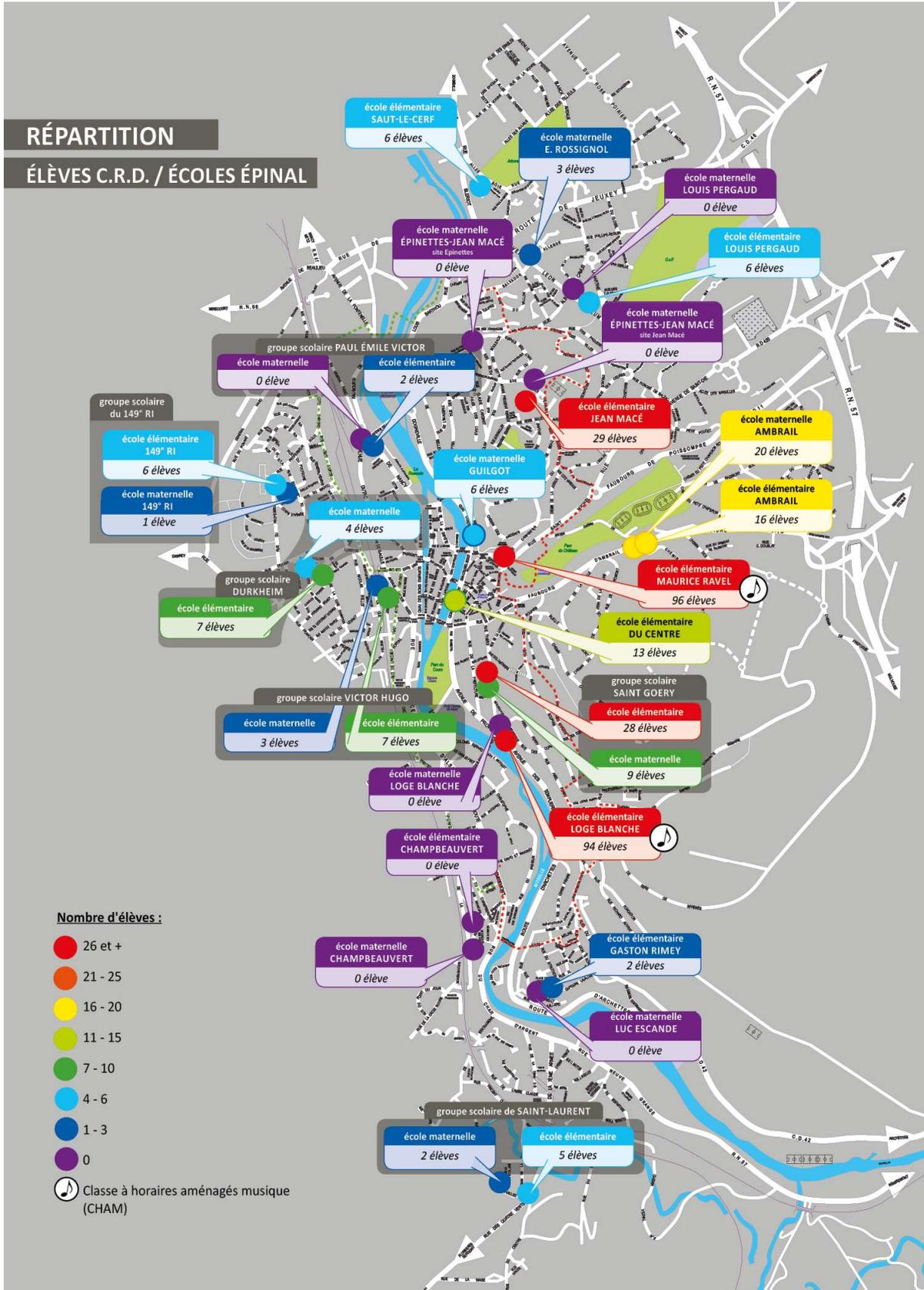
Si l'on écarte les établissements où sont implantés les CHAM, CHAT et Orchestre à l'école (Ravel, Loge Blanche, J. Ferry, St Exupéry, J. Macé), ainsi que le lycée C. Gellée qui accueille les options de spécialités musique et théâtre, on constate que les élèves viennent principalement des établissements du centre-ville (Guilgot, Centre, St Goëry, Notre Dame/St Joseph)

A noter cependant la très bonne représentation des écoles d'Ambrail et de Chantraine. On peut certainement expliquer cette fréquentation importante par l'intérêt de certains enseignants de ces établissements pour la musique, les présentations d'instruments et visites du CRD qu'ils ont sollicitées au cours des dernières années.

Ce constat nous amène à envisager un plan d'actions pour les écoles très peu représentées que l'on peut repérer sur la carte suivante.

RÉPARTITION

ÉLÈVES C.R.D. / ÉCOLES ÉPINAL



B. Zoom sur la Musique

Jardin et Éveil Musical :

2012 / 2013	2013 / 2014	2014 / 2015	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018
113	113	98	104	107	108

En 2018, 108 élèves sont inscrits en éveil dont :

- 21 élèves en Jardin
- 55 élèves en Éveil 1^{ère} année
- 32 élèves en Éveil 2^{ème} année



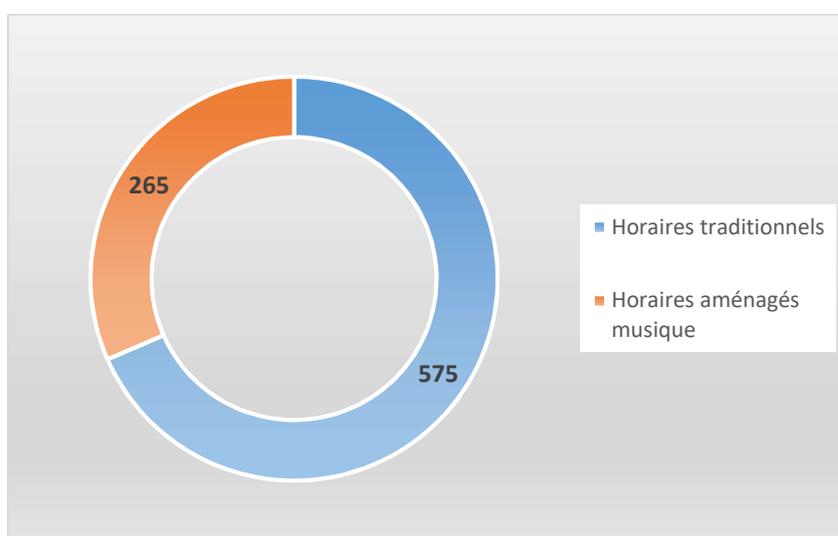
CONSTAT

La classe d'éveil se porte particulièrement bien et remporte un vif succès depuis de nombreuses années.

C'est un atout de taille puisque ces élèves sont la « pépinière » du conservatoire. Chaque année, ce sont entre 30 et 40 enfants venant d'éveil qui entrent en 1^{er} cycle.

Les tarifs très attractifs permettent un accès pour tous les publics.

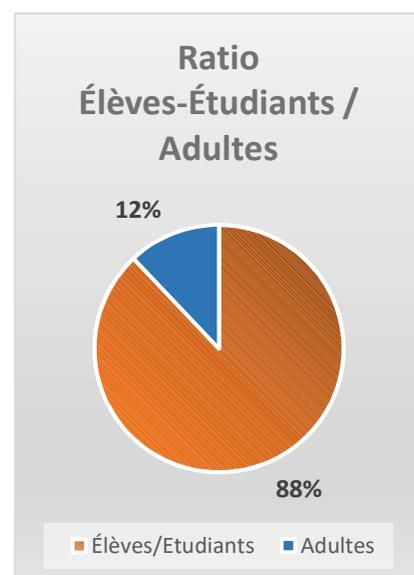
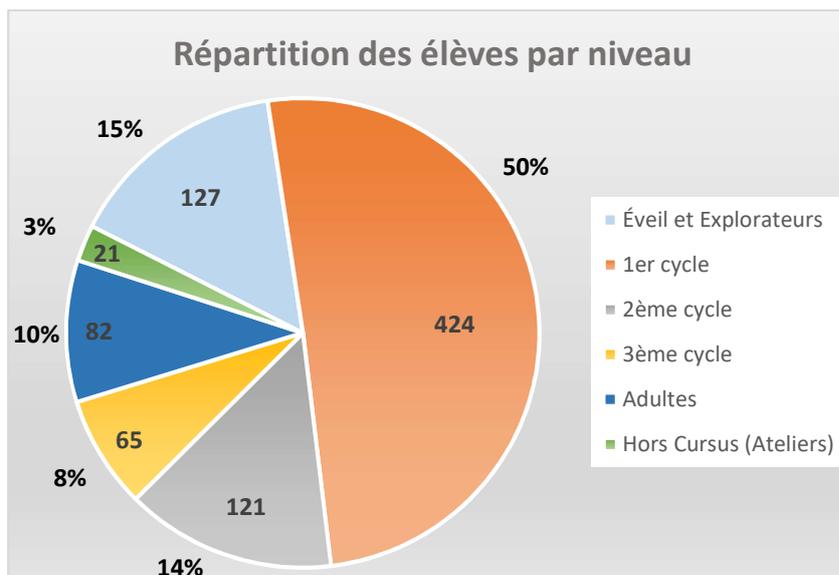
Horaires Traditionnels et Classes à Horaires Aménagés Musique:



CONSTAT

Les élèves en CHAM représentent un peu moins d'un tiers des usagers musiciens du conservatoire, ce qui est à souligner par rapport à la taille de l'établissement.

Répartition des élèves par niveau :



CONSTAT

Le 1^{er} cycle représente la moitié des élèves en musique. On peut en partie expliquer cette forte proportion par l'existence de plusieurs CHAM primaires et du dispositif Orchestre à l'école. Ils représentent à eux seuls 217 élèves, soit 51,2% du 1^{er} cycle.

Les élèves en cursus adulte représentent 12% des musiciens, nous restons dans la limite de ce que nous avons fixé, à savoir : un seuil maximum d'une centaine d'adultes.

La catégorie hors cursus comprend les élèves exclusivement inscrits dans un cours collectif (soit FM, soit un des orchestres ou ensembles).

La Formation Musicale :

Nous cherchons depuis plusieurs années à faire évoluer cette discipline au sein de l'établissement. Encore considérée par de nombreux élèves et parents comme « la matière ingrate » de l'enseignement musical, elle doit retrouver aux yeux de tous, son utilité originelle et ne plus être considérée à part, tout du moins au début de l'apprentissage.

Il est bon de rappeler que dans un conservatoire, tous les enseignants sont concernés par la Formation Musicale et qu'ils sont tous quelque part professeur de FM.

Comment accepter aujourd'hui qu'un enfant de 7 ans venu pour apprendre à jouer de la musique passe plus de temps assis à une table en cours de FM qu'à chanter ou pratiquer son instrument ?

Nous avons souhaité rompre avec cette habitude en mettant en place :

- Un allègement de temps de cours pour les 3 premières années du 1^{er} cycle : 1h30/ semaine (au lieu de 2h auparavant) qui se décompose en 45 minutes de chant choral et 45 minutes de cours où les notions abordées dans les chants seront retravaillées et approfondies de façon pratique et théorique.

- Les professeurs d'instruments ont connaissance des programmes et progressions du 1^{er} cycle de FM et sont mis à contribution. Il leur est demandé de vérifier régulièrement que les notions apprises en FM sont intégrées et facilement transposables à l'instrument (dans la limite des possibilités techniques qu'ils ont acquises).
- Depuis la rentrée 2017 est née la classe « Ensemble cordes 1C1 », elle est destinée aux élèves débutant un instrument de la famille des cordes. Ce cours d'1h30 est pris en charge par deux enseignants : un professeur de FM et un professeur d'instrument à cordes. Les enfants apprennent à chanter et jouer ensemble tout en découvrant les notions apprises habituellement en FM. Une classe « Ensemble vents 1C1 » vient d'être créée dans ce même esprit à la rentrée 2018.

Les évolutions futures de la FM seront abordées plus loin dans le chapitre : Perspectives d'évolution.

Pratiques collectives :

PRATIQUES COLLECTIVES	NOMBRE D'ÉLÈVES
Éveil et Explorateurs	127
Ensemble cordes 1C1	12
Ensembles CHAM Primaire	70
Orchestre à l'école	24
Atelier jazz/ Mus. Actu. CHAM	10
Ateliers Claviers CHAM	20
Orchestres à cordes	31
Orchestres à vents	48
Orchestre symphonique	32
Musique de chambre	13

PRATIQUES COLLECTIVES	NOMBRE D'ÉLÈVES
Big Band	18
Batucada	11
Percussions traditionnelles	35
Ateliers jazz	16
Chant choral intégré à la F.M.	108
Chant choral CHAM primaire	192
Chœur d'enfants	11
Chœur d'ados	20
Chœur de femmes	33
Ensembles mono instrumentaux	39



CONSTAT

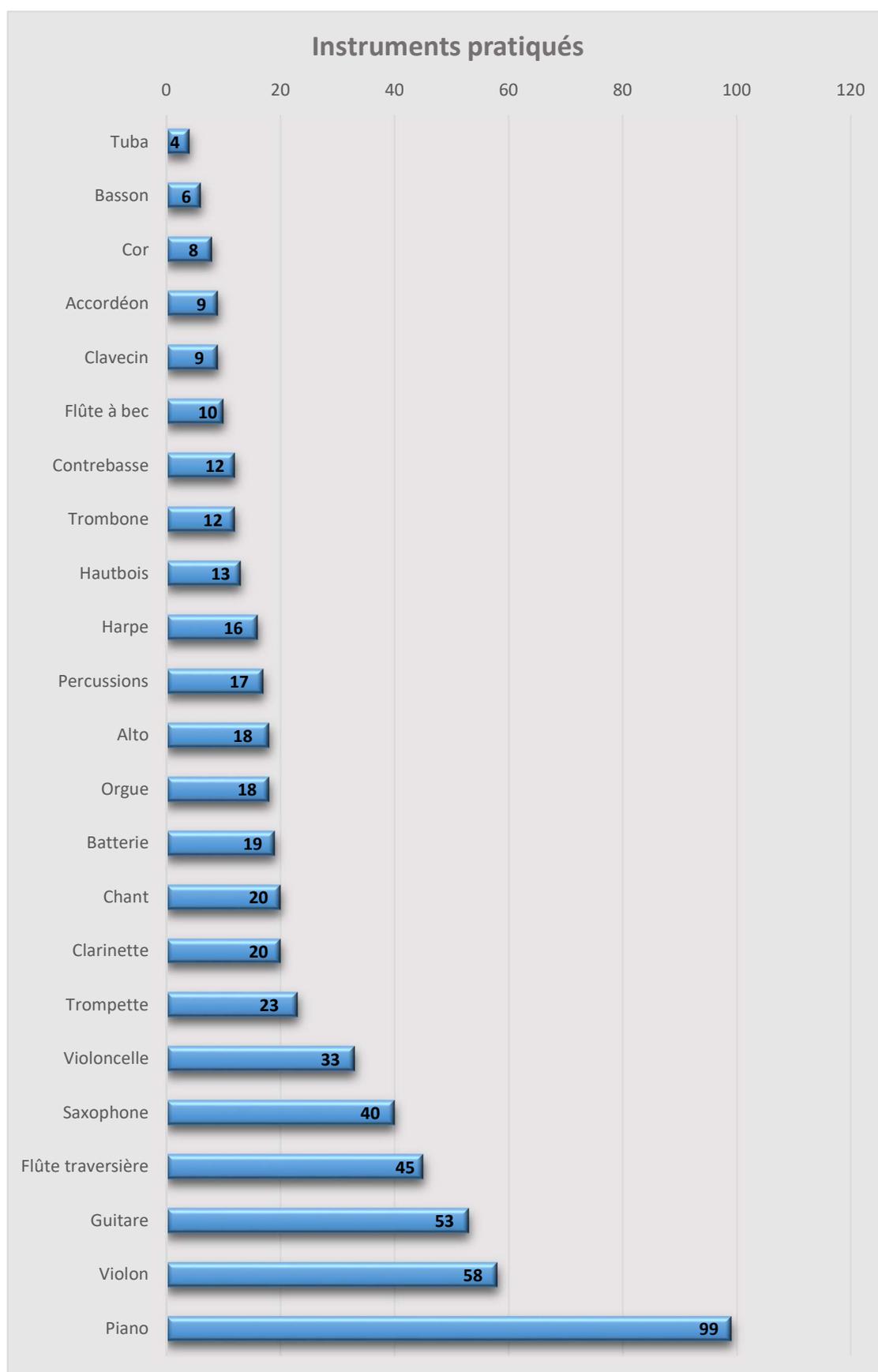
Un choix de pratiques collectives qui s'étoffe.

La pratique du chant choral est intégrée au cours de FM pour les 3 premières années du cycle 1.

Les élèves des classes expérimentales ont une pratique collective dès la 1^{ère} année d'apprentissage.

Point d'amélioration : Il est toujours difficile d'intégrer les pianistes et organistes aux pratiques collectives, malgré des propositions de musique de chambre, d'accompagnement de chœurs ou d'instruments.

Répartition des élèves par discipline instrumentale:



DISCIPLINES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE PROFESSEURS
Accordéon	9	1
Alto	18	1
Basson	6	1
Batterie	19	1
Chant	20	1
Clarinette	20	1
Clavecin	9	1
Contrebasse	12	1
Cor	8	1
Chant Choral	357	2
Éveil Musical	109	1
Flûte à bec	10	1
Flûte traversière	45	2+ (1*)
Formation Musicale	443	6

DISCIPLINES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE PROFESSEURS
GAO	1	1
Guitare	53	2
Harpe	16	1
Hautbois	13	1
Jazz	38	3
Orgue	18	1
Percussions	17	1
Percussions traditionnelles	35	1
Piano	99	5
Saxophone	40	2
Trombone	12	1
Trompette	23	2
Tuba	4	1
Violon	58	3
Violoncelle	33	2

NB : certains enseignants et élèves peuvent être comptés plusieurs fois

* la directrice assure quelques heures d'enseignement



CONSTAT

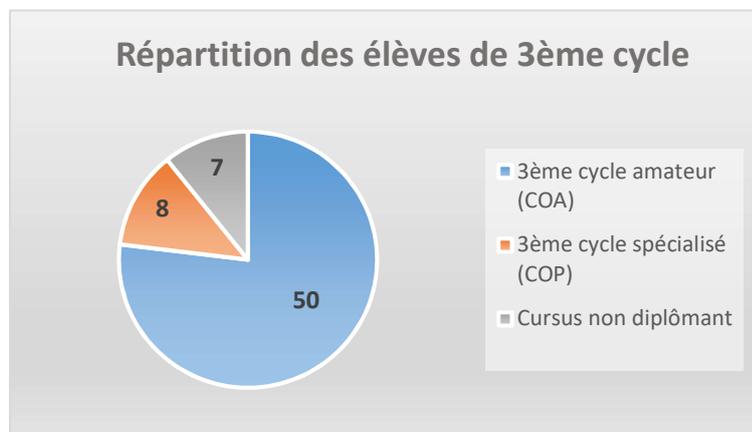
Un large éventail de disciplines proposées.

Prédominance des 4 instruments plébiscités dans tous les établissements : piano, violon, guitare et flûte. Cependant, le dispositif « Les Explorateurs » ainsi que les différentes actions menées auprès des classes d'éveil qui s'attachent à faire connaître les instruments les moins choisis par les élèves, ont permis de rééquilibrer certaines classes peu fréquentées.

D'autre part, nous limitons le plus possible les listes d'attente en début d'année scolaire par un conseil personnalisé auprès des nouveaux élèves et la possibilité de patienter en découvrant un autre instrument pendant un an.

NB : Les élèves comptabilisés en Jazz, ne suivent pas nécessairement le cursus jazz complet. Certains ne pratiquent qu'une activité comme le Big Band, d'autres suivent la FM Jazz ainsi que d'autres cours spécifiques.

Répartition des élèves en 3^{ème} Cycle :



CYCLES	Nombre d'élèves
3 ^{ème} cycle amateur (COA)	50
3 ^{ème} cycle spécialisé (COP)	8
Cursus non diplômé	7



CONSTAT

Le cursus non diplômé, que l'on peut rapprocher d'un « parcours continué », a été mis en place à Epinal il y a plus de 15 ans. Il représentait une alternative intéressante aux cycles amateur et spécialisé : moins de contraintes en heures de cours (arrêt de la FM si fin de 2^{ème} cycle validé), de la pratique d'ensembles et le maintien d'un cours d'instrument.

Il semble qu'il soit moins choisi depuis quelques années, et ce, au profit du cycle amateur. En effet, l'obtention d'un diplôme tel que le CEM est de nouveau recherché, d'où la présence de 50 élèves dans ce cycle. Bien qu'il soit encore un peu tôt pour en tirer des conclusions fiables, cette tendance récente est à prendre en compte.

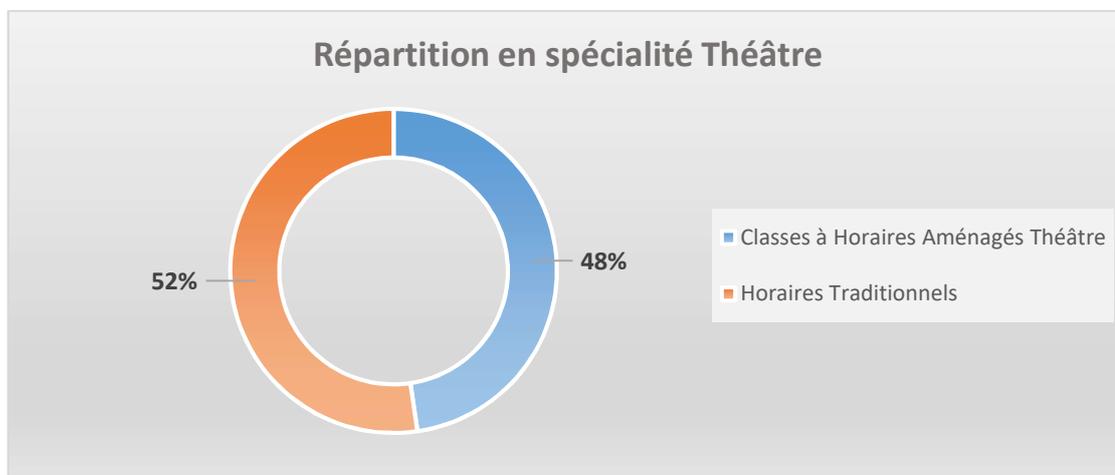
Le 3^{ème} cycle spécialisé compte selon les années entre 6 et 15 élèves. Le CRD d'Épinal peut difficilement espérer franchir ce cap de la quinzaine d'élèves pour les raisons déjà évoquées dans le précédent projet d'établissement : Épinal, malgré un développement important ces dernières années des structures d'enseignement supérieur, n'est pas une grande ville universitaire. La plupart des élèves du CRD quittent la ville après le bac pour se diriger vers une faculté (Nancy ou Strasbourg notamment pour la musicologie).

Quant aux quelques 2 800 étudiants scolarisés à Épinal, ils sont peu représentés au CRD : seulement 17 pour l'année scolaire 2017/2018. Ils viennent majoritairement de l'École Supérieure d'Art de Lorraine, site d'Épinal (8) et de l'École Nationale Supérieure des Technologies et de l'Industrie du Bois (5).

Depuis la rentrée 2013, les CRR de Nancy et Strasbourg et les CRD de Colmar et Épinal organisent conjointement les entrées et sorties de COP (3^{ème} cycle spécialisé) dans le cadre du réseau Grand Est des conservatoires. Ils ont été rejoints par le CRD de Mulhouse en octobre 2018.

C. Zoom sur l'Art Dramatique

Horaires Traditionnels et Classes à Horaires Aménagés Théâtre:



CONSTAT

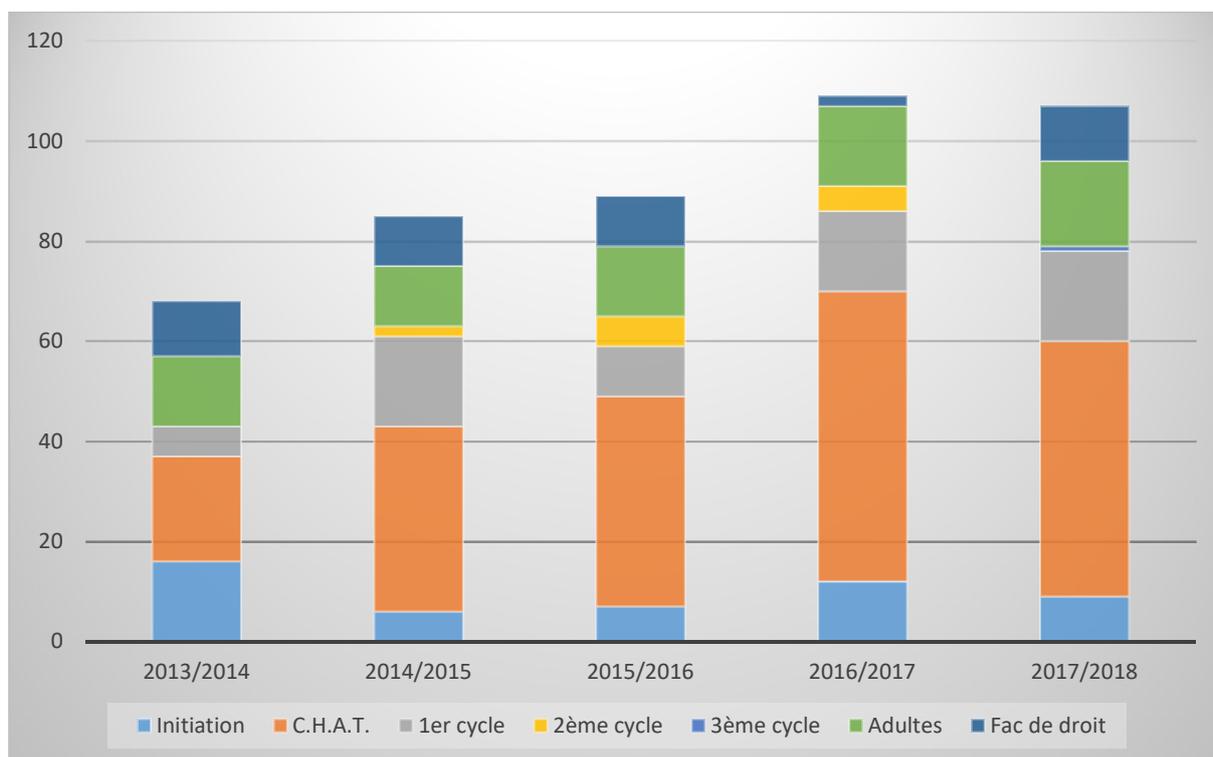
Ouvert en septembre 2013, le département Art Dramatique a accueilli 86 élèves dès la 1^{ère} année, ce qui prouve que cette nouvelle spécialité était très attendue. Nous avons fait le choix d'accepter toutes les candidatures pour débiter, sachant qu'une légère baisse d'effectif se ferait rapidement sentir, après une prise de conscience de l'investissement que nécessite l'apprentissage de cette discipline, aussi bien en heures de présence qu'en travail personnel.

D'autre part, le nombre d'élèves accueillis les deux premières années en CHAT était trop important. Nous essayons aujourd'hui de maintenir un maximum de 15 élèves par classe, sachant que le nombre idéal est de 12.

Évolution des effectifs depuis 2013 :

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Initiation	16	6	7	12	9
C.H.A.T.	21	37	42	58	51
1 ^{er} cycle	6	18	10	16	18
2 ^{ème} cycle	0	2	6	5	0
3 ^{ème} cycle	0	0	0	0	1
Adultes	14	12	14	16	17
Module L2Fac de droit	11	10	10	2	11
TOTAL	68	85	89	109	107

NB : Attention ces chiffres indiquent le nombre d'élèves inscrits en **dominante théâtre**. Le nombre d'élèves pratiquant le théâtre est donc plus élevé puisque chaque année en moyenne, une dizaine d'élèves en dominante musique pratiquent également le théâtre.



CONSTAT

Des conditions d'accueil optimales qui permettent de maintenir l'effectif important de départ :

Deux enseignants depuis la 3^{ème} année d'existence du département. Un 2^{ème} enseignant a été sollicité pour assurer la moitié des cours CHAT et l'atelier Adultes. Tout d'abord mis à disposition du conservatoire par une association, ce professeur est désormais agent de la CAE. Son arrivée a permis de venir en appui de l'enseignant à temps plein pour qui il était impossible d'assurer seul le suivi pédagogique d'un si grand nombre d'élèves.

Une salle de cours exclusivement dédiée à l'enseignement de l'Art Dramatique, dotée d'un équipement lumière, audio et vidéo, de pendrillons, d'un piano.

Deux loges attenantes (miroirs et lavabo), ainsi qu'une salle disponible à l'étage supérieur pour accueillir les cours de Français des CHAT (cours théoriques avec le professeur du collège en alternance avec les cours de pratique avec les enseignants du CRD). Cette salle est également disponible pour les cours de cycle d'initiation, cycles 1 et 2, pour un travail des élèves en autonomie.

La proximité du théâtre municipal (150m), permet aux élèves de travailler et se produire dans des conditions professionnelles de nombreuses fois dans l'année.

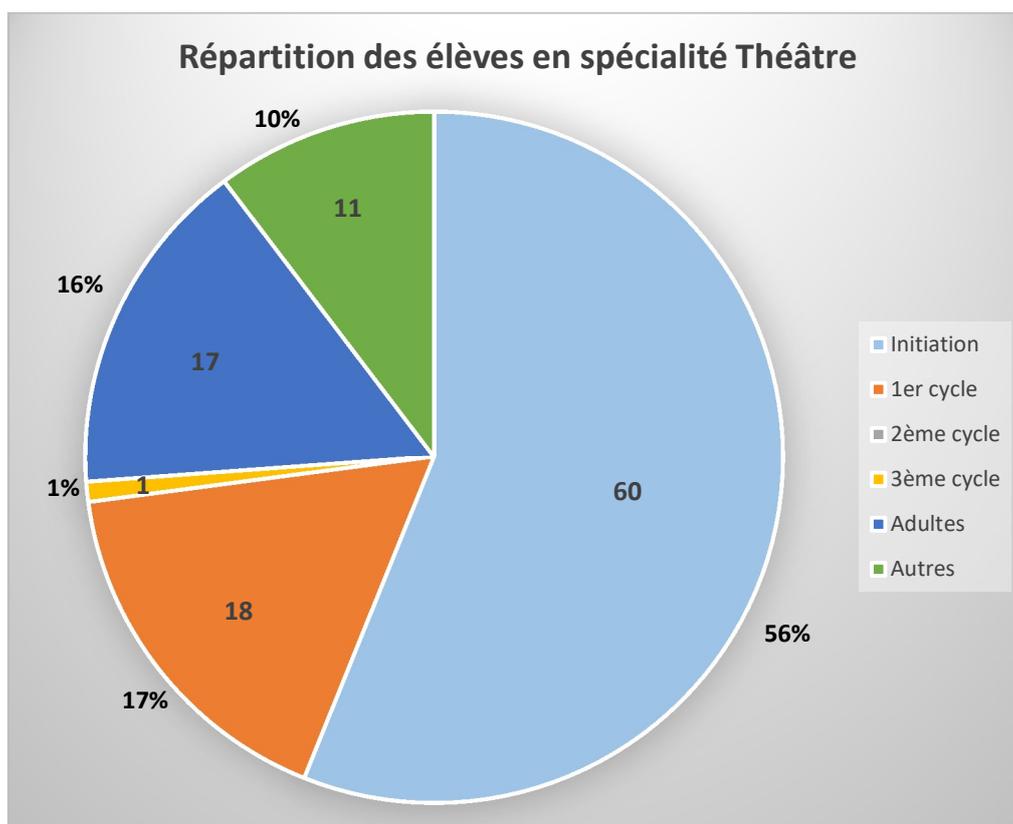
Depuis deux ans, mise en place d'une pratique chant choral au sein des cours de cycles 1 et 2.

Des partenariats en matière de master class, stages et spectacles avec Scènes Vosges, les ATP et le théâtre du peuple de Bussang.

Des stages avec des intervenants extérieurs (en moyenne 2 fois/an) dans des domaines complémentaires à ceux maîtrisés par les deux enseignants (masque, théâtre de rue, marionnettes, etc.).

A noter : Depuis 2014, le CRD est partenaire de l'Université de Lorraine (Faculté de Droit d'Épinal) dans le cadre d'un module optionnel Théâtre pour les étudiants de L2. Entre 8 et 12 étudiants bénéficient chaque année de 30 heures de cours dispensées par l'enseignant Théâtre du CRD.

Répartition des élèves par niveau :



CONSTAT

Un cycle d'initiation (12-15 ans) très important. Tout comme pour la musique, les classes à horaires aménagés augmentent très significativement la proportion du cycle d'initiation : 51 élèves en CHAT au collège Saint-Exupéry.

L'âge requis pour entrer en 1^{er} cycle étant de 15 ans, le théâtre rencontre en 2^{ème} cycle les mêmes difficultés que la musique en 3^{ème} cycle spécialisé : le départ des élèves vers une autre ville pour la poursuite de leurs études. Ceci explique l'unique élève en 3^{ème} cycle amateur pour l'année 2017-2018.

Cependant, signalons que l'Art Dramatique attire davantage les étudiants spinaliens que la musique. Les raisons sont simples : il est plus facile de débiter cette activité à un âge avancé et sans aucune notion de base, les cycles sont plus courts et la progression des élèves comédiens peut être parfois très rapide. Il a fallu 3 années pour que le département théâtre soit mieux connu des étudiants, ceci nous a permis aujourd'hui d'obtenir un meilleur équilibre entre 1^{er} et 2^{ème} cycle.

Le temps de cours a dû être adapté pour répondre aux difficultés de disponibilité des élèves (en grande majorité lycéens) et est inférieur aux préconisations du schéma d'orientation.



D. Diffusion culturelle et création artistique

Pour l'année 2017-2018 : 82 actions d'octobre 2017 à juillet 2018 dont:

- 4 classes de maître (3 pour le département musique et 1 pour le département théâtre)
- 33 auditions de classes
- 9 représentations de théâtre
- 26 manifestations figurant sur la plaquette annuelle du conservatoire

La proposition d'une thématique annuelle, définie en concertation avec l'équipe pédagogique permet de colorer la saison artistique pour chaque année scolaire. Les enseignants peuvent intégrer dans les programmes de concerts une ou plusieurs œuvres représentatives de ce fil conducteur. Le travail dans les cours peut lui aussi s'enrichir de cette thématique, notamment en formation musicale et dans les pratiques collectives. Dans une démarche similaire à celle de l'Éducation Artistique et Culturelle, les œuvres ainsi abordées favorisent la transversalité au niveau des arts, des disciplines, elles restent plus facilement en mémoire chez les élèves, tels des jalons tout au long de leur parcours musical au conservatoire.

- 2011-2012 : Les musiques à danser
- 2012-2013 : Exotismes
- 2013-2014 : Des Mots et des Notes
- 2014-2015 : Les Éléments
- 2015-2016 : A l'Heure Anglaise
- 2016-2017 : Fantastique!
- 2017- 2018 : La Nature, source d'inspiration renouvelable

Les grands rendez-vous habituels :

- Concert des lauréats : cette manifestation de grande qualité donne l'occasion aux lauréats de se produire seuls, accompagnés ou en soliste avec l'orchestre symphonique
- Représentations de théâtre
- Concert de chant choral des CHAM collège
- Concert de l'Orchestre Symphonique
- Fête de la Musique
- Classes de maître
- Artistes invités
- Concerts pédagogiques : concerts pluridisciplinaires, auditions de classe, concerts à thème ou sur une idée originale
- Concerts en partenariat avec d'autres conservatoires de la région ou des écoles de musique du département



CONSTAT

Le lancement de la saison artistique du conservatoire est un moment très attendu par le public. Ces productions, indissociables du travail pédagogique mené par les enseignants avec leurs élèves, est l'un des aboutissements de la mission d'enseignement de l'établissement.

C'est également un moment privilégié où les élèves se présentent au public et apprennent à gérer leurs émotions tout en valorisant leur travail.

Par ce biais, le conservatoire participe à l'animation culturelle de la CAE en proposant des spectacles gratuits.

Il cherche maintenant à élargir son périmètre d'action en investissant d'autres salles de spectacles adaptées situées sur le territoire communautaire, ce qui permettra également de résoudre des difficultés liées à une très forte demande d'occupation des salles de spectacles spinaliennes.

E. Le conservatoire et ses partenaires

À l'échelon de la Communauté d'Agglomération :

- La Ville d'Épinal:
 - Direction des Affaires Culturelles
 - Musée de l'Image
 - Direction des affaires scolaires
 - Service gestion des salles
 - Services techniques
 - Pôle manifestations
 - Direction des festivals
- La Bibliothèque Multimedia Intercommunale
- La Souris Verte
- Scènes Vosges
- L'école intercommunale de musique de Thaon-les-Vosges
- L'école de musique associative de Golbey
- Les associations spinaliennes :
 - Les Concerts Classiques
 - Le Floréal Musical d'Épinal
 - Le Concours Artistique d'Épinal
 - Le Concours International de piano
 - Les Café Jazz
 - Les Amis du Théâtre Populaire
 - Les centres sociaux
- Le crédit Mutuel Enseignant (partenaire sur 3 ans du projet Orchestre à l'École)

À l'échelon départemental :

- Le Conseil Départemental des Vosges
- Le Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain
- Le Théâtre du Peuple de Bussang
- De nombreuses écoles de musique du département parmi lesquelles: Mirecourt, Vittel, Saint-Dié-des-Vosges, Gérardmer, Neufchâteau, Rambervillers, Saulxures-sur-Moselotte, etc.

À l'échelon régional :

- L'École Supérieure d'Art de Lorraine, notamment son pôle musique et danse (CEFEDM)
- Les Conservatoires de la Région Grand Est regroupés en réseau pour les Cycles à Orientation Professionnelle:
 - Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Nancy
 - Conservatoire à Rayonnement Régional de Strasbourg
 - Conservatoire à Rayonnement Départemental de Colmar
 - Conservatoire à Rayonnement Départemental de Mulhouse
- Les autres Conservatoires de la Région Grand Est
- L'Opéra National de Lorraine

À l'échelon national et international:

- L'Éducation Nationale
- L'association Orchestre à l'École
- Certaines villes jumelées avec Épinal (Italie, Allemagne, Angleterre, République Tchèque)

F. Éducation Artistique et Culturelle

Le conservatoire assure une mission d'Éducation Artistique et Culturelle dans le domaine scolaire, à destination des classes à Horaires Aménagés, de la classe Orchestre à l'École, mais aussi de façon plus ponctuelle dans le cadre d'interventions dans des écoles.

Il s'agit principalement de rencontres/présentations d'instruments avec les élèves de classes élémentaires. Ce type d'action se déclinera sous une nouvelle formule, nous sommes actuellement en cours de contractualisation avec l'Inspection Académique au travers d'une proposition de parcours découverte en relation avec les programmes scolaires et les compétences à acquérir sur le plan artistique et culturel.

Dans une recherche d'ouverture de notre établissement vers de nouveaux publics, nous souhaitons travailler tout particulièrement avec les écoles du territoire où l'on relève le moins d'élèves inscrits au conservatoire (*cf. carte p. 25*).

La saison artistique annuelle du conservatoire est également un outil d'Éducation Artistique et Culturelle pour le « tout public ». Les différents concerts et spectacles sont tous gratuits et organisés dans des lieux variés qui ne sont pas toujours spécifiquement dédiés à la musique, donnant ainsi l'opportunité à tout un chacun de rencontrer les œuvres musicales, y compris par hasard.

Le choix d'une thématique annuelle permet de proposer des programmes « orientés » qui peuvent être le point de départ d'une démarche individuelle de recherche et d'approfondissement.

Nous verrons plus loin, que le nouvel ensemble orchestral de la CAE en lien avec le conservatoire, s'est déjà fortement positionné sur le champ de l'Éducation Artistique et Culturelle.



III. LES ÉQUIPES ET LEUR FONCTIONNEMENT

Le conservatoire compte 64 agents répartis en 3 branches professionnelles.

*Les agents d'entretien sont mis à disposition du conservatoire par le service « moyens généraux » de la CAE.

A. Personnel administratif et technique

Fonction	Nombre de postes	Cadre d'emploi	Catégorie	Statut	Temps de travail
Directrice	1	DEEA	A	Titulaire	TC
Conseillère aux études	1	PEA	A	Titulaire	TNC sur part admin.
Responsable communication-animation	1	PEA	A	Titulaire	TC
Responsable administratif et financier	1	Rédacteur	B	Titulaire	TC
Régisseur technique	1	Technicien	B	Titulaire	TC
Secrétaire-régisseur de recettes	1	AA	C	Contractuel	TC
Secrétaire-scolarité	1	AA	C	Titulaire	TP 80%
Documentalistes	2	ACPB	B	Titulaire	TP 80%
		AA	C	Titulaire	TP 80%
Agents d'accueil	4	AA	C	Titulaire	TC
		AA	C	Stagiaire	TC
		-	C	Contractuel	TC
		AA	C	Titulaire	TC
Agents d'entretien*	2	AT	C	Contractuel	TC
		AT	C	Contractuel	TC
TOTAL	13 + 2				

Soit 11,7 équivalent Temps Plein

DEEA : Directeur d'établissement d'enseignement artistique

PEA : Professeur d'enseignement artistique

ACPB : Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques

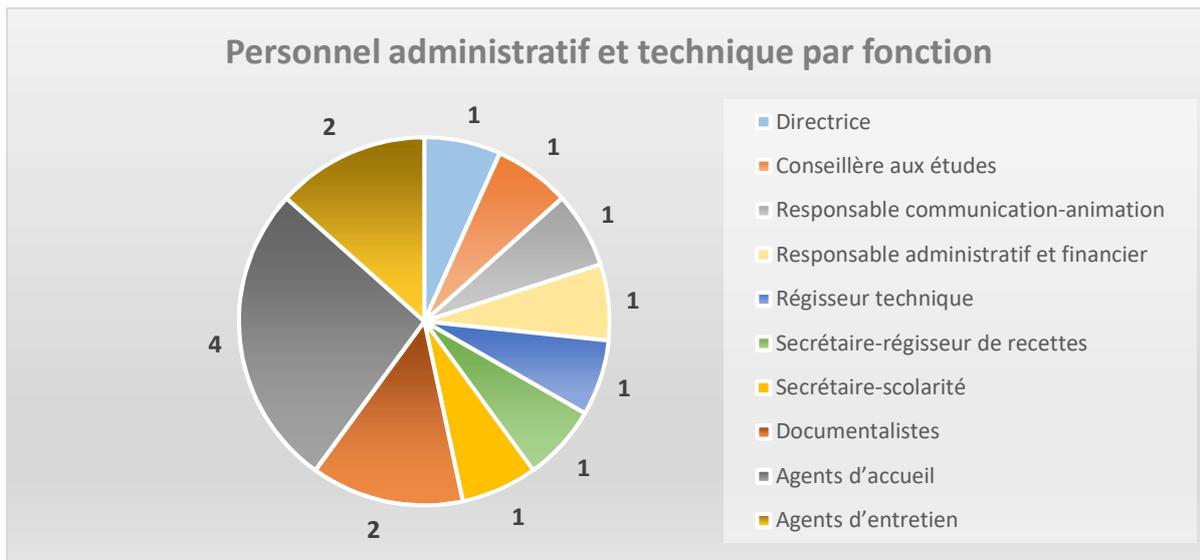
AA : Adjoint administratif

AT : Adjoint technique

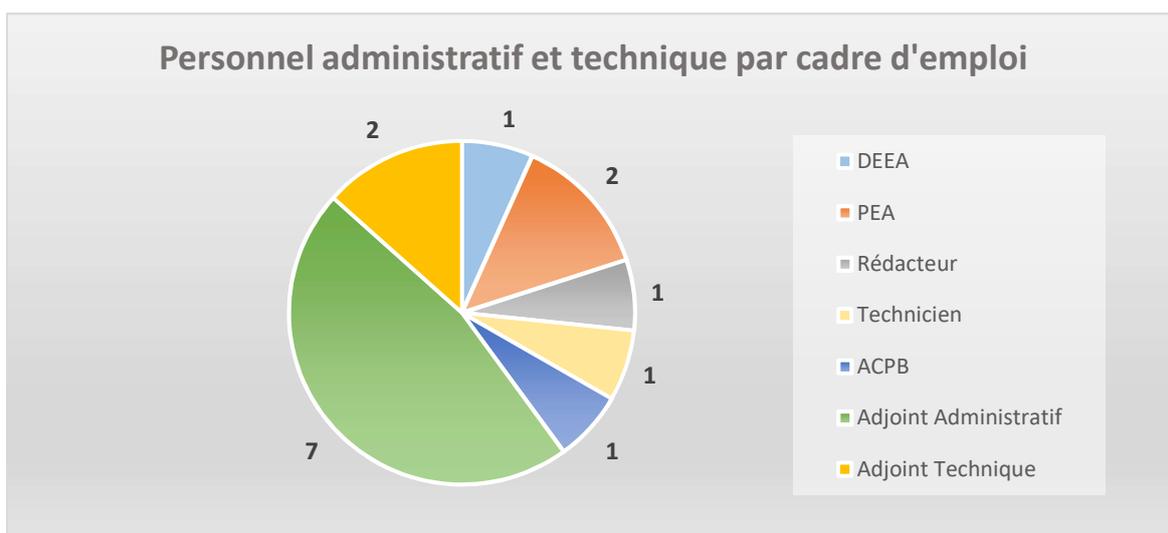
*Les agents d'entretien sont mis à disposition du conservatoire par le service « moyens généraux » de la CAE.

NB : La directrice et la conseillère aux études sont également comptabilisées dans le personnel enseignant

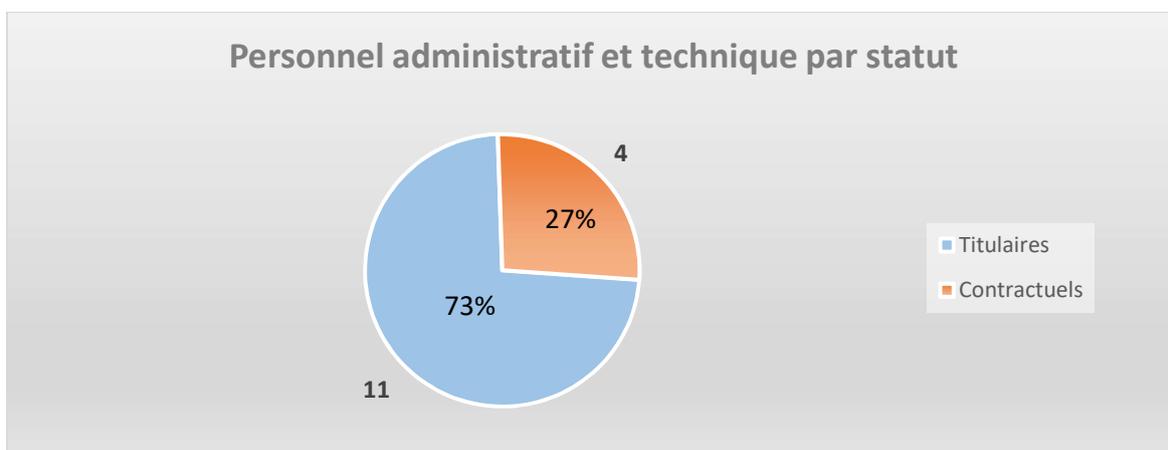
Par fonction :



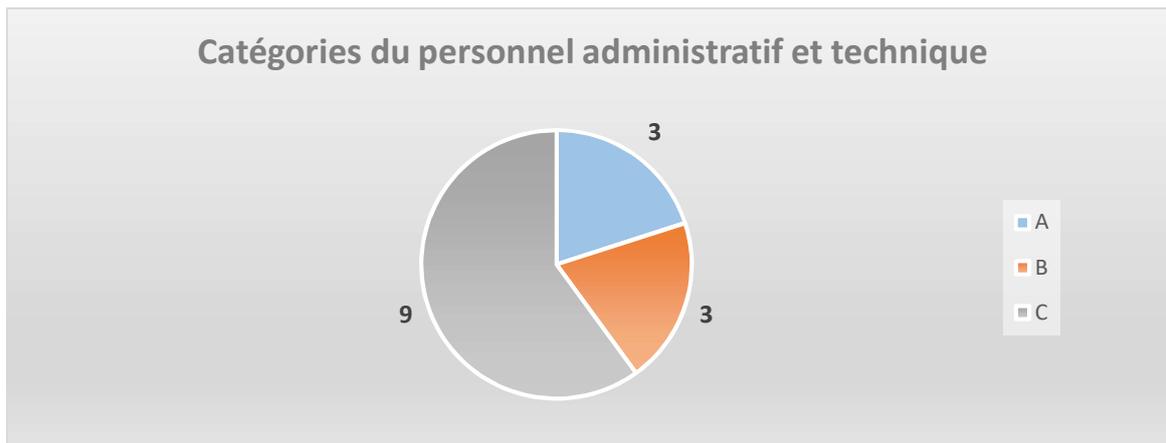
Par cadre d'emploi :



Par statut :



Par catégorie :



CONSTAT

Une équipe de direction remaniée en 2017 suite au départ en retraite du directeur adjoint. Ce demi-poste a été remplacé par un poste de régisseur technique qui n'existait pas jusqu'alors et qui faisait particulièrement défaut.

La directrice peut désormais s'appuyer sur 6 collaborateurs : une conseillère aux études, une responsable communication/animation, un responsable administratif et financier, un régisseur technique et un secrétariat composé de deux agents. Cette nouvelle organisation semble mieux adaptée et a d'ores et déjà démontré une meilleure efficacité sur tous les plans.

Si l'on excepte le personnel d'entretien qui est géré par le service « moyens généraux » de la CAE, on ne compte que 2 agents administratifs non titulaires qui devraient être stagiaires.

Un centre de documentation et d'information qui fonctionne sur de grandes plages d'ouverture et qui permet également d'accueillir les élèves CHAM du collège en étude sur le temps des interclasses. Ceci contribue à une meilleure discipline dans l'établissement et à des conditions plus propices de concentration et de travail pour ces adolescents.

Une équipe d'agents d'accueil qui se répartit sur les deux lieux d'enseignement. La qualité de l'accueil s'est considérablement améliorée depuis un an : meilleures qualifications des agents, plus de services rendus grâce à l'équipement informatique installé à la loge permettant de renseigner les usagers de façon plus fiable.

Équipe plus soudée et bien encadrée depuis l'arrivée du régisseur technique. La totalité des agents d'accueil sera titulaire dans quelques mois.

Points d'améliorations :

Au regard de la forte activité du secrétariat sur la partie scolarité et régie de recettes, l'équipe actuelle est sous dimensionnée : le renfort d'un(e) assistant(e) de direction serait souhaitée. L'augmentation du temps de travail de la conseillère aux études sera nécessaire, en fonction des options qui seront prises en matière de parcours personnalisé à partir du 2^{ème} cycle.

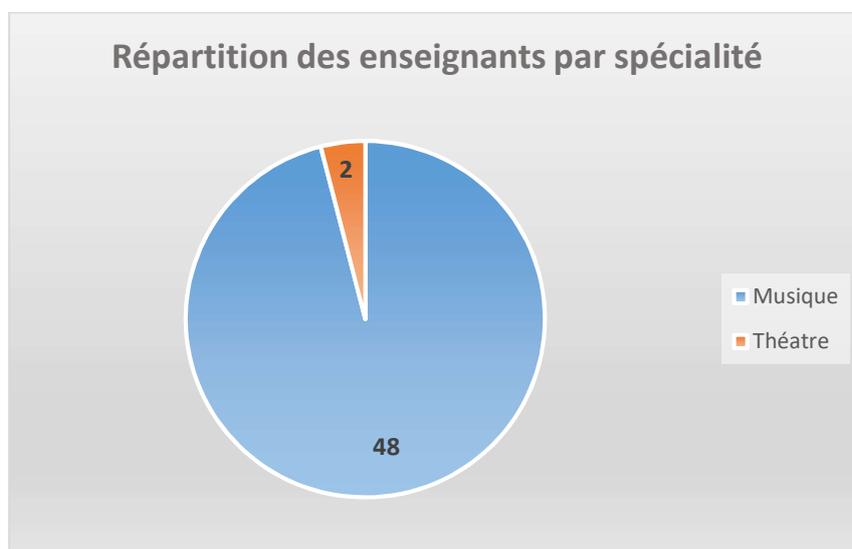
B. Personnel enseignant

Grade	Statut	Temps de travail	Nombre de poste	
DEEA	Titulaire	TC	1	1
PEA Hors Classe	Titulaire	TC	8	9
		TNC	1	
PEA	Titulaire	TC	5	8
		TNC	2	
	Contractuel	TC	1	
AEA principal de 1 ^{er} Classe	Titulaire	TC	9	17
		TP à 80%	2	
		TNC	6	
AEA principal de 2 ^{ème} Classe	Titulaire	TC	3	13
		TNC	1	
	Contractuel	TC	2	
		TNC	7	
AEA	Titulaire	TNC	1	2
	Contractuel	TNC	1	
TOTAL				50

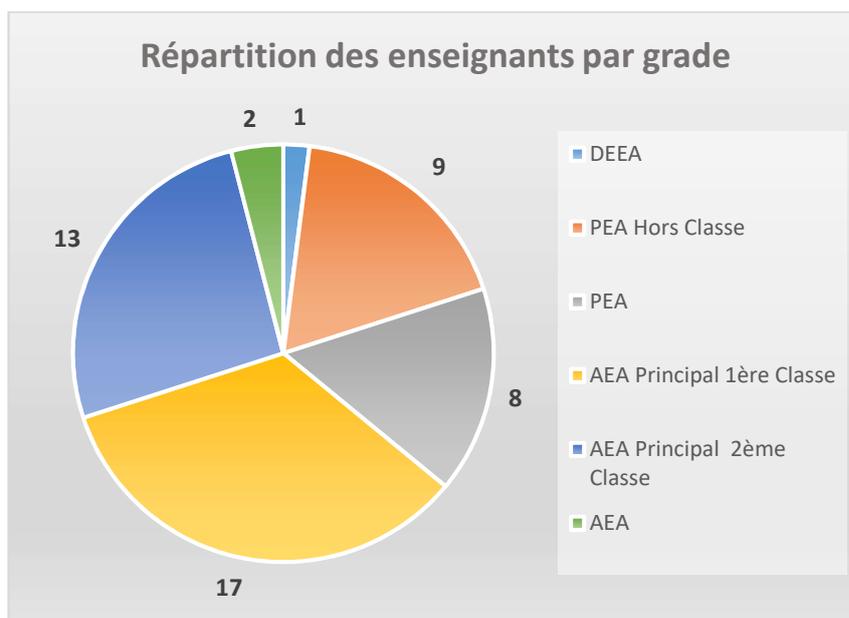
Soit 40,1 équivalent Temps Plein (16,2 PEA + 23,9 AEA)

NB : La directrice et la conseillère aux études sont également comptabilisées dans le personnel administratif

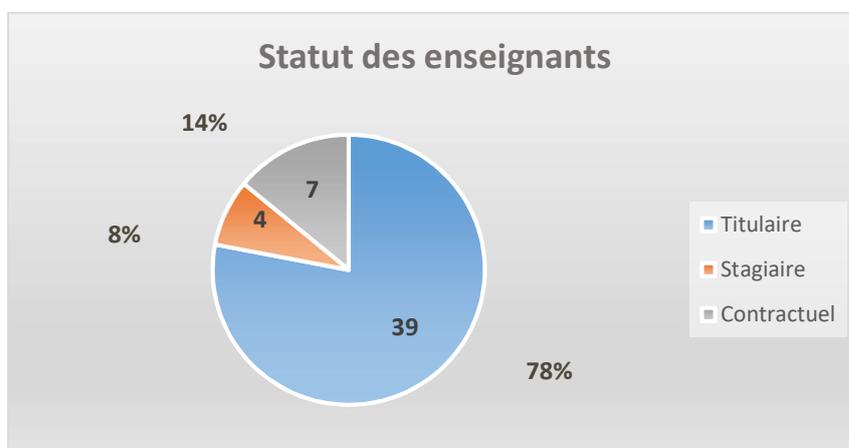
Par spécialité :



Par grade :



Par statut :



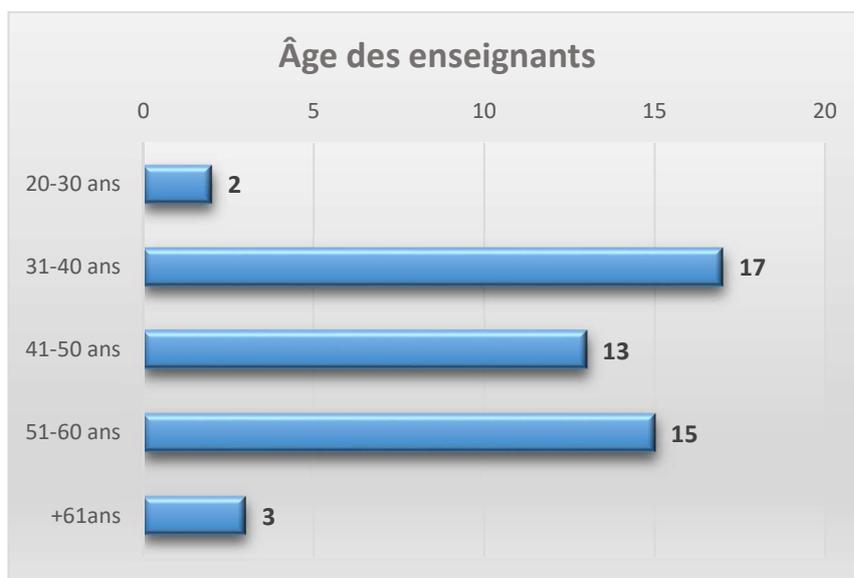
CONSTAT

Un tiers des enseignants appartient au cadre d'emploi des PEA .

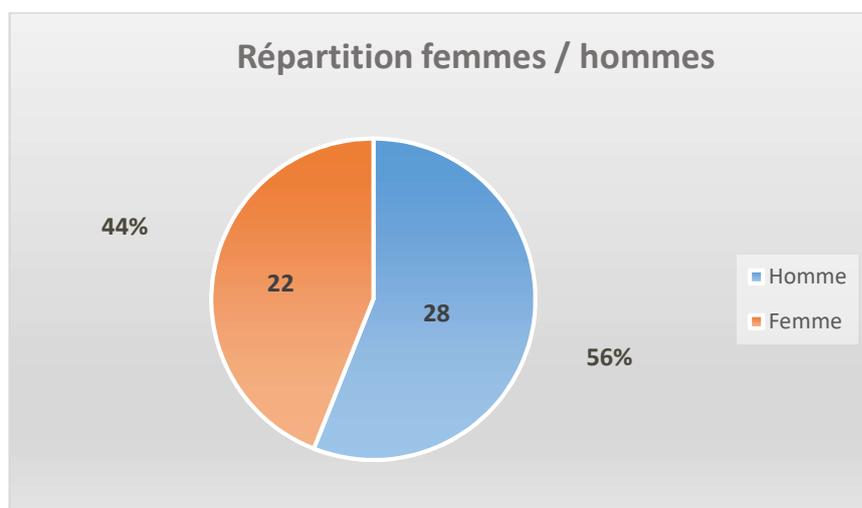
L'équipe pédagogique est stable, il y a peu de mouvements hormis les départs en retraite, ce qui permet de compter sur une équipe cohésive.

À souligner : la faible proportion de contractuels liée à la volonté de la CAE de titulariser les enseignants suite à la réussite aux concours.

Par tranche d'âge :



Par genre :



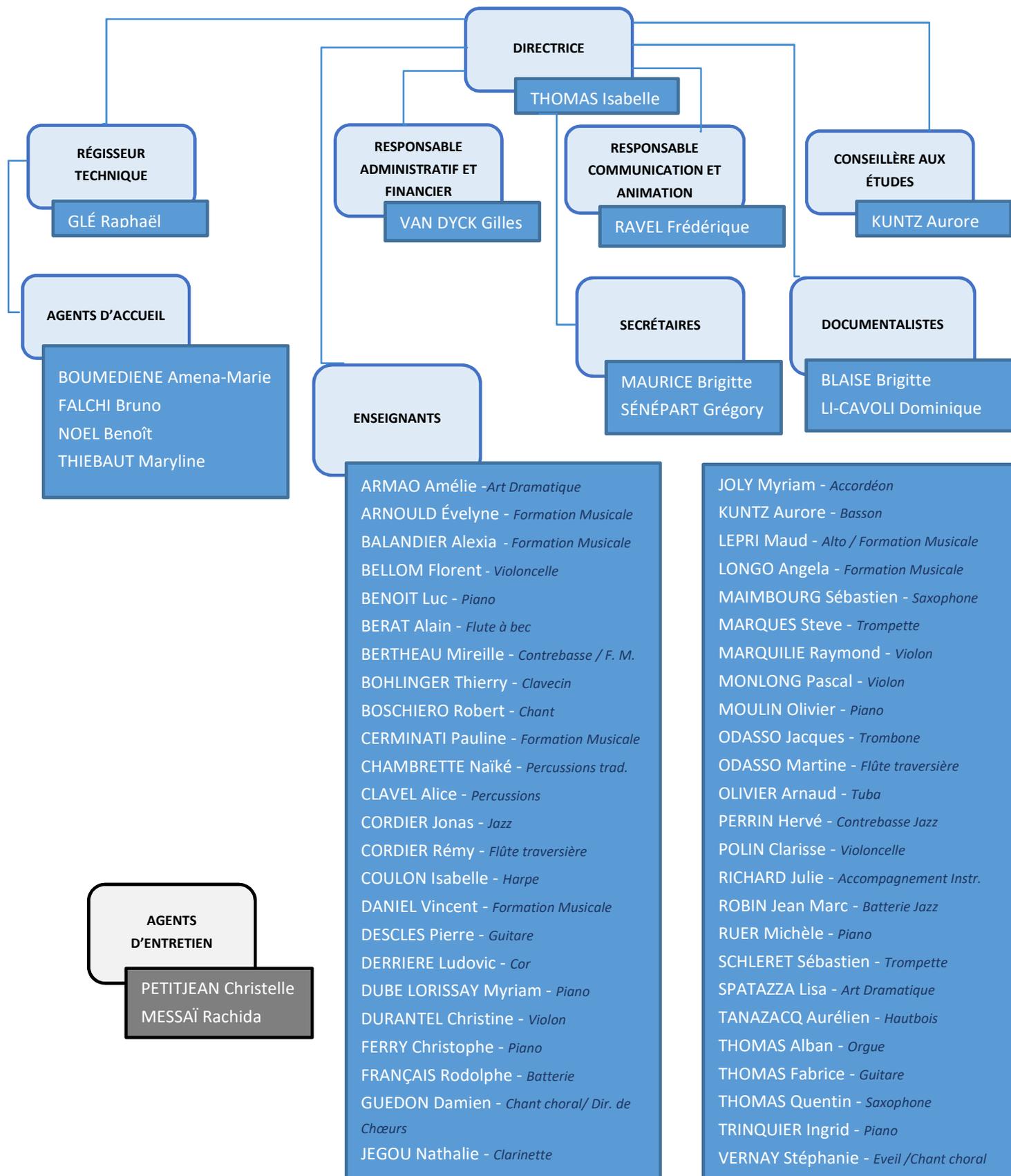
CONSTAT

*Une équipe équilibrée en âge :
L'âge moyen est de 45,5 ans et l'âge médian est de 45 ans.*

Les enseignants hommes sont un peu plus nombreux mais dans une faible mesure.

L'équipe est appelée à se renouveler de façon significative, en effet une dizaine de départs en retraite est programmée dans les 4 années à venir.

Organigramme :





C. Fonctionnement

Réunions par année scolaire des différentes instances de concertation :

Au sein du conservatoire :

- 1 conseil d'établissement par an (février/mars)
- 4 à 5 conseils pédagogiques
- 2 réunions plénières (septembre et juillet), précédées de réunions par départements pédagogiques
- Réunions tout au long de l'année avec l'équipe administrative
- Rendez-vous individuels professionnels avec chaque agent (novembre à décembre)

Au sein de la communauté d'agglomération et avec les partenaires extérieurs :

- Rendez-vous réguliers avec la directrice culture et animation du territoire de la CAE
- Réunions hebdomadaires avec la DAC et l' élu à la culture de la Ville d'Epinal
- Réunions mensuelles ou bimestrielles des chefs de services de la CAE
- 1 commission culture avant chaque conseil communautaire
- 1 à 2 réunions de travail avec l'IEN du secteur et son équipe
- Réunions avec les directeurs des établissements scolaires partenaires (CHAM)
- 2 à 3 réunions avec les directeurs des conservatoires du réseau Grand-Est
- 2 à 3 rendez-vous annuels de concertation avec le directeur de l'école intercommunale de Thaon-les-Vosges
- Quelques temps d'échanges annuels avec le service culture du Conseil Départemental des Vosges



CONSTAT

Au conservatoire :

Un conseil pédagogique ouvert aux autres enseignants selon les thématiques abordées. Non comptabilisés ci-dessus, des moments de rencontre informels professeur/directeur assez nombreux et qui permettent de garder un lien constant avec les enseignants.

Au sein de la CAE :

Des réunions assez fréquentes qui favorisent les échanges avec de nombreux responsables de services. Ceci contribue à une meilleure connaissance des missions de chacun créant ainsi un esprit d'équipe de qualité. Le conservatoire (service hors des locaux de la CAE) est mieux connu de tous et peut davantage prendre part à des projets transversaux et innovants.

Points d'améliorations :

L'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (part fixe et part modulable) n'a pas été mise en place pour les enseignants. Seuls les coordonnateurs reçoivent 40% de la part fixe. Ceci représente un point de difficulté au niveau du travail par département, des réunions par disciplines et des conseils pédagogiques. En effet, le nombre et la fréquence de ces réunions sont calculés au plus juste par rapport à la valorisation du travail supplémentaire nécessaire. La direction ne peut donc pas compter sur un travail de concertation suffisamment efficace et s'appuyer pleinement sur son équipe pédagogique. D'autre part, l'absence de cette indemnité représente un point négatif par rapport à l'attractivité du CRD d'Épinal lors de recrutement de nouveaux enseignants.

**A noter que cette prime existe dans l'Éducation Nationale et est attribuée à tous les enseignants du 2nd degré*

L'Union Vosgienne des directeurs d'établissements d'enseignement artistique ayant cessé ses activités en 2016, il manque un espace d'échange et de concertation avec les écoles de musique du territoire vosgien.

IV. LES RESSOURCES DU CONSERVATOIRE

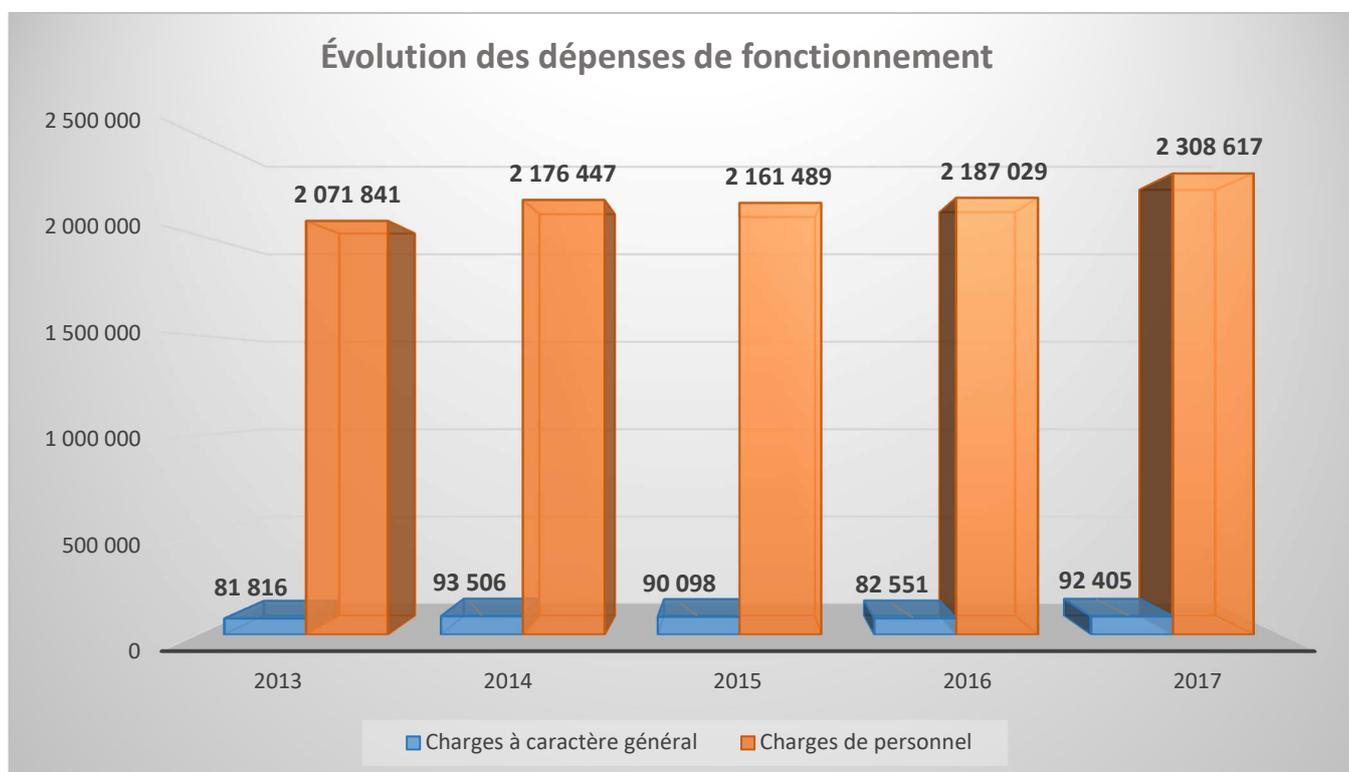
A. Budget

Année 2017

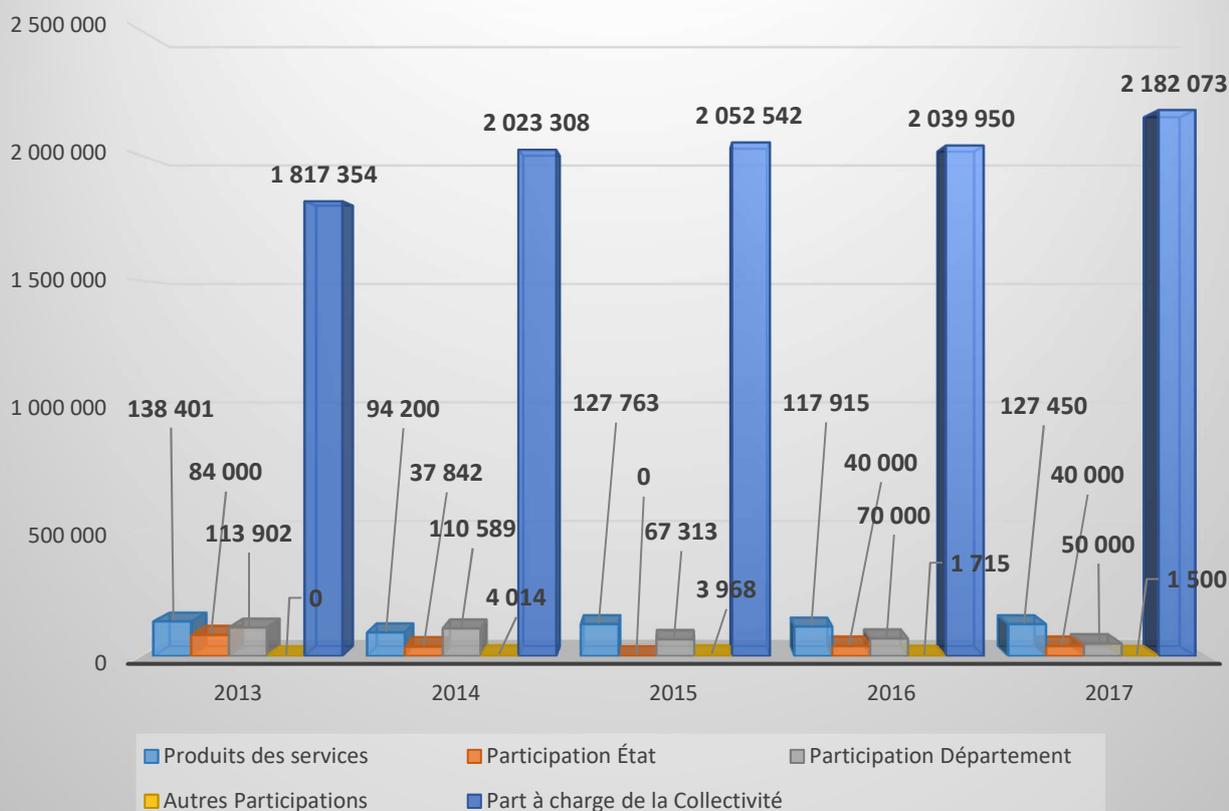
DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT	94 490		94 490
Acquisition d'instruments	31 198	Participation CD 88	2 660
Mobilier, Matériel	8 211		
Travaux	55 080	Participation de la collectivité	91 830
FONCTIONNEMENT	2 401 022		2 401 022
Charges de personnel	2 308 617	Droit d'écolage : recettes en régie	127 250
Eau	1 316	Participation frais entretien instruments	200
Énergie électricité	11 350	Vente T-Shirt CRD	
Chauffage	10 430	Subvention DRAC	40 000
Collations	146	Subvention Département pour:	50 000
Fournitures d'entretien	2 295	<i>Saison artistique, 3ème cycle, CHAM, CHAT</i>	
Fournitures de petit équipement instrumental	1 516		
Bouchons antibruit professeurs	450		
Fournitures administratives	613		
Livres, disques, etc.	462		
Achat de partitions	3 855		
Autres matières et fournitures, peaux, anches, ...	1 167	Participation Fac de droit (module théâtre)	1 500
Contrats de prestations de services (ascenseur,..)	5 085		
Locations de salles	50		
Locations de pianos	432	Part à charge de la collectivité	2 182 073
Entretien de bâtiments	5 396		
Réparations d'instruments	8 152		
Maintenance informatique, logiciels, photocopieurs	3 896		
Primes d'assurance	6 700		
Documentation générale et technique, abonnements	58		
Indemnisations artistes et jurys	18 576		
Publications, plaquettes et affiches	2 510		
Transports de biens, déplacement de piano	360		
Transport (bus pour visite musée Lutherie)	420		
Remboursement frais déplacement artistes	127		
Réceptions, hébergement artistes et jurys	1 511		
Frais d'affranchissement	1 700		
Frais bancaires (internet)	60		
Cotisations FNENM, Conserv.de France	550		
Participation partenariat	1 000		
Autres impôts (SACEM, SACD)	2 221		
TOTAL GÉNÉRAL	2 495 512		2 495 512

Évolution du budget sur 5 ans

FONCTIONNEMENT					
	2013	2014	2015	2016	2017
Charges à caractère général	81 815,73	93 506,05	90 097,91	82 551,15	92 405,27
Charges de personnel	2 071 841,00	2 176 447,22	2 161 488,60	2 187 028,57	2 308 617,13
Total des dépenses de fonctionnement	2 153 656,73	2 269 953,27	2 251 586,51	2 269 579,72	2 401 022,40
	2013	2014	2015	2016	2017
Produits des services	138 401,00	94 200,00	127 763,10	117 914,51	127 449,70
Participation État	84 000,00	37 842,00	0,00	40 000,00	40 000,00
Participation Département	113 902,00	110 589,13	67 312,84	70 000,00	50 000,00
Autres Participations (Assurances, Fac de Droit)	0,00	4 014,00	3 968,49	1 715,00	1 500,00
Total des recettes de fonctionnement	336 303,00	246 645,13	199 044,43	229 629,51	218 949,70
Part à charge de la Collectivité	1 817 353,73	2 023 308,14	2 052 542,08	2 039 950,21	2 182 072,70



Évolution des recettes de fonctionnement



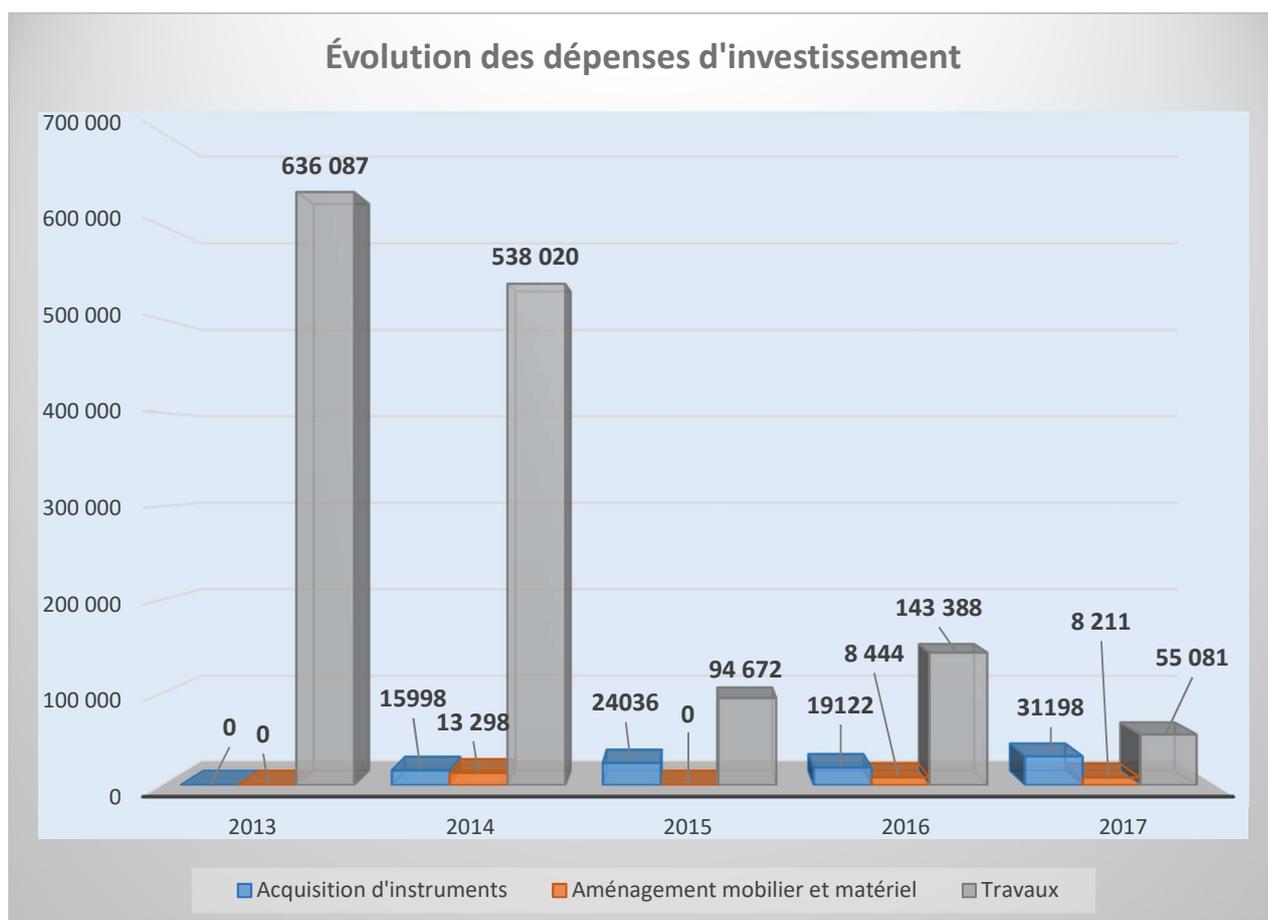
CONSTAT

Au niveau des recettes de fonctionnement, la baisse progressive de la subvention du Département correspond à la baisse d'activité du Pôle Départemental des Pratiques Collectives puis à sa disparition. Pour rappel, cette subvention comprenait la part des salaires des enseignants du PDPMC sur leurs missions départementales.

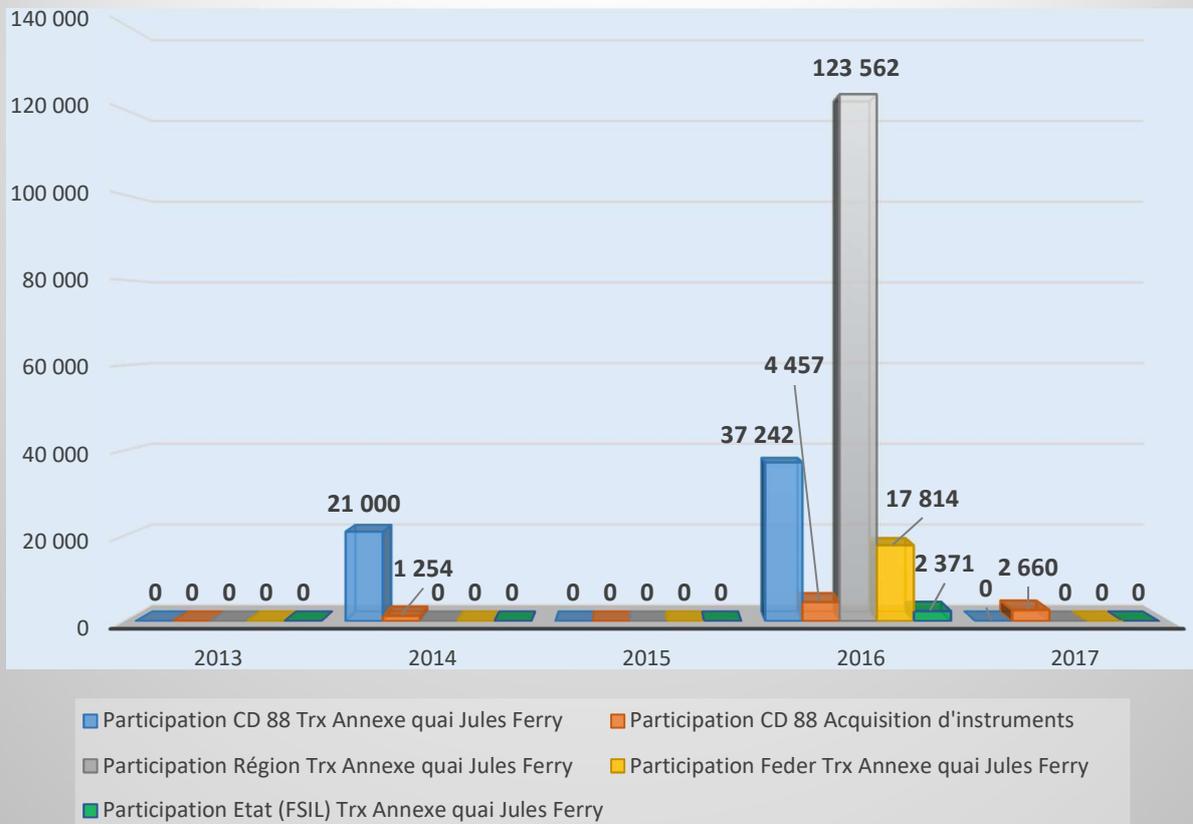
Sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement et malgré les nouvelles actions mises en place chaque année, les charges à caractère général sont stables et maîtrisées.

Seules les dépenses de personnel affichent une augmentation sensible et régulière, due essentiellement au Glissement Vieillesse-Technicité (GVT).

INVESTISSEMENT					
	2013	2014	2015	2016	2017
Acquisition d'instruments	0,00	15 997,99	24 036,14	19 122,43	31 197,90
Aménagement mobilier et matériel	0,00	13 298,24	0,00	8 444,46	8 211,35
Travaux	636 086,55	538 019,67	94 672,24	143 387,63	55 080,65
Total des dépenses d'investissement	636 086,55	567 315,90	118 708,38	170 954,52	94 489,90
	2013	2014	2015	2016	2017
Participation CD 88 Trx Annexe	0,00	21 000,00	0,00	37 242,00	0,00
Participation CD 88 Acquisition d'instruments	0,00	1 254,00	0,00	4 457,00	2 660,00
Participation Région Trx Annexe	0,00	0,00	0,00	123 561,78	0,00
Participation Feder Trx Annexe	0,00	0,00	0,00	17 813,97	0,00
Participation Etat (FSIL) Trx Annexe	0,00	0,00	0,00	2 370,55	0,00
Total des recettes d'investissement	0,00	22 254,00	0,00	185 445,30	2 660,00
Part à charge de la Collectivité	636 086,55	545 061,90	118 708,38	-14 490,78	91 829,90



Évolution des recettes d'investissement



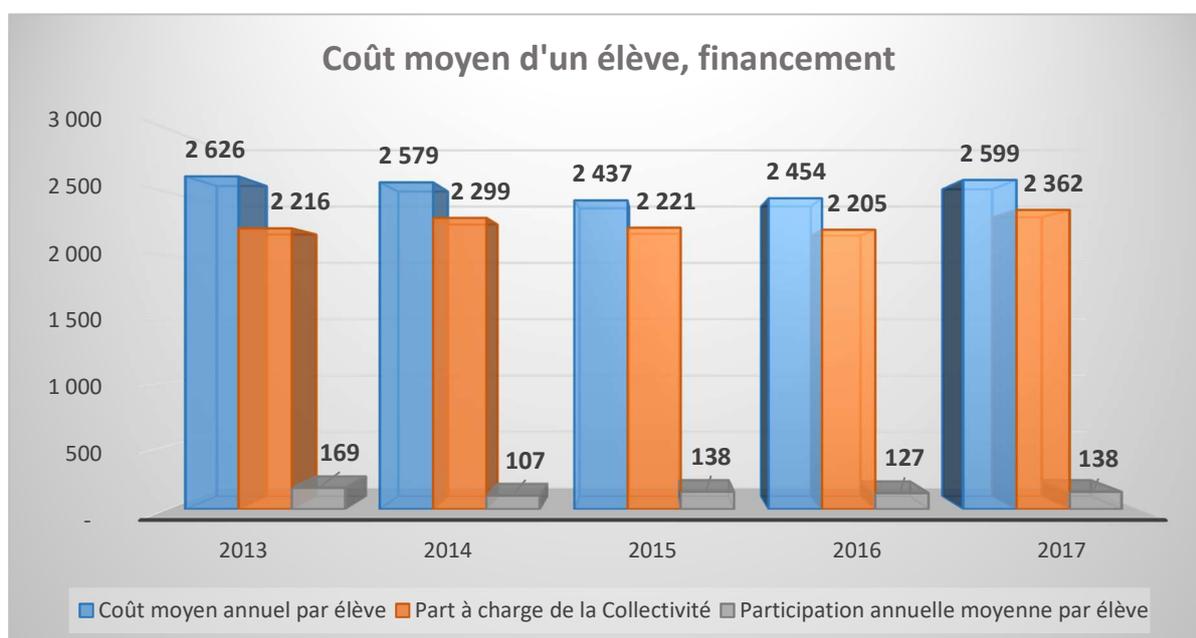
CONSTAT

Une évolution du budget consacré aux achats d'instruments depuis 2014. Cet effort nous a permis d'investir dans des instruments coûteux (marimba 5 octaves, piano ½ queue pour l'auditorium) mais indispensable pour un CRD comme le nôtre.

Les pics de dépenses en matière de travaux correspondent à la réhabilitation du bâtiment quai Jules Ferry (2 tranches) et à la nouvelle installation de chauffage du bâtiment rue Thiers.

Évolution du coût moyen par élève :

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'élèves	820	880	924	925	924
Participation annuelle moyenne par élève	168,78	107,05	138,27	127,48	137,93
Coût moyen par élève	2 626,41	2 579,49	2 436,78	2 453,60	2 598,51
Part à charge de la Collectivité	2 216,29	2 299,21	2 221,37	2 205,35	2 361,55



CONSTAT

Un coût moyen par élève qui reste stable et qui correspond à la moyenne observée dans les CRD de même type.

On constate un fort engagement financier de la collectivité sur ce point, ce qui permet aux habitants de la CAE d'accéder à moindre coût à un enseignement artistique de qualité.

B. Tarifs

TARIFS 2018-2019	TARIFS Résidents C.A.E.	TARIFS Résidents Hors C.A.E.
CURSUS DÉCOUVERTE		
JARDIN MUSICAL - EVEIL MUSICAL - LES EXPLORATEURS	17,50 €	124,00 €
CURSUS TRADITIONNEL		
PRATIQUE D'UN INSTRUMENT <u>ou</u> DU THÉÂTRE	180,00 €	864,50 €
<i>Frais de dossier</i>	45,00 €	180,50 €
<i>Droits annuels de scolarité</i>	135,00 €	684,00 €
<i>soit 3 trimestres de</i>	45,00 €	228,00 €
PRATIQUE D'UNE 2ÈME ACTIVITÉ (musique ou théâtre)	79,00 €	370,50 €
<i>Frais de dossier</i>	8,50 €	25,50 €
<i>Droits annuels de scolarité</i>	70,50 €	345,00 €
<i>soit 3 trimestres de</i>	23,50 €	115,00 €
CURSUS CLASSES Á HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE <u>ou</u> THÉÂTRE		
PRATIQUE D'UN INSTRUMENT <u>ou</u> DU THÉÂTRE	13,50 €	43,50 €
<i>Frais de dossier</i>	13,50 €	43,50 €
<i>Droits annuels de scolarité</i>	- €	- €
<i>soit 3 trimestres de</i>	- €	- €
PRATIQUE D'UNE 2ÈME ACTIVITÉ (musique ou théâtre)	180,00 €	864,50 €
<i>Activité supplémentaire : 2ème instrument ou théâtre = tarif 1er instrument du cursus traditionnel</i>		
CURSUS ADULTE		
PRATIQUE D'UN INSTRUMENT <u>ou</u> DU THÉÂTRE	188,00 €	907,50 €
<i>Frais de dossier</i>	47,00 €	189,00 €
<i>Droits annuels de scolarité</i>	141,00 €	718,50 €
<i>soit 3 trimestres de</i>	47,00 €	239,50 €
HORS CURSUS		
Atelier ou Formation Musicale uniquement	115,50 €	525,50 €
<i>Frais de dossier</i>	45,00 €	180,50 €
<i>Droits annuels de scolarité</i>	70,50 €	345,00 €
<i>soit 3 trimestres de</i>	23,50 €	115,00 €
ÉLÈVES PARTICIPANT Á L'ORCHESTRE D'HARMONIE D'ÉPINAL		
PRATIQUE D'UN INSTRUMENT <u>ou</u> DU THÉÂTRE	94,00 €	434,00 €
<i>Frais de dossier</i>	23,50 €	90,50 €
<i>Droits annuels de scolarité</i>	70,50 €	343,50 €
<i>soit 3 trimestres de</i>	23,50 €	114,50 €
PRATIQUE D'UN 2ÈME INSTRUMENT	180,00 €	864,50 €
<i>Activité supplémentaire 2ème instrument ou théâtre : tarif 1er instrument cursus traditionnel</i>		
LOCATION D'INSTRUMENT		
<i>Location 1ère année</i>	50,50 €	176,00 €
<i>Location 2ème année</i>	153,50 €	253,50 €
<i>Location 3ème année</i>	265,50 €	375,00 €
<i>Location 4ème année</i>	357,50 €	518,50 €



CONSTAT

Une grille tarifaire très abordable et attractive pour les habitants de la CAE.

Pas de tarification sociale, mais une offre très importante en classes à horaires aménagés + orchestre à l'école + partenariat centre social, qui permet à de nombreuses familles de profiter d'un enseignement gratuit et renforcé pour les horaires aménagés (seuls les frais de dossier sont collectés). Près de 350 enfants bénéficient de ces conditions.

L'écart important entre les tarifs CAE et Extérieurs pose question. La fréquentation du CRD par les élèves hors CAE est en baisse constante depuis plusieurs années (- 74,8% sur les 5 dernières années). L'extension de la CAE de 2 à 38 communes puis à 78 communes doit être prise en compte dans ce calcul, ainsi que l'éloignement géographique de certaines familles qui représente un frein important. Cependant, il serait nécessaire de réfléchir à une atténuation du différentiel tarifaire afin que le conservatoire continue à assurer un rayonnement départemental.

La solution d'une tarification unique avec forfait supplémentaire pour les élèves extérieurs est à étudier. Elle permettrait une meilleure lisibilité des différents tarifs, le supplément « hors CAE » serait mieux identifié.

D'autre part, une baisse du tarif « extérieur » permettrait probablement de retrouver un quota plus important d'élèves vosgiens éloignés, sans pour autant se traduire par une baisse de recettes.



C. Parc Instrumental

PARC INSTRUMENTAL en salles			
Bâton de rythme	1	Orgue Litaize	1
Batterie	9	Orgue positif	1
Bongo	7	Paire de bongos	1
Boomwacker	2	Percu. Trad. brésiliennes	12
Caisse claire et grosse caisse	6	Piano numérique	4
Carillon	3	Piano	24
Clavecin	2	Rototom	1
Clavier midi	1	Synthétiseur	1
Cymbale	3	Tambour	1
Derbouka	12	Tambourin	5
Djembé	8	Tambour africain	4
Dum-dum	3	Tambour de bois	2
Ens. de petites percussions	1	Timbale	5
Flûte à bec	9	Trap-table	1
Glockenspiel	1	Toms	4
Harpe	5	Vibraphone	1
Mallette percussions	1	Vibra-slap	1
Mallette xylo	12	Virginal	1
Marimba	2	Xylophone	3
Orgue Elec. Hohner	1	Xylo diatonique	1

163 instruments

INSTRUMENTS disponibles en location			
Accordéon	3	Guitare	3
Basson	4	Hautbois	4
Clarinette	10	Saxophone	15
Contrebasse	8	Trombone	10
Cor	8	Trompette	14
Cornet à pistons	6	Tuba	13
Euphonium	7	Violon/Alto	32
Flûte traversière	19	Violoncelle	8

164 instruments

INSTRUMENTS dédiés à l'Orchestre à l'Ecole	
Cornets à pistons	6
Trombones	6
Tubas Barytons	4
Euphoniums	2
Piano numérique 88 touches	1
Batterie bordeaux complète	1
Toms mélodiques	4
Bongos (paire)	1
Cloche à main	1
Tambourin demi-lune avec cymbalettes	1

27 instruments

D. Parc Matériel

AUTRES MATÉRIELS			
Ampli 80W	1	Informatique : PC	1
Ampli audio	2	Lecteur cassettes	1
Ampli basse	4	Lecteur CD	1
Ampli guitare	3	Lecteur DVD	1
Appareil photo numérique	1	Micro	1
Chaines HI FI	5	Micro contrebasse	1
Écran	1	Micro guitare	2
Enceintes	4	Mini-chaîne	6
Enregistreur numérique	1	Téléviseur	2
Imprimante	1	Vidéoprojecteur	1



CONSTAT

Un parc instrumental modeste mais qui devient difficile à entretenir correctement avec un budget réparation/entretien assez restreint.

La plupart des pianos du CRD ont été achetés en 1989, lors du déménagement vers les locaux de la rue Thiers. Certains n'étant pas de bonne qualité, (marques et modèles) il est nécessaire de prévoir dès maintenant un plan progressif de remplacement de certains d'entre eux qu'il n'est pas rentable de faire réparer.

E. Le Centre de Documentation et d'Information

Le centre de documentation est un lieu de consultation, de recherche et de prêt.

Les élèves, parents d'élèves et enseignants y ont accès librement et gratuitement, ils peuvent consulter partitions, livres, revues, encyclopédies, dictionnaires. Consulter le net et écouter de la musique ou visionner des documents vidéo.

Le CDI sert également de salle de permanence pour les élèves CHAM du collège sur le temps des interclasses. La surveillance est assurée par les deux documentalistes qui peuvent ainsi aider et conseiller les élèves dans certains travaux. Tous les manuels utilisés au collège sont à la disposition des adolescents pour leur permettre de réaliser leurs devoirs.

Certaines réunions comme les conseils pédagogiques et les conseils d'établissements ont lieu au CDI, qui peut être également utilisé sur réservation, par des professeurs dans le cadre de cours spécifiques nécessitant l'usage d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur, d'une chaîne hi-fi ou de la télévision.

L'emprunt de documents est réservé aux enseignants et élèves, il est gratuit.

Les conditions de prêt sont les suivantes :

4 partitions, 2 livres, 2 CD, 2 DVD pour une durée de 3 semaines renouvelable une fois

Le fonds documentaire est composé de :

- 6 730 partitions
- 1 030 livres
- 429 CD / DVD et multi-support

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30

Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30

Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-18h00

Jeudi : 8h30-11h30 / 13h30-18h00

Vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-18h00



CONSTAT

Un lieu dédié, de larges plages d'ouverture qui facilitent l'accès au CDI pour tous les élèves et la présence de 2 agents à 80%.

Un fonds de partitions encore modeste pour un CRD (cf. Étude menée en 2017 /2018 par la CMF et qui nous place légèrement en dessous de la moyenne des CRD ayant répondu à l'enquête).

Points d'améliorations :

Un changement de système de gestion de bibliothèque est à étudier. Ceci nous permettra de travailler avec d'autres conservatoires au niveau des parlothèques notamment.

Il nous faut également renforcer les liens entre le CDI et le secteur musique de la BMI d'Épinal. Imaginer une politique d'achats concertée et complémentaire.

V. LA COMMUNICATION

A. Documents papier

Dépliant de la saison artistique du conservatoire :

Depuis 2001, le conservatoire édite courant novembre une plaquette présentant la saison annuelle des manifestations. Elle répertorie les manifestations représentatives d'un travail abouti :

- Concerts à thème
- Projets pluridisciplinaires
- Classes de maître
- Résidences et concerts d'artistes invités
- Concerts-rencontres avec d'autres conservatoires ou écoles de musique.

Cette brochure, éditée à 1500 exemplaires, est diffusée dans tous les lieux publics de la ville, de la CAE, les commerces, centres sociaux, MJC, écoles de musique du département et de la région, Offices de Tourisme, etc.



Affiches :

Une sélection de 12 concerts « phares » est annoncée par l'intermédiaire d'affiches 30x40 tirées à 30 exemplaires chacune.



Flyers :

Ponctuellement certains événements sont soulignés par des flyers conçus en interne au service communication de la CAE.



Revues locales :

- **Proches** : revue périodique de la CAE, parution tous les 4 mois, distribution dans 54 000 boîtes aux lettres
- **Vivre à Epinal** : revue mensuelle de la ville d'Épinal, tirage 20 500 exemplaires



B. Documents numériques

Site internet du conservatoire :

Créé en 2012, il est régulièrement mis à jour et a été récemment entièrement réactualisé.
<http://crd.agglo-epinal.fr>

Références :

Sur les sites suivants à travers une page internet:

CAE : www.agglo-epinal.fr

La Belle Image : www.epinal-labelleimage.fr

Ville d'Épinal : www.epinal.fr

Page Facebook :

Conservatoire Gautier-d'Épinal

Site de diffusion et application mobile :

Pour toutes les manifestations recensées à Épinal : www.sortirepinal.fr

Panneaux électroniques et LED :

Sur la ville d'Épinal

Écran d'informations :

Installé dans le couloir du rez-de-chaussée du conservatoire, cet écran diffuse en boucle des informations relatives à l'actualité du conservatoire, il est mis à jour quotidiennement.



CONSTAT

Des outils de communication nombreux et diversifiés.

Un visuel bien reconnu par le public et spontanément associé au conservatoire ainsi qu'une plaquette saison très attendue chaque année par le public.

Un site internet très attractif et de bonne conception.

Une couverture médiatique importante : présence d'un journaliste pratiquement à chaque concert.

Points d'améliorations :

Rafraîchir la présentation des outils de communication dont la conception date de 2012.

Améliorer la lisibilité des affiches mensuelles (trop d'informations).

Améliorer la réactivité sur les réseaux sociaux après réalisations.

Acquérir de nouveaux supports de communication tels que : roller banner, flag intérieur pour souligner la présence du conservatoire sur des actions ponctuelles : forums, festivals, etc.



VI. LES LOCAUX

A. 22, Rue Thiers

Le conservatoire, situé en centre-ville et à proximité de la vieille ville, occupe un bâtiment de 5 niveaux, pour une surface utile de 1 100 m². Il offre une accessibilité facilitée aux personnes handicapées, avec des emplacements de stationnement réservés, une rampe d'accès, un ascenseur, des sanitaires adaptés.

Sous-sol :

3 salles polyvalentes "instruments" dont une destinée à la batterie et au jazz

Rez-de-chaussée :

Loge d'accueil

Auditorium de 80 places

Salle d'orgue et clavecin

Bureaux administratifs et de direction

1^{er} étage :

Centre de Documentation et d'Information

Salle informatique pour G.A.O.

Bureau de la conseillère aux études

4 salles polyvalentes instruments

2 salles de F.M.

1 salle des professeurs

2^{ème} étage :

Salle Bartók : répétition d'orchestres, chant choral et ensembles

4 salles polyvalentes instruments

2 salles F.M.

3^{ème} étage :

Salle Henry : répétition d'orchestres et ensembles, salle de percussion

5 salles polyvalentes instruments



B. Annexe : 14, Quai Jules Ferry

Situé au cœur de la ville, le long de la Moselle et à 5 min. à pied du 22 rue Thiers, ce bâtiment entièrement réhabilité en deux tranches : 2014 puis 2017 comprend 4 niveaux pour une surface utile de : 308 m².

Rez-de-chaussée :

Loge d'accueil

1^{er} étage :

Une vaste salle de 100 m² dédiée à l'apprentissage du théâtre spécialement équipée :

- d'un dispositif lumière
- de rideaux de scène
- d'un équipement audio-visuel
- de deux loges attenantes

2^{ème} étage :

2 salles de cours polyvalentes de 50 m² qui accueillent les classes d'éveil musical, de chant lyrique et art dramatique entre autres.

Combles aménagés :

Une salle de 80m², consacrée essentiellement à la pratique du jazz.

Les salles sont toutes équipées de panneaux acoustiques afin d'améliorer le bien-être et le confort de ses occupants en intensifiant l'absorption des ondes.

Le bâtiment est doté d'un ascenseur et il est accessible aux personnes handicapées.

C. Salles décentralisées

Dans le cadre des enseignements à destination des publics scolaires, le conservatoire a accès à plusieurs salles :

- 1 salle à l'école primaire Maurice Ravel : chant-choral et formation musicale;
- 2 salles à l'école primaire de la Loge Blanche : chant-choral, formation musicale, percussions traditionnelles.
- plusieurs salles à l'école primaire Jean Macé : orchestre à l'école

N.B. Les deux bâtiments sont équipés du WIFI

D. Amplitude d'ouverture des locaux

En périodes scolaires :

- du lundi au vendredi : de 7h30 à 20h30
- le samedi : de 7h30 à 12h30 (rue Thiers) et 15h (annexe)

Hors périodes scolaires :

L'administration accueille le public du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h, selon un calendrier établi par la direction du conservatoire.

N.B. La Communauté d'Agglomération d'Épinal met gracieusement et ponctuellement certaines salles du conservatoire et de son annexe à la disposition d'associations musicales locales pour des répétitions, stages, concours, etc.

Ces prêts sont soumis à la décision de la direction, les activités du conservatoire restant dans tous les cas prioritaires.



CONSTAT

La réhabilitation en 2014 puis 2017 du bâtiment Quai Jules Ferry a permis au CRD de bénéficier d'une annexe proche et offrant 4 salles de cours supplémentaires.

Cette extension était devenue urgente tant il était difficile d'attribuer une salle à chaque cours dispensé. Certains enseignants étaient parfois amenés à changer de salle plusieurs fois au cours d'une demi-journée de travail.

Nous pouvons maintenant fonctionner de façon plus sereine, bien que le taux d'occupation des locaux soit très proche du maximum.

Les 3 premiers jours de la semaine sont particulièrement chargés et demandent une gestion des plus strictes au niveau de la répartition des salles.

L'utilisation d'une nouvelle application de gestion des salles à la rentrée 2018 nous a permis d'être plus performants et réactifs, nous avons optimisé nos possibilités de façon très satisfaisante.

L'auditorium de 80 places est sous-dimensionné par rapport aux locaux, à la forte activité du conservatoire en matière d'auditions internes et à l'affluence du public sur certaines manifestations. L'entrée directe depuis le hall du CRD pose des problèmes d'isolation phonique et l'absence de coulisses ne permet pas une utilisation optimale.

Points d'amélioration :

Les 3 salles du sous-sol, bien qu'ayant été assainies par une meilleure ventilation et un nouveau système de chauffage, ne sont pas des plus « accueillantes » et sont attribuées en dernier recours.

En raison d'une forte fréquentation en début de semaine, il est rare que nous puissions assurer le prêt de salles aux élèves désirant travailler leur instrument; c'est un service que nous devrions pouvoir proposer plus fréquemment.

L'occupation d'une partie du 3^{ème} étage par l'orchestre d'harmonie de la Ville d'Épinal complexifie l'organisation de certaines activités du CRD. Il sera nécessaire de trouver des solutions pour que chacun puisse travailler dans les meilleures conditions.

Concernant l'auditorium, certains travaux d'amélioration seraient envisageables et permettraient :

- *de créer un sas d'entrée qui isolerait du bruit et des entrées intempestives du public lors des prestations.*
- *de créer des coulisses pour accéder à la partie scène sans emprunter l'entrée du public, avec un accès plus direct depuis l'ascenseur pour les déplacements d'instruments volumineux.*

À ce jour, aucune étude n'a été réalisée en ce sens, nous n'avons donc pas encore d'informations sur la faisabilité d'un tel projet, tant sur le plan technique que financier.

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

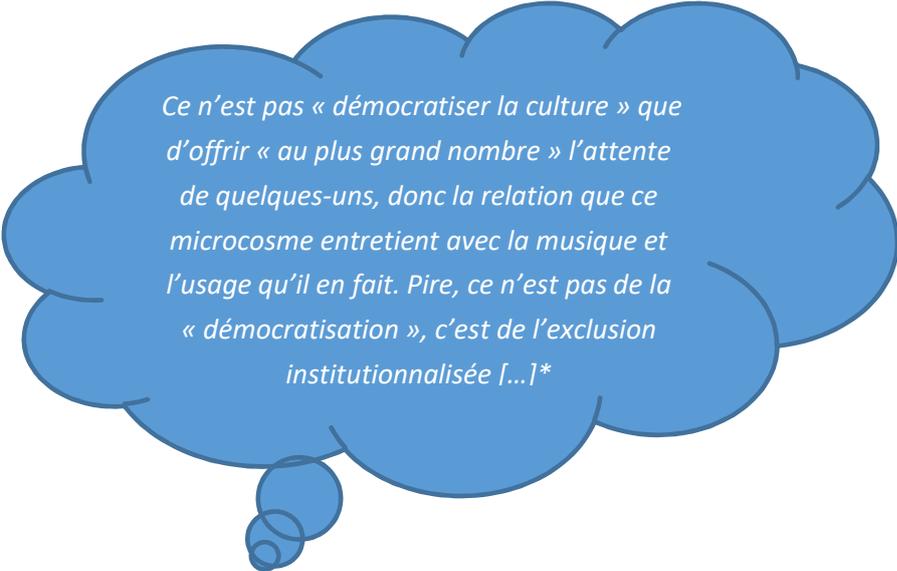
I. LA DIMENSION PÉDAGOGIQUE

La mission principale d'un conservatoire est d'assurer l'enseignement initial spécialisé des musiciens, danseurs ou comédiens. Ce faisant, il doit à la fois accompagner une pratique amateur de qualité et garantir la possibilité à n'importe quel élève d'accéder à un très haut niveau, lui permettant ainsi d'envisager une carrière musicale. Nul ne peut prédire comment évoluera le projet d'un enfant débutant au conservatoire, il faut donc un socle de départ solide et égalitaire qui permette de choisir par la suite une multitude de directions en sachant que les bifurcations sont toujours possibles.

C'est ici que réside toute la difficulté : comment démocratiser la pratique de la musique, de la danse et du théâtre en proposant de nouveaux types de parcours adaptés aux nouveaux publics, sans pour autant brader la qualité d'enseignement et l'exigence nécessaires à toute pratique artistique ?

Voilà un bien grand défi auquel nous sommes confrontés.

En effet, démocratiser les pratiques artistiques, ce n'est pas seulement mieux communiquer, aller au-devant, rendre accessible, ouvrir. C'est surtout s'adapter, sans quoi, les nouveaux venus seront rapidement découragés et auront très vite le sentiment que tout compte fait, ce n'est pas pour eux...



*Ce n'est pas « démocratiser la culture » que d'offrir « au plus grand nombre » l'attente de quelques-uns, donc la relation que ce microcosme entretient avec la musique et l'usage qu'il en fait. Pire, ce n'est pas de la « démocratisation », c'est de l'exclusion institutionnalisée [...]**

Tenir compte des nouvelles attentes est donc primordial et la proposition de parcours différenciés, personnalisés ou sur contrats doit permettre d'accompagner les différents projets.

Cependant, le temps des premières années d'enseignement reste la période déterminante pour installer les bases essentielles qui garantiront tous les choix possibles par la suite.

Il faut donc maintenir un socle commun de grande qualité sur le 1^{er} cycle.

*Jean-Claude WALLACH, *La culture pour qui ? Essai sur les limites de la démocratisation culturelle*, Ed. de l'Attribut, Toulouse, 2006

A. Musique

La formation globale du musicien

Il s'agissait déjà d'une de nos préoccupations au moment de la rédaction du projet d'établissement précédent. Nous mesurons aujourd'hui la difficulté de supprimer les frontières. Si tout le monde s'accorde sur la nécessité de décloisonner les activités de nos établissements (cours d'instrument, pratiques collectives, FM, etc.), chacun revient très rapidement à ses habitudes : le type d'enseignement qu'il a lui-même suivi et ce lourd héritage du modèle du Conservatoire de Paris où l'excellence recherchée dans la technicité instrumentale aurait facilement tendance à prévaloir sur la compréhension du langage musical.

La création de classes expérimentales en 2017 et 2018 doit répondre à cette problématique, regrouper dans une même classe les débutants cordes, dans une autre les débutants vents, etc. et faire découvrir le langage musical aux enfants par le collectif et avec l'instrument. Le but étant qu'aucune notion théorique ne soit déconnectée de la pratique instrumentale dès le début de l'apprentissage. Le cours individuel d'instrument est bien sûr primordial et ne peut être remis en question, mais il doit cette fois être complémentaire et permettre à l'enfant de pouvoir mieux participer au cours collectif de FM/ensemble et non l'inverse.

Nous testons actuellement ce mode de fonctionnement qui se déroulera sur les 2 ou 3 premières années du 1^{er} cycle.

Classes expérimentales :

*1h30 de cours FM/Ensemble (avec 1 enseignant FM et 1 enseignant instrument)
+ 30 mn de cours instrumental individuel*

En avançant dans l'apprentissage, l'élève parviendra plus facilement à séparer les différents éléments qui constituent la musique. Il sera alors possible d'isoler certains paramètres pour les travailler en profondeur et accéder à un niveau de compréhension et de technicité supérieur.

C'est ce que nous souhaitons proposer aux élèves au cours du 2^{ème} cycle de Formation Musicale, avec un fonctionnement par modules (voix/oreille, rythme, analyse, etc.)

L'élève pourra prendre en main son parcours en choisissant comment organiser la validation des modules, en fonction de ses qualités ou des difficultés qu'il rencontre, mais aussi de son projet.

Les spécificités et compétences particulières de chaque enseignant seront sollicitées et mises en valeur sur les modules qui les intéressent particulièrement, ce qui devrait encourager un enseignement plus créatif et épanouissant.

Les cours de soutien en FM mis en place il y a quelques années seront reconduits, dans la mesure du possible, afin d'accompagner momentanément et de façon plus ciblée les élèves en difficulté sur certains aspects de la Formation Musicale.



*Il faut toujours se mettre
à la portée des élèves,
jamais à leur niveau. **

* Maria MONTESSORI

L'attention portée au projet de l'élève et son accompagnement

Nous souhaitons aujourd'hui remettre au centre de notre enseignement une question fondamentale : « Que vient chercher un élève au conservatoire ? ».

Il ne le sait pas toujours... surtout à 7 ans.

Quand il le sait, ses attentes sont parfois comblées, parfois déçues.

Notre rôle est de l'écouter, de l'accompagner et de le faire progresser. Mais il est nécessaire de bien communiquer sur ce qui est au choix, adaptable, impossible pour le moment, imposé parce que nécessaire à toute progression et non négociable.

A partir du 2^{ème} cycle, l'élève affine ses préférences et ses choix, nous devons pouvoir chercher avec lui les chemins pour y parvenir, sans pour autant faire preuve de démagogie ou d'une exigence moindre (en qualité de jeu, en technicité ou musicalité) en fonction du projet.

C'est cet accompagnement qu'il nous faut travailler, pour cela il sera nécessaire d'être davantage à l'écoute des élèves et de mettre en place des espaces de concertation supplémentaires.

L'ensemble des enseignants et le conseil pédagogique sont appelés à poursuivre leur réflexion à ce sujet et à proposer des pistes pour une nouvelle organisation qui soit efficiente.

Laisser davantage de place à la création

Le public actuel des conservatoires (principalement la tranche *adolescents*) est davantage orienté vers la création. L'étude des œuvres du répertoire et leur interprétation ne suffisent pas à combler ses attentes. Il souhaite être « acteur » et nous exprime un fort besoin d'inventer, de composer. C'est parfois parce qu'ils ne trouvent pas cette possibilité dans nos établissements, que certains élèves décident d'arrêter leurs études musicales. Nous souhaitons mettre en place des espaces propices à l'expression de chacun, notamment des ateliers d'improvisation et des séances d'accompagnement à la création. Il ne s'agit pas ici de mettre en place un département d'érudition qui ne se justifie pas réellement dans notre établissement, mais de faciliter et d'encadrer une démarche spontanée de création, à l'image des sessions d'accompagnement de groupes qui existent au sein des scènes de musiques actuelles.

Une personne ressource pour animer ces ateliers doit être identifiée, ce type de profil sera recherché lors des prochains recrutements d'enseignants suite aux départs en retraite qui se profilent.

Maintenir les pratiques collectives au cœur des cursus

Le dernier schéma national d'orientation pédagogique mettait l'accent sur l'importance des pratiques collectives et de l'accompagnement.

L'offre du conservatoire en matière d'orchestres et ensembles divers est importante, mais il est nécessaire de renforcer leur attractivité et d'assurer un suivi rigoureux de tous les élèves pour qu'ils soient tous concernés par la pratique collective.

La grande majorité des élèves que nous aurons formés est appelée à pratiquer la musique en ensembles et c'est bien ce qui donne du sens à l'apprentissage d'un instrument. Or, paradoxalement, nous constatons encore aujourd'hui qu'une partie de nos usagers se contenterait fort bien d'un cours d'instrument hebdomadaire et cherche à s'acquitter de toute forme de pratique collective.

Nous devons améliorer la communication autour des projets menés par les orchestres et ensembles et les équipes pédagogiques doivent davantage valoriser auprès des familles le travail réalisé dans les

conditions de cours collectifs (mise en avant des savoir-être et savoir-faire spécifiques à ce type d'enseignement et de pratiques).

Redéfinir nos conditions et modes d'évaluation

Qu'il se destine à une profession musicale ou qu'il choisisse de rester amateur au sens noble du terme, l'élève du conservatoire est amené à jouer en public. Toute activité ou production artistique est destinée à être présentée, portée à la scène. Une des missions des établissements d'enseignement artistique est de préparer nos élèves à cette spécificité et de leur donner les moyens de parvenir à la maîtrise de leur jeu instrumental dans tous types de conditions de spectacle vivant.

Il est donc primordial de maintenir examens et concours devant jury, en public, mais aussi de multiplier les occasions d'évaluations en situation de concerts, spectacles, animations, etc.

En revanche, pour une matière comme la Formation Musicale qui contribue au travail de préparation du musicien, nous souhaitons davantage recourir au contrôle continu et ne garder devant jury qu'une partie des épreuves habituelles : celles qui placent l'élève en position d'instrumentiste ou de chanteur. Nous pensons que revaloriser la prise en compte du contrôle continu dans la note finale de FM remotivera les élèves pour un travail plus régulier et sur la durée.

Nous donnerons également la possibilité, dans le cadre du brevet d'études musicales, de valider une option « projet personnel ». L'élève pourra présenter une production originale et personnelle qu'il aura lui-même conduite et gérée, il pourra avoir recours à des partenaires de son choix (autres musiciens, danseurs, comédiens, plasticiens, etc.).

Développer les passerelles avec les musiques actuelles

Un projet partenarial entre le Conservatoire et La Souris Verte (SMAC d'Épinal) a réuni en 2018 trente musiciens instrumentistes et rappeurs, élèves au Conservatoire et utilisateurs des studios de répétitions. En 1 mois, 3 groupes se sont créés, encadrés par des professeurs du conservatoire, un régisseur studio de La Souris Verte et 2 artistes de renommée nationale du groupe Panam Panic. Le but était de présenter un répertoire de création en 1^{ère} partie de ce groupe, programmé à La Souris Verte. Ce fut une très grande réussite : des échanges productifs et efficaces qui ont engendré un résultat d'une grande qualité.

Cette expérience nous a confortés dans l'idée de créer un pôle musiques actuelles à Épinal en rassemblant les forces et spécificités d'acteurs complémentaires :

- Le conservatoire (département jazz et quelques enseignants)
- La Souris Verte
- Des associations dispensant des cours de musiques actuelles (guitare, chant, basse et batterie)

Le but : développer un cursus musiques actuelles inter-structures qui permettrait la rencontre de publics issus de formations différentes mais poursuivant un projet similaire, réduire les angles morts pédagogiques et accroître la qualité d'encadrement des musiciens. Ainsi, les usagers des studios de répétitions de la Souris Verte sont souvent des musiciens autodidactes en recherche de formation afin de consolider leurs connaissances théoriques. Ceux du conservatoire maîtrisent la lecture et l'écriture musicales mais se trouvent souvent désemparés lors de pratiques de groupe sans partitions.

Il est évident que la mise en relation de ces différents profils autour d'un travail commun ne peut qu'être enrichissante.

Nous souhaitons proposer aux usagers de nos structures et à de potentiels nouveaux arrivants, une sorte de guichet unique où l'inscription donnerait accès à un choix de cours, stages, sessions que chacun pourrait agencer à son gré en fonction de ses acquis et de son projet.

Un important travail reste à réaliser mais la phase de concertation se termine et devrait bientôt nous permettre de proposer des pistes très concrètes.

Refonte du cursus non diplômant (CND) en parcours personnalisé

Le cursus non diplômant a été créé il y a plus de 15 ans pour répondre à une forte demande d'élèves arrivés en fin de 2^{ème} cycle et ne souhaitant pas s'orienter vers un CEM ou un DEM. Très souvent, ce choix de parcours coïncidait avec la fin de la 3^{ème} pour les CHAM. Cette nouvelle proposition a permis à de nombreux élèves ayant atteint un niveau instrumental honorable de ne pas mettre fin à leurs études musicales et de continuer à progresser.

*CND : *L'offre proposée : 45 min de cours instrumental, 20 min de déchiffrage et une pratique collective obligatoire (durée 1 à 3 ans).
La condition : avoir validé la fin de 2^{ème} cycle à l'instrument et en FM.

Nous constatons que cette formule est moins choisie depuis 2 ou 3 ans et que le CEM attire plus de candidats (probablement à cause de l'évolution du DEM, diplôme pré-professionnel et pour lequel on ne s'engage plus aussi systématiquement qu'avant).

Nous requalifierons le CND en Parcours sur Contrat, dont les modalités seront définies lors des prochains conseils pédagogiques.

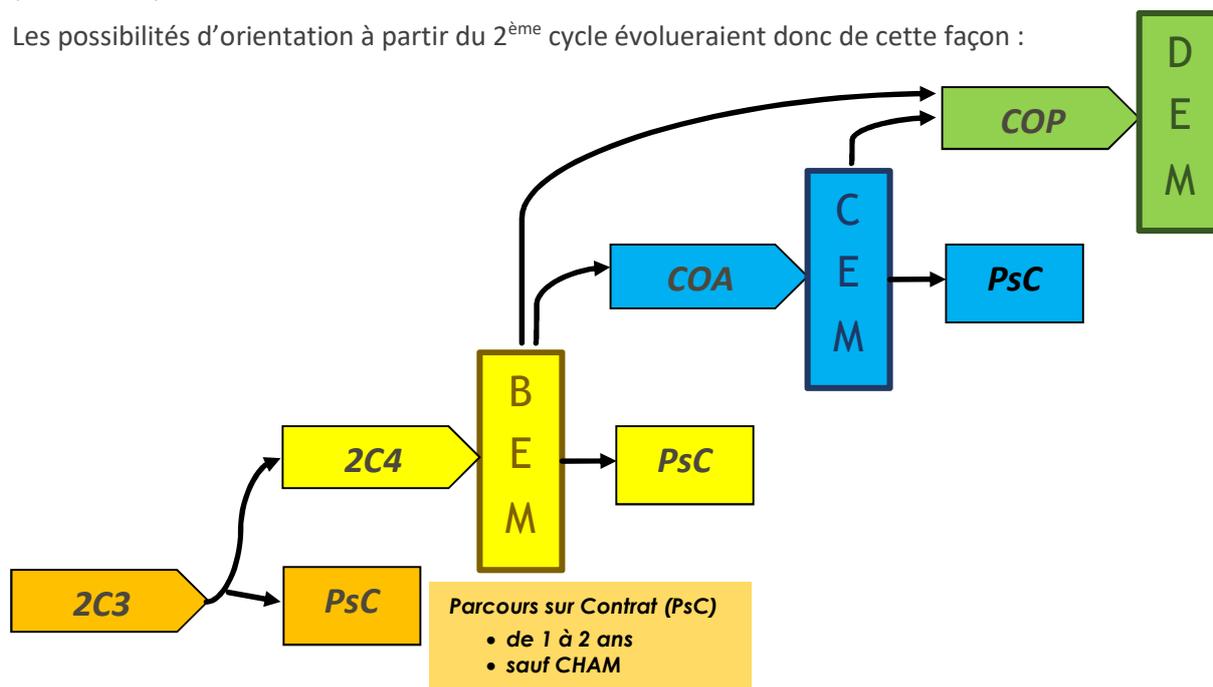
En revanche, aucune piste n'existe actuellement pour les élèves qui ne parviennent pas à valider leur fin de 2^{ème} cycle, ce qui est problématique.

Le conseil pédagogique a longuement débattu au sujet de la création d'un parcours de 2^{ème} cycle à deux vitesses et cette possibilité n'a pas été retenue pour le moment.

Si tous s'accordent sur le fait qu'il manque une voie pour les élèves qui cherchent un parcours amateur modeste avec un investissement modéré, les enseignants souhaitent garder un parcours unique et exigeant au moins jusqu'à la moitié du 2^{ème} cycle.

L'idée retenue serait donc de proposer aux élèves non intéressés par le BEM, un parcours personnalisé (sur contrat) accessible à la fin du 2C3.

Les possibilités d'orientation à partir du 2^{ème} cycle évolueraient donc de cette façon :



Un Cycle à Orientation Professionnelle enrichi

Afin de mieux préparer les étudiants se destinant à une profession musicale, il est nécessaire que nos propositions d'U.V. évoluent et s'enrichissent au regard des nouvelles exigences du monde professionnel de la musique.

Dans ce cadre et celui de la préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur, il nous faudra faire fonctionner la complémentarité avec nos partenaires du réseau des conservatoires du Grand-Est et notamment avec notre voisin le plus proche, le CRR de Nancy. Des U.V. non accessibles à Épinal pourraient être suivies à Nancy et validées dans le cadre d'un cycle réalisé à Épinal. Des conférences, stages, formations en lien avec le monde professionnel peuvent être co-organisées par plusieurs établissements, ce qui permettrait de mutualiser nos moyens financiers et créer du lien et une dynamique entre les étudiants de différents conservatoires.

Ces espaces de rencontre pourraient également favoriser la création d'ensembles de musique de chambre mixtes (inter-conservatoires), l'organisation de concerts communs et la multiplication des occasions de se produire sur scène.

Enfin, impliquer davantage les élèves en COP sur certaines actions de sensibilisation dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle serait une expérience enrichissante pour ces futurs professionnels.

CHAM, CHAT, classes traditionnelles : plus de perméabilité

Les différents modes de fonctionnement de ces classes ont abouti au fil du temps à un cloisonnement qui peut s'expliquer techniquement (ne serait-ce que par les plages horaires de cours qui ne sont pas communes) mais qui ne se justifie pas. Nous souhaitons que tous les élèves qui fréquentent le conservatoire puissent se rencontrer, travailler et faire de la musique ou du théâtre ensemble. La différence d'organisation entre horaires aménagés et horaires traditionnels ne doit en aucun cas représenter un frein systématique à toute réalisation commune.

C'est dans cet esprit que les enseignants du conservatoire chercheront à rassembler tous leurs élèves, d'une part au sein de leur classe et d'autre part de façon plus large, au sein de l'établissement, en multipliant les projets favorisant les rencontres et collaborations entre des groupes qui auraient facilement tendance à s'ignorer et vivre en autarcie. La mixité dans les pratiques collectives sera donc très vivement encouragée.

Développer l'utilisation des outils numériques

Le conservatoire ne doit pas se tenir à distance de l'évolution numérique.

Nos élèves sont tous très à l'aise avec les nouvelles technologies. S'ils ne maîtrisent pas toujours très bien leurs gammes, ils savent « looper » sur leurs smartphones et créer des séquences musicales avec une grande facilité. Il serait bien dommage que leurs enseignants soient dépassés par leurs élèves sur ce plan... Car il y a de nombreuses applications dédiées à la création musicale, à l'analyse, à la composition et à l'harmonie, au travail de l'oreille, etc. qui peuvent être utilisées au sein des cours de FM notamment. Ces apports numériques peuvent aider les élèves à adhérer à certains travaux qu'ils trouvent parfois fastidieux et les motiver à comprendre de façon plus ludique le fonctionnement du langage musical.

Le conservatoire s'équippera dans un premier temps d'une dalle interactive mobile qui fonctionnera comme une tablette numérique tactile et qui comportera diverses possibilités logicielles exploitables en cours de FM.

L'utilisation de loopstations sera facilitée en FM mais aussi au sein des cours d'instruments pour les enseignants qui le souhaitent.

D'autres outils seront développés en fonction des demandes et des formations qu'auront suivies les professeurs motivés et volontaires.

Pratiques artistiques et handicap

Le conservatoire accueille peu d'élèves en situation de handicap.

Il a toujours joué la carte de l'adaptation quand un élève motivé par l'apprentissage d'un instrument s'y est présenté et des solutions ont été trouvées.

Mais ces aménagements ont été réalisés au cas par cas, en fonction des demandes.

Si ces demandes ne sont pas plus nombreuses c'est probablement que le public en situation de handicap n'ose pas ou ne s'autorise pas la démarche, pensant que faire de la musique ne lui est pas accessible.

Nous souhaitons nous rapprocher de la MDPH pour travailler sur un projet concerté d'accueil au conservatoire de personnes handicapées.

D'autre part, nous rencontrons de plus en plus d'enfants présentant des troubles regroupés sous l'appellation « DYS ». Les cours de FM peuvent être adaptés aux enfants présentant ces troubles par des moyens relativement simples mais qui nécessitent un temps supplémentaire de réflexion et de préparation. Une formation spécifique doit être suivie par un ensemble d'enseignants qui souhaitent se pencher sur ce type de difficultés.

Le nouvel orchestre de la CAE, un outil pédagogique incontestable

Nouvelle initiative en faveur de la culture, « épinal la belle image » – l'Ensemble Orchestral est un orchestre professionnel à géométrie variable créé par la Communauté d'Agglomération d'Épinal en novembre 2018 pour promouvoir la musique classique et la rendre accessible au plus grand nombre.

Il est constitué de professeurs du Conservatoire Gautier-d'Épinal, ainsi que d'enseignants musiciens issus des Vosges et des proches départements. Il offre donc la possibilité à ces instrumentistes de s'investir artistiquement sur leur lieu d'enseignement, mais aussi à leurs élèves de voir leurs enseignants en situation et de mieux appréhender les exigences du métier de musicien interprète.

L'Ensemble Orchestral a pour mission d'amener un public aussi large que possible à découvrir de façon vivante les œuvres majeures du répertoire, notamment grâce au principe du concert commenté. Cette approche consiste à donner des clefs d'écoute permettant au spectateur de s'enrichir, par la compréhension de la démarche artistique du compositeur, et ne s'adresse donc plus uniquement à des habitués mais bien à tous les publics.

Les élèves du conservatoire seront donc concernés par les concerts de cet ensemble dont les programmes seront connus et travaillés en amont lors des cours de FM du conservatoire, ils bénéficieront de tarifs spécifiques très attractifs et pourront vivre « de l'intérieur » l'évolution de cet ensemble par de nombreux liens qui seront créés avec le conservatoire.

École du spectateur

Si cet aspect de la formation est bien valorisé et incontournable chez les comédiens (cf. *Schéma d'orientation théâtre, P.6 : Principes communs aux 3 cycles*). « Les élèves sont tenus d'assister

régulièrement à des spectacles professionnels. L'acquisition des bases d'une analyse critique des spectacles fait partie de l'enseignement. »), il n'est pas complètement intégré chez les musiciens.

L'expérience menée il y a 10 ans au CRD, par le tamponnage de la carte d'élève lors des concerts auxquels il assiste, n'a pas porté ses fruits. Nous recherchons un mode de fonctionnement plus simple et efficace qui nous permettra de valoriser cette expérience de spectateur au moment des changements de cycles. La validation de fin de cycle pourrait ainsi s'effectuer en fonction du contrôle continu, de la réussite aux examens finaux de FM et d'instrument et de l'expérience de spectateur acquise par chaque candidat.

Notons bien que tous les concerts de la saison artistique du conservatoire sont gratuits et que les élèves du CRD bénéficient de tarifs préférentiels auprès de plusieurs organisateurs de concerts spinaliens (*Concerts Classiques - Floréal Musical*).



*« Nous devons être, tout à la fois, accessibles et exigeants, réalistes en prenant les élèves là où ils sont, et volontaristes en ne les laissant surtout pas là où ils sont... » **

*Philippe MEIRIEU, *Lettre à un jeune professeur*, Ed. ESF

B. Art Dramatique

Recrutement des élèves et organisation des cours

Œuvrer pour davantage de mixité dans les cours de théâtre en proposant des représentations de travaux dans les classes de collèges (notamment ceux ayant un faible taux d'élèves inscrits au CRD) et en améliorant la communication et l'information sur la pratique du théâtre en conservatoire, principalement au cours du 3^{ème} trimestre scolaire.

Comme nous l'avons vu précédemment, les élèves comédiens à Épinal sont jeunes. Ils sont principalement lycéens ce qui pose un important problème de disponibilité. C'est pourquoi le nombre d'heures de cours a dû être adapté par rapport aux préconisations du schéma d'orientation pédagogique, sans quoi certains élèves auraient renoncé à maintenir leur inscription et il aurait été pratiquement impossible de garder des classes à la fois suffisamment fournies et équilibrées.

Nous devons donc chercher en permanence le meilleur compromis, en fonction des publics présents.

Encourager les élèves à plus d'autonomie

Cette « jeunesse » des élèves comédiens accentue leur tendance à se reposer sur leur enseignant, ce qui ne favorise pas leur développement artistique personnel.

Pour inverser cette tendance, certains outils pédagogiques seront favorisés :

- L'enrichissement de la bibliothèque théâtrale du CRD
- La mise en place de parcours de personnages, invitant l'élève à lire davantage les œuvres et à chercher par lui-même
- Le recours au répertoire jeunesse, très riche et de grande qualité
- La mise en place systématique de parcours libres individuels en fonction des cycles
- Le renforcement de la part de travail collectif en se consacrant plus régulièrement à la mise en scène de pièces collectives intégrales
- La valorisation des initiatives et productions des élèves, par le biais de captations, photos, réalisations d'affiches, etc.

Remédier au texto-centrisme

Un certain nombre d'élèves a du mal à considérer le corps comme principe fondamental du travail de l'acteur et ont tendance à l'envisager exclusivement autour du texte.

Nous favoriserons donc pour les classes de maîtres ou stages : le masque, la méthode Jacques Lecoq, la danse sous toutes ses formes (possibilité de travailler avec le département danse du CRR de Nancy, le CCN du Ballet de Lorraine ou les danseurs en résidence à Scènes Vosges), etc.

Présentations publiques

Tout comme le font les élèves musiciens, diversifier les lieux de production des élèves : bibliothèques, musées, hôpitaux, EHPAD, etc.

Augmenter le nombre de restitutions en fonction des cycles et de la maturité des élèves.

Augmenter les reprises de spectacles (dans la mesure des possibilités et de la disponibilité des élèves).

Sorties au théâtre

Malgré les dispositions prises par le conservatoire en matière de tarifs (partenariats avec Scènes Vosges, les ATP, le théâtre du peuple), trop peu d'élèves se rendent spontanément au théâtre.

Depuis la rentrée 2018, toutes les sorties ont été mises en place et encadrées par la professeure de théâtre, ce qui a nettement fidélisé les élèves. Davantage d'élèves se sont donc rendus aux spectacles, mais nous tenterons progressivement de rendre les élèves plus autonomes sur ce point également.

Nous aurons à travailler en ce sens avec les parents des élèves de la classe d'initiation, afin qu'ils prennent conscience dès le début du cursus de l'importance des sorties théâtre dans le parcours de formation des élèves.

Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un carnet de liaison spécifique, adapté aux besoins de la classe théâtre. Principalement destiné aux niveaux Initiation et 1^{er} cycle, il facilitera les échanges réguliers avec les familles et permettra à chaque élève de se responsabiliser davantage dans le cadre de sa formation en art dramatique.

Les classes à horaires aménagés théâtre

Au fil des années, le fonctionnement de ces classes n'a cessé de s'améliorer.

Il reste cependant à solutionner le problème des déplacements des élèves du collège vers le conservatoire (annexe). En effet, un des fondements du projet était de permettre aux élèves de sortir de leur établissement et de leur quartier pour investir les locaux du CRD, se sentir pleinement élève du conservatoire et travailler dans des conditions optimales (salle entièrement dédiée à l'enseignement du théâtre et équipée conformément aux préconisations du schéma d'orientation du Ministère).

Or, faute de possibilité de financement de ces déplacements par les partenaires, le collège a dû consacrer une somme annuelle à la rémunération d'un accompagnateur pour les trajets à pied des élèves. Pour des raisons financières, seules les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} se déplacent.

Il est donc nécessaire et primordiale de trouver une solution pour que les 4 niveaux de classes puissent se déplacer et bénéficier des mêmes conditions de travail.

Il sera également important de veiller à maintenir chaque année le nombre d'élèves à 15 maximum par classe, ceci afin d'assurer des conditions de travail conformes à un cours de pratique théâtrale, le nombre idéal d'élèves pour un groupe étant de l'ordre d'une douzaine.

Tout comme pour les CHAM, si le choix de s'orienter vers les CHAT représente un engagement fort des élèves et des familles sur la durée des années collège, il est important de garder une certaine souplesse et de permettre une sortie du dispositif en cas de difficultés (erreur d'orientation, absence totale de motivation, comportement inapproprié, etc.). Mais aussi la possibilité d'accueillir de nouveaux élèves en cours de cursus, après concertation de l'ensemble de l'équipe enseignante (collège et CRD).

Enfin, la grille d'évaluation des élèves est à améliorer afin de trouver un équilibre et une complémentarité entre pratique et théorie.

Quelle configuration pour le Cycle à Orientation Amateur ?

En juin 2019 seront organisés les premiers Certificats d'Études Théâtrales à Épinal. En effet, depuis la création du département art dramatique en 2013, deux étudiants ont atteint le COA en théâtre et se présenteront pour obtenir le CET.

Nous souhaitons que durant ce cycle, les élèves s'engagent davantage dans des productions publiques, notamment en collaboration avec les élèves musiciens du conservatoire.

Qu'ils puissent assister à un certain nombre de cours d'élèves du même cycle au conservatoire de Nancy. En effet, le nombre d'élèves en COA à Épinal sera toujours assez faible, il est donc primordial que ces élèves ne se sentent pas isolés et qu'ils puissent se situer par rapport à un niveau attendu.

Il sera donc important que le contenu de l'examen soit uniformisé avec celui du CRR de Nancy. Nous pouvons parfaitement imaginer un jury commun qui garantirait la cohérence du diplôme ou pourquoi pas l'organisation d'un examen commun. Des démarches en ce sens sont actuellement en cours.

Quelle place pour le CRD d'Épinal dans le cadre du COP partagé entre les CRR de Metz et Nancy ?

Un module de spécialité pourrait être mis en place sur le site d'Épinal, il fonctionnerait par sessions (1 ou 2 par an) et serait proposé par l'enseignante d'Épinal en fonction de ses spécialités. Ceci dans un esprit de complémentarité avec les enseignants de Metz et Nancy, afin de créer un réseau riche des compétences de chacun et permettre aux étudiants de se rencontrer et travailler de façon régulière sur différents sites.

Enrichir la formation des élèves comédiens

Outre l'accès au chant choral proposé à une partie des élèves, il est nécessaire d'aller plus loin dans une offre complémentaire (chant, percussions, etc.).

Multiplier les projets transversaux

Susciter et mettre en valeur les initiatives de projets théâtre/musique, aller plus loin en dépassant les projets où une spécialité « rend service » ou vient prêter main forte au projet de l'autre.

Encourager la concertation et l'échange pour aller vers une écriture de projet partagée.

Une U.V. art lyrique est à l'étude pour les élèves en 3^{ème} cycle et COP de la classe de chant. Elle serait composée d'un cours d'initiation à l'art dramatique pris en charge par le professeur de théâtre, ainsi que de sessions pluriannuelles orientées vers les spécificités de l'opéra, de l'opérette et de la comédie musicale.

Nous réfléchissons également à la création d'une U.V. au choix « laboratoire de recherche théâtre/musique » pour validation du DEM.



II. LE RAYONNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL DU CRD SUR LE TERRITOIRE

Exporter les productions des élèves du CRD

Pour des questions pratiques, nous avons assez peu favorisé le déplacement de nos élèves sur le territoire de la CAE. Nous souhaitons permettre aux communes intéressées par l'accueil de mini-concerts d'élèves d'entrer en contact avec notre responsable communication afin d'envisager quelques opérations par an.

Nous devons cependant être attentifs à ne pas surcharger l'emploi du temps des élèves en multipliant les auditions/concerts à l'extérieur d'Épinal, car leurs diverses prestations ne doivent en rien entraver leur travail et leur progression. L'élaboration d'un planning d'actions sur un temps long et raisonnable (plusieurs années), nous permettrait de rayonner plus loin et plus souvent sur le territoire.

Nous devons maîtriser pour cela de nombreuses contraintes :

- disponibilité des élèves (études au CRD, temps scolaire, lieu de résidence des élèves, etc.)
- transport (ce point sera évoqué plus bas)
- lieux d'accueil des concerts
- une personne référente sur chaque lieu en lien avec la responsable communication du CRD

Ce type de concerts pourra également être organisé dans des lieux que nous avons jusqu'à maintenant peu investis : les maisons de retraites, les hôpitaux, les centres sociaux, etc.

Repenser la formule de type « portes ouvertes »

Cette formule à date unique annuelle, que nous avons abandonnée depuis plusieurs années, ne nous semble plus adaptée. Nous mènerons une réflexion visant à proposer un nouveau concept d'ouverture à tous les publics, en relations avec l'Éducation Nationale et d'autres de nos partenaires, avec plusieurs types de rendez-vous par an qui permettra aux habitants de la CAE de mieux connaître et de s'approprier notre établissement.

Pourquoi ne pas solliciter la complicité de nos élèves pour élargir notre champ d'action sur le thème par exemple : « Tu connais mon conservatoire ? », dans le cadre d'une action de type : « La nuit des conservatoires », qui remporte un franc succès depuis quelques années sur le plan national.

Art Dramatique

Il y a quelques années, l'association départementale Vosges Arts Vivants avait mis en place des espaces d'échanges et de discussions pour les enseignants en théâtre du territoire vosgien. Ils n'existent plus aujourd'hui et il serait nécessaire de recréer un réseau d'enseignants et de lieux de pratique du théâtre à l'échelle de l'Agglomération d'Épinal et du Département. Le conservatoire pourrait être le partenaire du Conseil Départemental sur cette mission, qui permettrait de mettre en valeur les spécificités de chacun (qui répondent toutes aux besoins de différents publics), d'encourager la circulation des idées, des savoir-faire et tout simplement de créer du lien. Le département théâtre du conservatoire peut être un pôle ressource en la matière et représenter une possibilité d'orientation pour les jeunes comédiens du territoire qui souhaitent s'investir davantage dans cette discipline artistique et s'engager dans un cursus diplômant.

Participation du CRD au projet d'harmonisation des enseignements artistiques sur le territoire de la CAE

Il existe sur le territoire de la CAE un certain nombre d'écoles de musiques associatives subventionnées par les communes pour certaines, nouvellement subventionnées par la CAE pour d'autres, depuis les transferts opérés lors des extensions successives de la CAE.

Souvent ces écoles sont des émanations directes des harmonies municipales et permettent entre autre de former et d'encadrer leurs futurs musiciens.

Une étude doit être réalisée pour recenser et analyser l'existant, puis formuler diverses préconisations qui permettront une harmonisation des enseignements artistiques sur la totalité du territoire de la CAE.

Le CRD peut conseiller et guider cette harmonisation en recherchant la complémentarité entre tous les modèles existants, dans une perspective de maillage du territoire par une mise en réseau des écoles présentes et l'installation de nouveaux « relais » dans les zones dépourvues d'offre d'enseignement artistique.

Le but recherché étant un service à la population optimal, garantissant à tout citoyen l'accès à une initiation musicale dans un périmètre restreint autour de son domicile.

Le modèle :

- une base de petites structures au plus près des habitants, assurant les activités d'initiation : éveil, chant choral
- un premier niveau d'enseignement instrumental assuré ensuite par les écoles associatives présentes sur certaines communes et qui s'engageraient dans une charte élaborée par le service culture de la CAE et le CRD, en lien avec le schéma départemental des enseignements artistiques
- un second niveau assuré par le CRD, pour les élèves désireux de poursuivre leurs études musicales de façon plus approfondie (niveau 2^{ème} cycle des conservatoires, accès à des pratiques collectives variées, culture musicale, différents cursus diplômants, etc.)

Ce dispositif serait complété par une proposition d'aide/conseil aux familles pour le choix de parcours et d'orientation des élèves sur les différents sites.

Irrigation des « zones blanches » sur le territoire de la CAE

S'agissant des « relais » que nous avons évoqués plus haut, ils pourraient être installés dans des communes dépourvues d'écoles de musique, au sein des bibliothèques. Ces établissements accueilleraient une ou deux activités musicales hebdomadaires pour les 5-7 ans, ce partenariat permettrait d'éviter tout investissement immobilier et renforcerait l'attractivité de ces lieux culturels. Il serait nécessaire de recruter un musicien titulaire du Diplôme de Musicien Intervenant pour assurer ces missions d'enseignement « nomade ».

D'autres possibilités comme la conception et l'utilisation d'un « musibus » sont envisagées.

Le DUMISTE pourrait ainsi voyager à bord de ce véhicule équipé de matériel d'éveil musical et sillonner les communes du territoire sur une mission d'Éducation Artistique et Culturelle.

L'orchestre de la CAE : un outil de démocratisation culturelle

Ce nouvel ensemble orchestral que nous avons décrit dans le chapitre précédent se destine à la promotion de la musique classique principalement, mais pas exclusivement. Il se produira en divers lieux de la CAE sous forme de concerts commentés et sera un formidable ambassadeur de notre établissement puisqu'il est constitué par un nombre important d'enseignants du conservatoire et que son port d'attache (lieu de répétition) est bien le 22 rue Thiers...

Sa mission : amener la musique symphonique et également la musique de chambre au plus près des habitants, aller à la rencontre du public, démontrer que la musique classique est une musique jeune, riche, qui n'a pas fini de nous étonner, de nous surprendre et de nous ravir.





III. UNE ORGANISATION BIEN PENSÉE ET UN LIEU D'ÉPANOUISSEMENT

Besoins au niveau du personnel

L'équipe administrative doit être renforcée par un secrétariat de direction qui déchargerait grandement la directrice de certaines tâches qu'elle assure actuellement par défaut. Cette création de poste permettrait également aux deux agents du secrétariat de consacrer davantage de leur temps aux affaires concernant la scolarité notamment.

En relation avec les préconisations de création de parcours sur contrat accessible dès le 2^{ème} cycle, il sera nécessaire d'augmenter le nombre d'heures consacré au suivi pédagogique assuré par la conseillère aux études.

Nous maintiendrons la possibilité pour les enseignants qui le désirent de bénéficier en interne des compétences de leurs collègues, en s'inscrivant à un cours dans le cadre de leur formation continue. Ce système en place depuis de nombreuses années a permis d'enrichir les compétences des enseignants tout en créant une dynamique de groupe au sein de l'équipe pédagogique.

Les cours sont gratuits (seuls les frais de dossier sont dus) et ne sont accessibles qu'en cas de places vacantes dans les classes.

Dans une démarche de reconnaissance de l'investissement des enseignants et dans un esprit d'égalité de traitement par rapport aux enseignants des autres CRR et CRD, il sera nécessaire de programmer l'attribution de la part fixe de l'ISOE à tous les enseignants. La part modulable de l'ISOE quant à elle sera attribuée aux enseignants coordonnateurs ainsi qu'à ceux en charge de missions spécifiques.

Ceci permettra de valoriser le travail déjà réalisé par les coordonnateurs, d'augmenter les moments d'échanges pédagogiques par département et engagera davantage l'ensemble des enseignants dans les instances participatives du conservatoire.

Améliorer l'information aux usagers pour tout ce qui concerne l'enseignement et les parcours

Il est nécessaire de travailler sur un nouveau règlement : dissocier le règlement intérieur du règlement des études et revoir toute la présentation afin de réaliser un fascicule plus clair et pratique.

Création d'un document simplifié, résumant les différents cursus sous forme de schémas qui sera décliné en affiches et flyers afin de multiplier les supports informatifs aux familles.

Réflexion à mener sur le fonctionnement du cursus adulte (concilier adaptabilité et cadre défini).

Poursuite des améliorations engagées pour un meilleur service aux usagers

Depuis la rentrée de septembre 2018, il est possible de régler les frais de scolarité avec les bons CAF. Les familles ont accès aux bulletins par l'extranet IMuse et peuvent également mettre à jour les données qui les concernent. À noter, le nouveau mode de signalement des absences par sms envoyés aux parents.

Dès juin 2019, il sera possible d'effectuer les préinscriptions en ligne.

Le personnel d'accueil a débuté un parcours de formation qui se poursuivra sur les prochaines années, afin de répondre au mieux aux spécificités de leur mission.

Améliorer la coordination avec certains partenaires

Le lycée Claude Gellée situé à proximité du conservatoire accueille les options facultatives et de spécialités musique et théâtre. Ces orientations sont choisies par de nombreux élèves du conservatoire et il est important que nous puissions nous concerter avec le lycée afin de garantir à ces élèves de pouvoir suivre nos cursus respectifs dans des conditions optimales d'emploi du temps.

Ceci permettra également davantage de projets concertés et communs.

Nous travaillons efficacement avec les collèges Jules Ferry (CHAM) et Saint-Exupéry (CHAT), mais la circulation des informations peut encore être améliorée, ainsi que le suivi des élèves sur certains aspects.

Mener une réflexion sur les tarifs

Plusieurs tarifs existent selon les cursus choisis et ce, dans deux catégories seulement : Agglo et Extérieur. Si le conservatoire ne propose pas de « tarification sociale », il permet néanmoins à de nombreuses catégories d'élèves d'accéder aux enseignements gratuitement : CHAM, CHAT, orchestre à l'école, école chantante, centre social de la Vierge, ce qui représente 351 élèves, soit 37,5% des effectifs.

D'autre part, un comparatif avec tous les conservatoires du Grand-Est nous a permis de constater qu'Épinal proposait le tarif le plus bas pour les habitants de l'agglomération (tarif de base le plus courant : cursus diplômant Instrument, FM, pratique collective). 95,6% des élèves du conservatoire étant habitants de l'agglomération, on mesure ici l'impact de cette tarification très attractive.

En revanche, ce même comparatif nous place à l'avant dernier rang pour les tarifs dits « extérieurs » qui sont 4,8 fois plus élevés que les tarifs « agglo ».

Cet écart très important peut poser question quant à l'accessibilité du conservatoire à tous les Vosgiens dans le cadre de son rayonnement départemental. Cette interrogation doit cependant être nuancée et rapportée à la population de la Communauté d'Agglomération, qui depuis sa dernière extension, atteint 116 338 habitants, soit un peu moins d'un tiers de la population vosgienne.

Il nous faut néanmoins prendre en compte le cas de certains instruments dits « rares », qui sont très peu enseignés sur le reste du département des Vosges (voire pas du tout, pour certains). C'est le cas du clavecin, du basson, de l'accordéon ou du hautbois. Le CRD propose des places dans ces disciplines, il serait dommage que le montant du tarif extérieur représente le principal frein à la venue d'élèves issus de communes vosgiennes éloignées de la CAE et motivés par l'apprentissage de ces instruments.

Plusieurs pistes de réflexions sont à envisager :

- Simplification des tarifs avec application d'un forfait extérieur fixe
- Tarification cohérente entre l'EIM de Thaon et le CRD, deux établissements qui n'ont pas les mêmes missions et projets de par leur différence de classement, mais qui sont néanmoins gérés par la CAE
- Harmonisation des tarifs du COP, dans le cadre du réseau Grand Est

À noter que le cahier des charges élaboré par le Ministère de la Culture, afin de déterminer les engagements et projets ouvrant droit à subventions pour les conservatoires, place la condition de tarification sociale au premier rang de ses exigences :

« ...Pour pouvoir prétendre à un financement :

- Chaque conservatoire doit obligatoirement mettre en œuvre une tarification sociale (ou en acter le principe pour 2017). Ce premier axe du réengagement financier de l'État constitue en effet une condition sine qua non à une plus grande ouverture et à une accessibilité au plus grand nombre... »

Gagner en autonomie sur certaines actions à l'extérieur d'Épinal

Se doter d'un véhicule propre au CRD, de type minibus 9 places.

Ceci nous permettrait de déplacer du petit matériel (quelques pupitres et accessoires de percussions par exemple) lors d'interventions sur le territoire de la CAE pour de petits ensembles de quelques musiciens, sans avoir recours aux services techniques.

Ce véhicule serait également utilisé lors des fréquents déplacements pour entretien et réparation d'instruments, circulation de matériel entre les deux lieux de cours (annexe et CRD), pour les réunions d'enseignants dans le cadre du réseau Grand Est des conservatoires mais aussi pour des formations professionnelles, pour des déplacements d'élèves accompagnés de leur enseignant dans le cadre d'échanges de classes avec nos établissements partenaires vosgiens ou autres et de concerts organisés à l'extérieur d'Épinal dans le cadre du rayonnement artistique du conservatoire.

Nouveau local pour l'Orchestre d'Harmonie d'Épinal/Réorganisation du 3^{ème} étage

Depuis le déménagement de l'École Nationale de Musique, rue Thiers en 1989, 2 bureaux ont été attribués à l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Épinal ainsi que l'accès réservé deux soirs par semaine à la salle Henry, qui se trouve être également la salle de percussions du CRD.

Cette cohabitation qui fonctionne n'est pas sans poser problème au niveau de l'organisation des cours et de la gestion des surfaces disponibles au 3^{ème} étage du bâtiment.

Depuis de nombreuses années l'OHE, tout comme le CRD, souhaite qu'une nouvelle solution d'hébergement de l'OHE soit trouvée. Ceci permettrait une totale autonomie de cet orchestre, tant au niveau du matériel que des locaux, une gestion simplifiée de ses plannings de répétition. Nous donnerions une meilleure lisibilité à ces deux entités et éviterions ainsi les très fréquents amalgames ou confusions entre CRD et OHE.

Le Conservatoire pourrait ainsi récupérer deux bureaux dont il manque cruellement pour son administration, aménager la salle de percussions de façon beaucoup plus pratique et satisfaisante pour un CRD et renforcer la sécurité du bâtiment.

Accompagner l'évolution de notre enseignement par un nouvel aménagement des salles

Comment favoriser les pratiques collectives, renforcer la place de l'instrument dans le cadre de la Formation Musicale et permettre l'accès aux nouvelles technologies dans un bâtiment conçu pour un usage « traditionnel »? En l'absence de salles de grande surface, il nous faut faire de la place en limitant le mobilier statique et encombrant. Nous avons équipé une salle de FM de chaises individuelles mobiles à tablettes afin de changer rapidement et facilement la configuration de la salle de cours en fonction de son usage. Ce type d'aménagement doit être généralisé à toutes les classes de FM, qui seront également équipées de matériel informatique innovant : dalles interactives, logiciels musicaux, matériel son de qualité, etc. qui favoriseront un enseignement enrichi par l'apport des nouvelles technologies.

Un plan accéléré de rénovation de certaines salles

Malgré la réfection régulière d'une ou deux salles par an, il reste encore quelques salles recouvertes de revêtement mural textile isolant et de moquette au sol datant de 1989. Pour une meilleure hygiène, il est important d'accélérer la rénovation de ces salles qui accueillent des cours d'instruments à vent pour lesquels la qualité de l'air n'est pas à négliger.

Parmi ces salles, la salle d'orgue sera particulièrement complexe à rénover puisque l'instrument ne peut être déplacé durant les travaux. Un système de double protection est à prévoir afin de ne pas empoussiérer l'instrument au moment de la dépose des anciens revêtements notamment. Nous envisageons également d'établir un partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Techniques et Industries du Bois d'Épinal (ENSTIB) pour la conception, la fabrication et la pose de parois murales acoustiques en bois.

Le secrétariat sera réaménagé conformément aux dispositions réglementaires imposées par la loi sur le handicap (étude et chiffrage en cours).

L'installation d'un point d'eau dans la salle des professeurs, ainsi qu'un aménagement plus adapté seront également nécessaires.

Mettre en place un plan pluriannuel d'entretien et de remplacement d'instruments

Bien que la gestion du parc instrumental soit assurée avec sérieux et rigueur, nous devons nous réorganiser afin d'anticiper davantage nos besoins et établir un plan de rénovation et d'entretien en concertation avec les équipes enseignantes.

Nous mettrons en place des réunions annuelles entre les différents départements pédagogiques et la personne en charge du parc instrumental, afin de faire le point de façon régulière sur l'état du parc et cibler le plus efficacement possible les travaux et achats à programmer.

Ce plan d'action est à orienter en priorité sur la gestion du parc de pianos que nous avons évoqué plus haut.



IV. UN PLAN DE FORMATION POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION

ENSEIGNEMENT/PRODUCTION ARTISTIQUE		
PROJETS/ACTIONS	TYPE DE FORMATION	AGENTS CONCERNÉS
La formation globale du musicien Cours FM/Pratique collective 1er cycle	* Poursuite de la formation et du coaching de cours engagés avec M. Bénoteau * Echanges avec les conservatoires investis dans ce type d'expérience	Professeurs d'instruments et de FM engagés dans le processus
Accompagner le projet de l'élève Laisser davantage de place à la création	* Formations spécifiques (cnfpt, inecc, etc.) * Formations à l'enseignement de l'improvisation, soundpainting, etc.	Conseillère aux études et tous professeurs intéressés
Maintenir les pratiques collectives au cœur des cursus	* Formations à la direction d'ensembles	Professeurs volontaires
Développer l'utilisation des outils numériques	* Formations sur tous types de logiciels et applications exploitables en cours	Tous les professeurs de FM et les professeurs d'instruments intéressés
Pratiques artistiques et handicap	* Formations sur les "dys", l'accueil des publics en situation de handicap, etc.	Tous les enseignants sensibilisés et intéressés
Multiplier les projets transversaux	* Formation sur la gestion de projets artistiques multi-spécialités	Tous les enseignants sensibilisés et intéressés
ORGANISATION ADMINISTRATIVE		
PROJETS/ACTIONS	TYPE DE FORMATION	AGENTS CONCERNÉS
Meilleure gestion des documents du CDI	* Formation adaptée au nouveau système de gestion de bibliothèque (si acquisition réalisée) en relation avec la BMI	Agents du CDI
Gagner en efficacité dans le traitement des informations et dans l'organisation du secrétariat	* L'organisation et la gestion de son temps * L'organisation du classement des documents	Agents du secrétariat
Conforter et améliorer la qualité de l'accueil	* L'accueil physique et téléphonique en collectivité territoriale * Exercice d'une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans	Agents d'accueil

COMMUNICATION/ANIMATION		
PROJETS/ACTIONS	TYPE DE FORMATION	AGENTS CONCERNÉS
Améliorer la réactivité au niveau de la communication après réalisations	* Formations diverses: utilisation et gestion des réseaux sociaux	Responsable communication et animation
ORGANISATION TECHNIQUE		
PROJETS/ACTIONS	TYPE DE FORMATION	AGENTS CONCERNÉS
Sécurité des personnes et du bâtiment	* Sureté dans les écoles: prévenir les risques * Formation incendies et évacuation * La sécurisation des bâtiments d'enseignement	Régisseur technique et agents d'accueil
GENERAL		
PROJETS/ACTIONS	TYPE DE FORMATION	AGENTS CONCERNÉS
Sécurité des personnes	* Formation 1er secours * Recyclage (pour les agents ayant déjà suivi la formation)	Tous

CONCLUSION

Ce nouveau projet doit permettre au conservatoire d'assumer pleinement son rôle d'établissement public de transmission et d'enseignement.

Lieu de conservation des savoirs et savoir-faire artistiques de la musique et du théâtre, il permet de sauvegarder et de promouvoir des modes d'expression universels.

Un conservatoire ne vit pas au passé, il s'inscrit dans une dynamique évolutive et partage les tendances artistiques de son temps. On peut protéger et transmettre des biens immatériels inestimables conçus et réalisés il y a des siècles, tout comme il y a 30 ans ou quelques jours.

Il importe de les rendre accessibles à tous car ils appartiennent à tous.

C'est dans cet esprit d'ouverture et d'accessibilité que nous souhaitons œuvrer:

accueillir, faire découvrir, faire apprécier, éduquer, enseigner, puis diffuser et promouvoir.

Nous permettrons ainsi à nos élèves de devenir autonomes et de partager le fruit de leur travail mené avec patience et passion, qu'ils deviennent des amateurs éclairés ou des professionnels.

Nous souhaitons, par un accompagnement de qualité, bienveillant et exigeant, transmettre notre patrimoine artistique par l'étude des œuvres théâtrales et musicales de toutes les époques ; le faire exister au quotidien et participer à son enrichissement.

Au-delà de l'acquisition de multiples connaissances, l'enseignement artistique permet d'intégrer et de véhiculer de nombreuses valeurs : l'écoute, la patience, la tolérance, le goût de l'effort, la persévérance.

Dans une société qui semble parfois les avoir délaissées, elles aideront nos élèves à construire leur personnalité, à cultiver leur estime de soi et à devenir des citoyens créatifs, audacieux et épanouis.

Nous nous proposons de les accompagner sur ce chemin.

LEXIQUE

- AA** : Adjoint Administratif
- ACPB** : Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques
- AEA** : Assistant d'Enseignement Artistique
- AT** : Adjoint Technique
- ATP** : Amis du Théâtre Populaire
- CA** : Certificat d'Aptitude (diplôme requis pour le grade de **PEA** cat. A)
- CAE** : Communauté d'Agglomération d'Épinal
- CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- CDI** : Centre de Documentation et d'Information
- CD 88** : Conseil Départemental des Vosges
- CE1 /CE2** : Cours Élémentaire 1^{ère} année – 2^e année
- CEFEDM** : Centre de Formation Supérieure des Enseignants de la Musique et de la Danse
- CEM** : Certificat d'Études Musicales
- CET** : Certificat d'Études Théâtrales
- CHAM** : Classe à Horaires Aménagés Musique
- CHAT** : Classe à Horaires Aménagés Théâtre
- CM1/CM2** : Cours Moyen 1^{ère} année – 2^{ème} année
- COA** : Cycle à Orientation Amateur
- COP** : Cycle à Orientation Professionnelle
- CRC** : Conservatoire à Rayonnement Communal
- CRD** : Conservatoire à Rayonnement Départemental
- CRI** : Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
- CRR** : Conservatoire à Rayonnement Régional
- DAC** : Direction des Affaires Culturelles
- DE** : Diplôme d'État (diplôme requis pour le grade d'**AEA** cat. B)
- DEEA** : Directeur d'Établissement d'Enseignement Artistique
- DEM** : Diplôme d'Études Musicales
- DET** : Diplôme d'Études Théâtrales
- EIM** : École Intercommunale de Musique
- ENSTIB** : École Nationale des Sciences et Techniques de l'Industrie du Bois
- EHPAD** : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EPCC : Établissement Public de Coopération Culturelle
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
ESAL : École Supérieure d'Art de Lorraine
FM : Formation Musicale
IEN : Inspecteur de l'Éducation Nationale
INECC : Institut Européen de Chant Choral, mission voix Lorraine
ISOE : Indemnité d'Orientation et de Suivi des Élèves
MAO : Musique Assistée par Ordinateur
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
OHE : Orchestre d'Harmonie d'Épinal
PDPMC : Pôle Départemental des Pratiques Musicales Collectives
PEA : Professeur d'Enseignement Artistique
SMAC : Scène de Musiques Actuelles
UV : Unité de Valeur
1C1, 1C2, 1C3... : 1^{er} Cycle 1^{ère} année, 1^{er} Cycle 2^e année, 1^{er} Cycle 3^e année...

*** Crédits photographiques :**

- *Communauté d'Agglomération d'Épinal, service communication*
- *Professeurs du CRD*
- *Stéphane Benchimol*